Le Richelieu

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937.

Vol. XXVI — No 13 SAINT-JEAN, JEUDI LE 16 FEVRIER 1961

"Le Séminaire de S.-Jean joue un rôle essentiel dans la vie économique du diocèse"

M. Jean-Philippe Toupin, vice-président conjoint de la campagne de souscription, n'est un inconnu pour personne dans le diocèse de Saint-Jean. Son activité et sa réputation rayonnent d'ailleurs bien au delà. Bachelier ès arts du Séminaire de Saint-Jean, et licencié des Hautes Etudes Commerciales, il s'est pré-

M. Jean-Philippe Toupin

paré à sa carrière d'homme d'affaires en se donnant une culture solide. En plus de s'occuper de nombreuses oeuvres diocésaines et autres, M. Jean-Philippe Toupin est membre de la Corporation des Administrateurs Professionnels et également membre de plusieurs associations et clubs dont leur seule énumération remplirait tout l'espace de cet article.

—M. Toupin, nous savons que le Séminaire prépare nos jeunes à des vocations ecclésiastiques, professionnelles et scientifiques. Mais forme-t-il aussi des hommes qui un jour ou l'autre joueront un rôle dans la vie économique du diocèse? —Et, dans l'affirmative, quel est l'importance de ce rôle?

—A cet égard, le Collège de Saint-Jean a joué un rôle très important dont a bénéficié la collectivité depuis cinquante ans. Cette institution a formé une élite, notamment des hommes d'affaires, des administrateurs, des industriels. Les commerces et industries qui grandissent dans notre région et dans les régions environnantes ont besoin d'un personnel bien préparé. Plus ce personnel est compétent, plus les commerçants et industriels, voient leurs entreprises prospérer. Il entre évidemment dans les conditions de cette prospérité d'autres facteurs, mais il faut faire une part essentielle à ceux qui ont reçu une formation particulière.

—Ainsi nos commerces et industries, tant de langue française que de langue anglaise, peuvent-ils se dissocier de l'oeuvre du Séminaire?

—Pour répondre, il suffit de se demander ce qui arriverait si le Séminaire décidait, du jour au lende-

(suite à la page 8)

(M. Jean-Philippe Toupin)

Confirmations et visites pastorales

Avec le début du mois de mars S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, entreprendra à travers le diocèse une nouvelle tournée de visites pastorales et de confirmations. Son Excellence se rendra ainsi dans 37 paroisses au cours de 1961. Les confirmations auront lieu à 7 h. 30 du soir, sauf à quatre endroits où la cérémonie se déroulera le samedi à 3 h. 30 de l'après-midi.

Voici la liste des paroisses où Mgr Coderre administrera le sacrement de confirmation au cours de 1961:

Samedi, 4 mars: 3 h. 30, Saint-Lucien; à 7 h. 30, Saint-Edmond; lundi 6 mars: 7 h. 30, Notre-Dame-de-l'Assomption; mardi, 7 mars: 7 h. 30, Saint-Jean-Eudes; samedi, 11 mars: 3 h. 30, Saint-Gérard; à 7 h. 30, Notre-Dame-Auxiliatrice ; samedi, 18 mars: 3 h. 30, Saint-Eugène; à 7 h. 30, Cathédrale; lundi, 20 mars: 7 h. 30, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs; mardi, 21 mars: 7 h. 30, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur; samedi, 25 mars: 3 h. 30, Saint Thomas More; à 7 h. 30, Notre-Dame-de-Lourdes; samedi, 8 avril: 7 h. 30, Saint-Laurent-du-Fleuve; samedi, 15 avril: 7 h. 30, Sainte-Julie; lundi, 17 avril: 7 h. 30, Saint-Alphonse; mardi, 18 avril: 7 h. 30, Saint-Thomas-de-Villeneuve; samedi, 22 avril: 7 h. 30, Immaculée-Conception; lundi, 24 avril: 7 h. 30, Saint-Luc; samedi, 29 avril: 7 h. 30, Saint-Jean-de-la-Lande; lundi, 8 mai: 7 h. 30, Saint-Blaise; mardi, 9 mai: 7 h. 30, Our Lady, Queen of the World; samedi, 13 mai: 7 h. 30, Saint-Isaac-Jogues; samedi, 20 mai: 7 h. 30, Sainte-Théodosie; lundi 22 mai: 7 h. 30, Sainte-Marguerite; lundi, 5 juin: 7 h. 30, Saint-Valentin; mardi, 6 juin: 7 h. 30, St-Paul; dimanche, 11 juin: Saint-Joachim.

Vers la fin d'avril ou le début de mai un évêque étranger donnera le sacrement de confirmation dans les paroisses suivantes:

Christ-Roi, La Nativité, Notre-Dame-de-Fatima, Notre-Dame - de - la-Garde, Notre-Dame-de-Grâces, Sacré - Coeur - de-Jésus, Saint-Amable, Saint-Anastase, Sainte-Anne, Saint-Antoine, Saint-Basile-le-Grand, St-Bruno, Couvent des Sacrés-Coeurs

(suite à la page 8)

Séances mensuelles de cinéma réservées aux éducateurs prêtres, frères et soeurs

L'automne dernier, les représentants des Centres diocésains des techniques de Diffusion de la Province ecclésiastique de Montréal se sont réunis au Centre National en vue d'étudier l'opportunité d'organiser des séances mensuelles de cinéma pour les éducateurs religieux et religieuses et pour les prêtres. Ce projet avait pour but de mettre les éducateurs en contact avec la production cinématographique récente et faciliter ainsi leur travail d'éducation dans les écoles.

Approuvé par les autorités religieuses concernées, le projet devient maintenant réalité. En collaboration avec les autres Centres diocésains, le Centre diocésain de Montréal se chargera de l'organisation de ces séances.

La première représentation aura lieu le **18 février** à 2 heures de l'après-midi, à l'auditorium de l'Hôtel-Dieu, à Montréal au 3860 rue Saint-Urbain. Le film présenté en avant-première sera "Il suffit d'aimer"; l'histoire de sainte Bernadette Soubirous.

S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre est très heureux de cette initiative réalisée en collaboration par les Centres de l'archidiocèse. Il n'a pas d'objection, au contraire, à ce que les religieux et les religieuses de son diocèse assistent à cette représentation et à toutes les autres qui auront lieu **le troisième samedi de chaque mois.** "Le Richelieu" annoncera les titres des prochains films.

A chaque séance, il y aura présentation du film. De plus des notes d'analyse filmographique seront remises aux participants. Le prix d'admission pour chaque représentation sera de $0.50.

En marge de la régie des alcools

Les Ligues du Sacré-Coeur ont écrit aux députés provinciaux du diocèse

La Fédération des Ligues du Sacré-Coeur a fait tenir à tous les députés représentant des comtés dans les limites du diocèse, la lettre qui suit et qui parle par elle-même:

Monsieur le député,

Vous êtes sûrement au courant que la Fédération nationale des Ligues du Sacré-Coeur et le Comité de Moralité du diocèse de Saint-Jean, ont fait certaines suggestions au gouvernement provincial, pour améliorer la loi des Liqueurs dans la province.

La Fédération des Ligues du Sacré-Coeur du diocèse de St-Jean vous prie de prendre en considération ces suggestions lorsque les amendements à la loi seront débattues en Chambre.

Nous espérons, Monsieur le député en votre esprit civique et nous demeurons bien vôtres,

(signé): Jean-Guy Leduc, président
Roland Dionne, secrétaire

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque, les nominations suivantes sont rendues publiques:

M. l'abbé Honorius RENAUD, vicaire à Saint-Constant;

M. l'abbé Bernard LETELLIER, vicaire à Sainte-Famille de Boucherville.

LA CHANCELLERIE

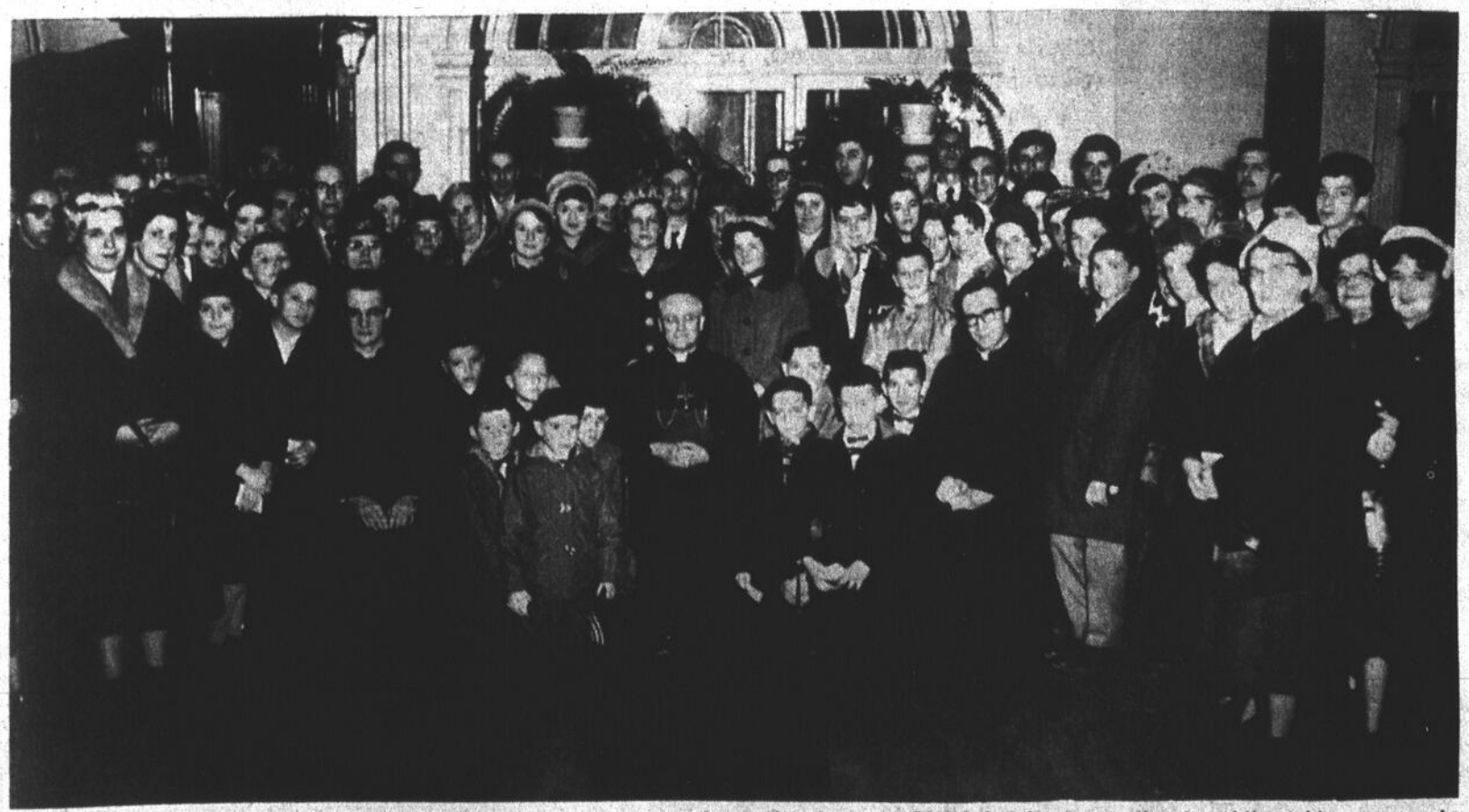

► **L'EMISSION RADIOPHONIQUE qui passe tous les jours sur les ondes du poste CHRS à 4 heures de l'après-midi est bien connue du public diocésain et même d'ailleurs. C'est celle du chapelet. Dimanche dernier de nombreux paroissiens de Sainte-Louise-de-Marillac accompagnés de leur curé et de leur vicaire sont venus réciter le chapelet avec S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, en la Cathédrale de Saint-Jean. Entourant Son Excellence, on voit ici une partie du groupe. On reconnait également, assis à droite M. l'abbé Richard Parenteau, vicaire à Ste-Louise-de-Marillac et à gauche, M. le curé Jean-Louis Bourdon.** (Photo Studio Petiot)

► Dimanche dernier, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre célébrait la messe pour les membres du Bureau médical de l'Hôpital Saint-Jean. Son Excellence s'entretint ensuite avec eux. On voit ici quelques-uns d'entre eux, de gauche à droite, les docteurs L.-P. Savoie, Laurent Moreau, Fernand Ethier, président du Bureau médical de Saint-Jean, Son Excellence, Mgr Lucien Messier, aumônier de l'hôpital, les docteurs J.-A. Choinière et Réal Kéroack. (Photo Studio Petiot)

M. Rancourt condamné à subir son procès

L'accident qui a causé la mort d'un aviateur et qui en a blessé six autres, en face de l'hôtel Maurice Inn, à Iberville, dans la nuit du 16 au 17 octobre dernier, a eu son écho en Cour du Magistrat, lundi. Michel Rancourt qui conduisait la voiture, venue en collision avec le taxi Corriveau, a d'abord subi son enquête préliminaire, puis son examen volontaire et le juge Jules Poisson en est venu à cette conclusion: "La Cour vous condamne à subir votre procès aux prochaines assises criminelles du district d'Iberville".

A la suite de l'enquête du Coroner, Rancourt avait été accusé de négligence criminelle.

Denis Boivin

Le principal témoin a été Denis Boivin; il était le compagnon de Rancourt lors du malheureux accident, qui a causé la mort de l'aviateur Jacques Rouleau. Lui-même, Boivin, est encore retenu dans un plâtre qui lui dépasse la tête. A une question du juge, il a déclaré qu'il avait été un mois dans le coma à la suite de l'accident.

Voici en résumé, le témoignage de Denis Boivin, 21 ans, employé à la Pirelli. Il a rencontré Rancourt vers 10 h. 15 p.m. le 16 octobre à l'hôtel Fontaine Bleue. De là, ils sont allés à l'hôtel Richelieu, à l'hôtel Chalet à Saint-Luc, puis à l'hôtel Iberville. A chaque endroit, on a pris de la bière, ainsi que du "gin et tonic". Rancourt et un nommé Guy Roy se sont rencontrés sur la rue Richelieu et se sont parlés. Roy était accompagné de Mlle Ghislaine Côté, 17 ans. Rancourt et Roy sont partis, chacun dans leur voiture et se sont dirigés vers Iberville. A un moment donné, Guy Roy a dépassé la voiture de Michel Rancourt. A ce moment, Denis Boivin déclare qu'il a dit à Rancourt: "Roy va plus vite que toi". Boivin a répondu: "Il ne devrait pas, j'ai un aussi bon char". Et Boivin ajoute qu'à ce moment Rancourt a tenté de dépasser la voiture de Roy. C'était près du Maurice Inn et le témoin Boivin ne se souvient plus de rien, l'accident s'étant produit à ce moment-là. La

(suite à la page 15)

Par l'entremise de la Croix d'Or

Les infortunés vous tendent la main

Notre Saint-Père le Pape Jean XXIII reçoit plus de 1,000 lettres de demande de secours par jour et sa charité s'étend jusque derrière le rideau de fer et dans les coins les plus reculés du globe.

S.S. le Pape Jean XXIII

L'an dernier, la CROIX D'OR de Saint-Jean a fait parvenir au Vatican vingt caisses de vêtements et d'articles d'utilité pratique, une grande quantité d'huile de foie de morue, de vitamines, etc.

La CROIX D'OR reconnue par l'Office de stabilisation des prix comme agence de coordination pour la distribution des vivres a distribué, l'an dernier, au delà de 5,000,000 livres de porc dans neuf provinces du Canada et 4,500,000 livres dans les pays sous-développés. Encore cette année, par l'entremise de la Saint-Vincent-de-Paul, il y a distribution de ce porc en conserve dans notre ville.

La CROIX D'OR mérite votre appui. La campagne de souscription est toujours en marche et nous vous faisons un dernier appel. Vous pouvez aider la CROIX D'OR par des dons en argent qui serviront à l'achat de vêtements neufs et au transport des dons.

Vous pouvez adresser vos dons à l'un des membres suivants de la CROIX D'OR locale ou encore appeler aux numéros suivants et on ira recueillir vos dons:

Jean-Paul Trahan, tél. 6-4497; Roland Sabourin, tél. 6-5282; Roger Lanoue, tél. 7-4056; Bernard Bédard, tél. 7-7529; Jean Camaraire, tél. 7-4256; Jean Sagala, tél. 7-2389; Conrad Lanoue, tél. 6-5176; Gérald St-Germain, tél. 7-4401; F.-R. Lefebvre, tél. 7-7585; Dr Germain Clairmont, tél. 6-4356; L.-N. McMillan, tél. 8-3375.

M. A. T. Dion réélu président de l'OTJ

Le comité central de l'O.T.J. a tenu son assemblée générale annuelle, lundi le 13 février et on a procédé à l'élection de l'exécutif pour l'année 1961.

M. A.-T. Dion a été réélu à la présidence. Le vice-président est M. Jacques Brault; le secrétaire est M. Germain Gauthier et la trésorière est Mme Roch Boulanger.

Le comité se compose aussi de M. l'abbé Bertrand Gaboriault, aumônier et M. Guy Dupuis ,secrétaire-trésorier adjoint.

Nomination à la J.O.C. de Saint-Jean

La semaine dernière, lors du Cercle d'étude de la Fédération de la J.O.C., M. Paul Fortin nommait Pierre Rozon membre du mouvement. Il aura à remplir une nouvelle fonction qui n'est d'ailleurs pas encore connue à Saint-Jean: celle de faire comprende l'amitié internationale.

Tous les membres de la J.O.C. lui souhaitent bon succès dans sa nouvelle entreprise qu'il mènera à bonne fin. Bonne chance Pierre.

UN JOCISTE

SSJB féminine

Mercredi, le 22 février, à 8 h. au local habituel, se tiendra l'assemblée régulière de la section Marguerite Bourgeois de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La semaine du 26 février au 5 mars étant la semaine nationale de la Société Saint-Jean-Baptiste, il serait bon que les membres de notre section soit au courant du programme de cette grande semaine.

Nous espérons que les dames de notre section viendront nombreuses à leur réunion mensuelle.

Partie de cartes chorale Cathédrale

Nous avisons les lectrices et lecteurs qu'on a organisé une partie de cartes "Mi-Carême" sous le patronage de Mgr Eugène Martineau, curé de la Cathédrale, au profit de la Chorale de la Cathédrale. Cette soirée récréative aura lieu jeudi, le 9 mars 1961, à 8 h. 30 p.m. en la salle de l'Ecole Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, 230 rue Laurier, à Saint-Jean. Le billet d'entrée est de $1.00.

On peut aussi se procurer les billets "Au Carrousel", 147a rue St-Jacques, tél. 7-4332. On peut en obtenir également de MM. Bernard Ostiguy, directeur de la chorale, 558 rue Champlain, tél 8-3132; Jacques Jenneau, 513 boulevard du Séminaire, tél. FI. 8-3222 et Jean-Paul Harbec, 368 rue Laurier, tél. FI. 6-3655 ou encore, de tout autre membre de la chorale.

Allons très nombreux soutenir l'effort constant que font les membres de la chorale et leur directeur dans le but de fournir aux paroissiens de l'église-mère du diocèse un chant liturgique digne d'une paroisse cathédrale, ce qui nécessite beaucoup de dévouement et de discipline.

Au fond de l'encrier

★ **Enfermés pour trois années:** Et ils n'ont que 15 ans, ces deux adolescents qui comparaissaient lundi matin, dans la Chambre du Juge sur les accusations de tentative de vol à main armée, vol d'armes à feu et de boissons alcooliques. Les parents étaient présents. La scène n'était pas très gaie. Et à 15 ans, ils n'en étaient même pas à leurs premières armes, dans la voie du crime. Ils ont été condamnés à trois ans au Centre Laval. Pour eux, c'est une dernière chance de se réhabiliter. Il reste les autres. Et ils sont encore nombreux les jeunes trop délurés en liberté. On les reconnait en les croisant si on entend leur conversation. Leur langage préféré, ce sont les paroles blasphématoires. Les parents ont-ils leur part de responsabilité? Peut-être. La Société a-t-elle la sienne? Probablement. En tout cas, accordons toute notre coopération aux associations de loisirs qui veulent entraîner le plus grand nombre possible de nos jeunes. Quand on ne réussirait qu'à prévenir trois cas de délinquence sur dix, il en vaut la peine.

* * *

★ **Et les élections:** Tout comme à Iberville, il semble qu'il ne manquera pas de candidats aux élections d'avril dans la Cité de Saint-Jean. Il faut choisir un maire et deux échevins. De tous les candidats possibles dont on fait mention, il en restera sûrement suffisamment pour qu'il y ait votation. Dans la paroisse Notre-Dame et Saint-Gérard on mentionne les noms de MM. Léopold Ménard, Adélard Berger, Jean-Paul Grégoire, Zoël Rondeau. Des pressions ont aussi été faites auprès de M. J.-Armand Leblanc. Mais M. Leblanc, comme les autres candidats possibles d'ailleurs, ne s'est pas prononcé. Dans le centre, on parle fortement de la candidature de M. Sévère Mayrand et de M. Léopold Goyette. On est maintenant assuré que MM. Joseph Morin et Fernand Roy, qui terminent leur mandat, seront de nouveau candidats.

* * *

★ **La carte d'identité:** L'unanimité ne semble pas prête d'être faite dans la province au sujet de la carte d'identité permanente pour chaque citoyen. "Le Nouvelliste" de Trois-Rivières, dans un éditorial du 27 janvier écrivait: "Il n'y a guère que les malfaiteurs et ceux qui mènent une vie louche, qui conduisent des opérations ténébreuses qui puissent avoir peur de faire connaître leur identité. Or, ceux qui s'opposent ouvertement à cette carte, ou qui laissent planer des doutes sur l'efficacité de cette procédure sont des gens honnêtes, du moins au sens où on emploie ce terme de nos jours". "La Tribune" de Sherbrooke n'est pas d'accord avec l'opinion de son confrère de Trois-Rivières et il écrivait dans un éditorial de fin de janvier: "Il est certain que la carte d'identité fournira un prétexte facile à invoquer pour imposer de nouvelles restrictions à l'activité normale des citoyens. Introduite pour fins électorales, la fameuse carte ne tardera pas à être utilisée à toutes sortes d'autres fins dont le résultat sera d'accentuer l'enrégimentation des individus."

Qu'on le veuille ou non, tôt ou tard, il faudra cette carte d'identité. Et nous avons raison de croire que les gens honnêtes, mais honnêtes en temps d'élections comme en temps normal, ne s'y opposent pas trop.

BERNARD BEDARD

CHRONIQUE JUDICIAIRE

J. A. Robinson en prison pour quatre ans

Le terme des assises criminelles pour le district d'Iberville s'est terminé jeudi dernier par la condamnation d'un indien de Caughnawaga, du nom de Joseph-André Robinson, qui avait d'abord a été accusé de viol sur la personne d'une fillette de St-Remi, âgée de 10 ans. Avant le début du procès, Me Philippe Cutler, procureur de l'accusé, fit savoir que son client était prêt à avouer sa culpabilité sur une accusation moindre, soit celle d'attentat à la pudeur. Après que le jury eut trouvé l'accusé coupable sous ce chef d'accusation, l'hon. juge Roger Ouimet condamna Robinson à quatre ans de pénitencier. L'enquête dans cette affaire avait été menée par un détective de l'escouade de la moralité de la Sûreté provinciale et on avait révélé à l'enquête préliminaire que le prévenu était en état d'ébriété au moment de l'attentat.

COMMISSION DES LIQUEURS

Cinq causes de la Commission des Liqueurs ont été appelées.

M. Victor L'Ecuyer, de l'hôtel Iberville, s'est reconnu coupable d'avoir vendu des liqueurs alcooliques à des mineurs. Sur la suggestion de Me Stanislas Dery, avocat de la Commission des Liqueurs, qui a dit avoir reçu instruction de se montrer sévère, le juge Jules Poisson a condamné L'Ecuyer à $100 d'amende et les frais ou à un mois de prison.

—Lionel Vachon, propriétaire du "Maurice Inn" à Iberville, a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir vendu des liqueurs alcooliques en-dehors des heures permises. On me dit que c'est un cas spécial, dit Me Dery, et on suggère aussi pour celui-ci une amende de $100. Le juge Poisson ajourne sa sentence au 20 février, afin d'étudier le cas.

—M. John A. Charron, propriétaire de l'hôtel La Rivière, a nié sa culpabilité à l'accusation d'avoir vendu des liqueurs alcooliques en dehors des heures permises. Son procès a été fixé au 27 février.

—M. Fernand Dagenais, propriétaire du "Fontaine Bleue", à Saint-Jean et M. Gaston David, de Clarenceville, sont aussi accusés d'avoir vendu des liqueurs alcooliques en dehors des heures permises. Ils devront comparaître lundi prochain.

VEHICULE-MOTEUR

Yves Champagne est accusé d'avoir, le 3 septembre 1960, sur la route 36, entre Sherrington et St-Edouard, conduit un véhicule, frappé le véhicule de M. Gérard Serres et omis d'arrêter. L'accusé n'avait pas de procureur mais il a nié sa culpabilité et son procès a été fixé au 27 février.

Maurice St-Hilaire a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit à une vitesse excessive. Sentence sera rendue le 20 février.

VOIES DE FAIT

Arthur Gagnon est accusé de voies de fait sur la personne de son épouse. Il a nié sa culpabilité. Son procureur veut expliquer que Gagnon est déjà en prison depuis trois jours, qu'il ne travaille pas, que c'est même un invalide et demande un cautionnement personnel. Le juge lui accorde un cautionnement personnel de $50. Son procès est fixé au 20 février.

Mais il en coûte $2.50 de frais pour ce cautionnement. Pourra-t-il quitter les cellules?

Assemblée record à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour épuisé – Aucune demande d'octroi

Nos policiers forment union syndicale. — Viaducs au C.P.R. et au C.N.R. — D'autres travaux d'hiver.

Il s'est établi deux records à l'assemblée spéciale du Conseil de Ville, lundi soir. Il n'y eut aucune demande d'octrois et nos édiles ont épuisé un ordre du jour imposant en un temps record. En effet, à 10 h. 45 p.m., la séance était levée. Avant l'assemblée, soit vers 7 h. 15 p.m., M. le Maire, MM. les échevins et M. le secrétaire s'étaient rendus à l'Evêché pour la visite annuelle à Son Excellence Monseigneur l'Evêque. L'assemblée qui a suivi cette visite au premier pasteur du diocèse s'en est sûrement ressentie. Pour quelques-uns, l'inspiration était évidente; chez d'autres, on pouvait voir l'effet de bonnes résolutions de coopération.

NOS POLICIERS EN UNION

La Cité avait déjà été informée que nos constables avaient adhéré à une union syndicale, depuis le 1er janvier. A l'assemblée de lundi, la Commission des Relations Ouvrières de la province de Québec a donné avis qu'elle avait accordé une reconnaissance syndicale en faveur de nos policiers, y compris leur secrétaire et autres employés du bureau, mais à l'exception du directeur et du sous-chef. Dans un avenir rapproché, le Conseil de Ville sera appelé à négocier une convention de travail qui est en préparation.

TRAVAUX D'HIVER

Avis de motion est donné qu'à la prochaine assemblée, un règlement d'emprunt sera proposé pour effectuer de nouveaux travaux d'hiver en vertu de l'entente fédérale-provinciale. Ces travaux comprendront l'égout nécessaire pour desservir la nouvelle usine; l'élargissement de la rue Saint-Charles, de Jacques-Cartier à Champlain; l'élargissement de la rue De Salaberry; les travaux de peinture à l'agrandissement de l'usine de filtration; des travaux d'égouts sur les rues Black et Lasalle; l'élargissement de la rue Frontenac. Il y a actuellement environ 100 employés retenus par les travaux de chômage.

LES VIADUCS

Dans une lettre adressée à Me Roland Tremblay, avocat de la Cité et rédigée en langue anglaise seulement, les autorités du Canadien National font part à la Cité qu'on accepte le principe de la construction d'un viaduc à l'extrémité nord-ouest de la Cité, soit au boulevard du Séminaire, mais on signale des difficultés causées par l'égout collecteur. L'échevin Edouard Fortier se demande pourquoi on n'écrit pas à la Cité où à ses représentants en langue française. M. le secrétaire ajoute que la lettre est même signée par un M. E.D. Angers; par ailleurs, on lui a déjà dit qu'on écrivait en anglais pour la commodité des dossiers.

Auparavant, M. le secrétaire avait donné lecture d'une lettre adressée à la Cité, en langue française, dans laquelle les autorités du Canadien Pacific avisent qu'un ingénieur de la Compagnie sera à Saint-Jean, vendredi 17 février pour rencontrer l'ingénieur de la Cité et des membres du Conseil Municipal, au sujet de la construction d'un viaduc au boulevard du Séminaire.

ECLAIRAGE DE LA CITE

Southern Canada Power, par son gérant, M. Roland Grenier, demande qu'on fournisse certaines informations qui aideront les ingénieurs experts à préparer le plan directeur pour l'éclairage des rues de la Cité selon les normes acceptées. Cette lettre sera remise au Directeur de la police qui fera rapport au Conseil de Ville.

POLLUTION DES EAUX

Répondant à une lettre adressée le 25 août 1960, le Ministère de la Santé à Ottawa fait part que des mesures bien définies sont en voie de réalisation pour résoudre le problème de la pollution des eaux. La Société Centrale d'Hypothèque et Logement fait des prêts de 25 pourcent du coût initial aux municipalités. On suggère, cependant, de s'entendre aussi avec le gouvernement provincial de qui relève plus particulièrement le problème. On décide d'attendre qu'il y ait entente générale des municipalités.

A ce sujet, l'échevin Lorrain soulève un point important, celui d'une annexion prochaine et nécessaire dans la partie sud de la Cité qui constitue une partie de la paroisse Saint-Eugène. M. Lorrain signale que les constructions se font de plus en plus nombreuses dans cette partie de la Cité et qu'il faudra donner les services dans un avenir rapproché.

CALE REPAREE

Pour faire suite à une demande des frères Goineau, la Cité avait demandé aux autorités fédérales de faire réparer la descente dont on se sert pour descendre les embarcations dans la rivière Richelieu. Le Ministère concerné répond que les ingénieurs ont en effet réalisé ce besoin et que les travaux de réfection seront effectués à bonne heure au printemps de 1961.

BOITES D'ALARMES

Dans un rapport sur l'usage des boites d'alarmes par nos citoyens, nous relevons que durant la période des dernières cinq années, soit de 1955 à 1960, 91 appels ont été reçus par ces boites et sur ce nombre, 77 étaient de fausses alarmes. 12 boites n'ont enregistré aucun appel; 16 ont enregistré un appel chacune; 7 ont enregistré 2 appels, etc. On étudiera la nécessité de faire réparer le système actuel ou de le faire enlever si les compagnies d'assurance le permettent. On sait que, maintenant, ce sont des appels téléphoniques que reçoit le poste des pompiers en cas d'incendie.

DIVERS

Le docteur Georges Phénix se plaint à la Cité des bruits causés par l'O.T.J., bruits qui l'incommodent à sa maison d'été. A l'étude.

La Fédération des Ligues du Sacré-Coeur obtient l'usage du Stade municipal, jeudi le 8 juin, pour une grande manifestation en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus.

La Révérende Mère Supérieure de l'Ecole Normale et du Pensionnat remercie l'échevin Fernand Roy et les membres du Conseil de Ville pour avoir fait poser un système de feux de circulation à l'intersection des rues St-Charles et Laurier. Elle souligne aussi les démarches effectuées par Mme L.-P. Savoie, à ce sujet.

Le Bureau Médical de Saint-Jean avait écrit au Conseil au sujet du goût et de l'odeur peu agréables de notre eau. Le problème est maintenant réglé. On a commencé à appliquer avec succès le traitement au sodium. On ne peut s'attendre à la perfection au tout début, mais il y a grande amélioration.

A partir du 1er mars, le dépotoir de la Cité sera situé à l'entrée de la municipalité de Saint-B'aise et sera sous la direction de M. Guay On avisera M. Anatole Lefort, gardien du dépotoir actuel que ses services ne seront plus requis à partir du 1er mars, mais qu'il pourra, cependant continuer d'occuper la maison jusqu'au premier mai. On accepte aussi de payer un compte d'électricité de $30.96, réclamé par M. Lessard.

La Cité de Saint-Jean est invitée à faire partie de l'Association Canadienne d'Urbanisme. Un échevin a suggéré que l'échevin Lorrain soit le représentant de la Cité auprès de cette Association. C'était, évidemment, du badinage.

(suite à la page 6)

► AU CLUB RICHELIEU: M. Jean-Noël ROULEAU, directeur du Département d'Histoire et de l'Economique au Collège Militaire Royal de Saint-Jean, qui sera le conférencier au souper du Club Richelieu, à l'hôtel Saint-Jean, mercredi prochain 22 février. "L'éducation et l'actualité économique" sera le titre de sa causerie.

Ouvrier électrocuté à Sabrevois

Un père de famille de trois enfants en bas âge a perdu la vie, mardi, à la suite de brûlures causées par un courant d'un voltage de 8,000 volts. Il s'agit de M. Adolphe Dutil, 29 ans, du 893 rue Saint-Jacques, à Saint-Jean.

M. Dutil, monteur de ligne, travaillait avec une équipe de la Southern Canada Power à réparer une ligne privée à Sabrevois lorsque se produisit le choc électrique, vers 10 heures de l'avant-midi. D'après l'enquête qui se continue, il semble que le travail s'exécutait en marge des mesures de sécurité élémentaires exigées par Southern Canada Power. La victime fut conduite en ambulance à l'hôpital Notre-Dame à Montréal. M. Dutil succombait à ses brûlures vers trois heures dans l'après-midi. Il était à l'emploi de Southern Canada Power depuis 1952.

Outre son épouse, née Jacqueline Godbout, il laisse ses trois enfants: Céline, Alain et Lise; sa mère, qui demeure à Québec; ses soeurs: Mme Jean Ménard (Georgette), de Saint-Jean et Mme J.-P. Therrien (Jeannine), de Longueuil.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 10 heures à Notre-Dame-de-Lourdes.

Nos sincères condoléances à la famille.

Cours d'art culinaire

Mardi le 21 février à 7 h. 30 p.m. au cours d'art culinaire donné au Foyer Notre-Dame du Bon-Conseil, 172 rue Laurier, le menu suivant sera exécuté:

Foie à la bourgeoise.
Pommes de terre farcies aux épinards
Salade aux carottes râpées
Tarte aux Biscuits Graham.

CONTRE JEAN-MARIE BERIAULT

Plainte de fabrication de preuve

Me Jean-Marie Bériault, avocat et son procureur, Me Jean-Paul Ste-Marie ont comparu volontairement, dans l'avant-midi de mardi, devant le magistrat André Régnier, au Palais de Justice de Saint-Jean, pour répondre à l'accusation suivante portée par Sa Majesté la Reine:

"Le ou vers le 22 juin 1960, à Saint-Jean, district d'Iberville, Jean-Marie Bériault, avocat, dans l'intention de tromper une cour de justice et par un moyen autre que le parjure ou l'incitation au parjure a fabriqué une preuve, à savoir: Fit en sorte, illégalement et sans droit, que des flacons soient remplis de liqueurs alcooliques (alcool frelaté en contrebande) pour ensuite être déposés sous le siège d'un véhicule-moteur appartenant à l'échevin Edouard Fortier, de Saint-Jean, district d'Iberville, dans le dessein de faire servir lesdits flacons représentés comme contenant de l'alcool tel que susdit et ladite preuve, comme preuve de procédure judiciaire projetée, le tout contrairement à l'article 117 du code criminel en, par là, commettant un acte criminel".

Me Bériault a nié sa culpabilité et un cautionnement de $950 a été fixé pour sa libération, à être souscrit par l'accusé et un tiers, propriétaire d'immeubles. Ce fut fait immédiatement. Le magistrat André Régnier a ensuite ajourné la cause au 20 février, pro forma.

Dans l'intervalle, Me Guy Desjardins, qui représente la Reine et Me Jean-Paul Ste-Marie, procureur de l'accusé, s'entendront pour faire nommer par le juge en chef un juge qui fixera la date du procès et entendra le procès.

C'est M. Maurice Rivard, agent judiciaire, de Montréal, qui a porté la plainte.

St-Blaise ne veut pas du dépotoir de la Cité de Saint-Jean

A partir du 1er mars, le dépotoir de la Cité de Saint-Jean sera situé dans les limites nord de la paroisse de Saint-Blaise, suivant un contrat passé avec M. Gaston Guay, vidangeur. Ce dernier s'est porté acquéreur d'un terrain qui servira de dépotoir et la Cité a signé un contrat avec M. Guay à cet effet.

Mais à St-Blaise, on ne voit pas la chose d'un très bon oeil. Tout récemment, M. le maire Aimé Latour convoquait une assemblée spéciale où il ne s'est pas pris de décision mais où il a été question d'un procès possible.

M. Marcel England nous communique les faits suivants au sujet de cette assemblée.

M. Urgel Chabot, secrétaire, proposa de faire un referendum où tous les propriétaires seraient invités à se prononcer. On a objecté qu'on n'obtiendrait pas de résultats parce que les propriétaires qui demeurent loin du futur dépotoir ne seraient pas intéressés à se prononcer. Un propriétaire demanda combien coûterait un procès. M. le maire a répondu qu'on ne pouvait se prononcer, mais que ça prendrait un, deux ou trois ans et que ça coûterait trop cher. On demanda à M. Latour s'il était allé voir un avocat. M. Latour répond dans l'affirmative et dit que c'est un avocat très bien connu à Saint-Jean et il lui a répondu que la cause ne serait pas bonne. Il est aussi allé voir un avocat à Montréal et lui a montré la lettre de l'avocat de Saint-Jean. L'avocat de Montréal a dit que l'avocat de St-Jean était dans les prunes ou qu'il n'était pas intéressé à cette cause, mais que la cause devrait être faite, en toute justice. M. Chabot, secrétaire, demanda aux propriétaires qui assistaient en grand nombre à cette assemblée de se prononcer par un oui ou un non au sujet de la nécessité d'intenter un procès.

Aucun ne voulut répondre de cette façon et l'assemblée se termina.

Il semble cependant, que les choses n'en resteront pas là. Des résidents de St-Blaise sont venus nous déclarer qu'on prendrait les grands moyens pour que la paroisse de St-Blaise ne devienne pas le dépotoir de la Cité de Saint-Jean.

Nouvelles brèves

Ce soir jeudi, à Iberville, dans la salle des Chevaliers, il y aura assemblée des Chevaliers du 4e degré. L'assemblée sera précédée d'un souper à 7 h. 30 p.m.

●

Une autre assemblée pour discuter du fonds de pension, ce soir, jeudi, à l'Hôtel de Ville.

●

A Ottawa, M. Lucien Cardin, député de Richelieu, a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de la canalisation du Richelieu.

●

M. et Mme Adolphe Mongrain, de Rimouski, ont visité des parents de notre ville.

(Photo Studio Notre-Dame)

► AU CONSEIL DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-JEAN: Aú début de l'assemblée du Conseil de la Paroisse de Saint-Jean, lundi dernier, M. le secrétaire Roland Guay a procédé à l'assermentation de S.H. le maire Philodor Ouimet, M.P. On voit sur la photo, de gauche à droite: MM. Léon Gagnon, Damien Poirier et Adrien Mallette, conseillers; M. Roland Guay, secrétaire et M. Pierre-A. Trahan, conseiller.

Le Richelieu

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 16 FEVRIER 1961

Pour un représentant du Canada au Vatican

Parmi les pays occidentaux le Canada est l'un des rares qui ne jugent pas opportun d'avoir un représentant accrédité auprès du Saint-Siège. Il s'est fait plusieurs campagnes dans le milieu québecois pour que notre pays noue des liens diplomatiques avec le Vatican, mais comme c'est le Parlement d'Ottawa qui a le dernier mot, c'est là que sont allées échouer toutes les tentatives de la part des nôtres.

Or, il se trouve que nous sommes têtus. Le reste du pays a eu une petite idée de notre entêtement à propos de modifications que nous réclamions au sujet du prochain recensement. Les difficultés, ça nous connaît un peu, enclavés que nous sommes dans une Amérique du Nord anglo-protestante. Un jour notre ténacité viendra sans doute à bout de la résistance de nos compatriotes de langue anglaise au sujet d'éventuelles relations diplomatiques avec le Saint-Siège, mais nous aimerions mieux que nos compatriotes anglo-saxons se rangent à nos raisons plutôt que de les voir céder devant nos arguments électoraux.

On pourrait, en effet, faire un argument électoral avec notre représentation diplomatique au Vatican. Le Québec a fourni un contingent de cinquante députés progressistes-conservateurs au gouvernement Diefenbaker; s'il lui en retire la moitié, combien restera-t-il de progressistes-conservateurs à Ottawa après que ceux-ci auront perdu des sièges dans toutes les provinces comme semble le pronostiquer le courant actuel? Il serait plus que naïf de la part d'un parti de croire qu'il pourrait gouverner le pays en se passant allègrement de l'appui du Québec. Le précédent établi par M. Diefenbaker n'est pas la preuve par 9 et ce serait tenter la chance que d'essayer de le réaliser une autre fois. D'ailleurs une fois que la coupe de la victoire a été bue le gouvernement de M. Diefenbaker s'est vite aperçu que l'électorat québecois n'était pas une quantité négligeable même s'il avait pu triompher une fois sans lui.

M. Diefenbaker nouera-t-il des liens avec le Vatican? Demandons-le lui comme vient de le faire la Confédération des syndicats nationaux. La C.S.N. a fait cette recommandation dans le mémoire qu'elle a présenté au cabinet fédéral il y a deux semaines, au nom de ses 100,000 membres, tous des électeurs. "Il est évident, affirme le mémoire, que le prestige grandissant du Canada dans le monde exige l'établissement de relations diplomatiques entre le Saint-Siège et notre pays".

Il est non moins évident que les gouvernements qui se succèdent à Ottawa se font étrangement tirer l'oreille au lieu de se rendre à l'évidence que le Canada ne gagne rien à rester en dehors des cercles diplomatiques du Saint-Siège alors que la plupart des pays y sont représentés et que les présidents des Etats-Unis ont cru bon pour leur part d'avoir auprès du Pape un envoyé personnel.

Il serait souhaitable toutefois que le gouvernement au pouvoir puisse comprendre et désirer cet échange diplomatique plutôt que de paraître se soumettre à des pressions électorales qui l'exigeraient. Basé sur une espèce de marchandage cet échange ne serait pas aussi solide ni aussi compris que s'il était véritablement désiré par tout le pays. Il vaudrait peut-être mieux reléguer notre représentation au Vatican avec nos projets d'hymne national de drapeau national plutôt que de la voir servir à diviser davantage les Canadiens.

Etrange pays tout de même où ce qui unit ailleurs divise ici! Si deux cultures ne s'accommodent que d'un compromis de coexistence composé de refus et d'abstention comment espérer l'unité à l'ONU et comment la voix du Canada peut-elle s'y faire entendre avec des chances d'être écoutée? "Médecin, guéris-toi, toi-même", nous dira-t-on. Canadiens de toute langue et de toute origine ethnique, avalons bravement la potion, c'est l'unité de notre pays qui est en cause. Ensuite nous irons parler d'unité aux autres nations avec quelque chance d'être écoutés.

Gérard Des Groseillers

Quand on discutera la Loi des Liqueurs

Dans un avenir plus ou moins rapproché, peut-être demain, se déroulera un débat épique à l'Assemblée législative, non sur la nécessité de nouvelles universités, mais sur la désormais célèbre Loi des liqueurs.

D'année en année des tentatives ont été faites, sinon pour amender cette loi, du moins pour qu'elle soit respectée. Le nouveau gouvernement au pouvoir, alors qu'il était dans l'opposition, insista pour faire amender la loi, mais inutilement. Et maintenant que ce même parti est au pouvoir, il devra appliquer les principes qu'il a mis de l'avant dans la dernière campagne électorale.

Et ce sera alors l'assaut de tous les intéressés à voir la tolérance se continuer. On veut même élargir la portée de la loi. Les propriétaires de ces cabarets, que la loi désigne sous l'appellation de "gril" ne sont pas, pour leur part, satisfaits de la seule tolérance. Ils veulent qu'on prolonge de 2 à 4 heures a.m., l'heure de fermeture; que l'âge d'admission des jeunes soit portée de 21 à 18 ans... etc.

Ce sont leurs principales demandes, avant que la loi soit discutée. Et pour appuyer leurs suggestions, ces Messieurs affirment que cela contribuera à faire disparaître les débits clandestins.

Tous ces moyens, on s'en rend compte, n'ont qu'un but: augmenter les revenus des propriétaires. On doit se rendre compte que le débit clandestin ne disparaîtra pas pour autant et l'on constatera que plus les heures serons prolongées, plus nombreux seront les accidents.

Quant à réduire l'âge d'admission des jeunes, c'est ouvrir la porte à des abus, déjà formidables.

De 18 à 21 ans c'est l'âge où le jeune homme songe à fonder un foyer. Est-ce au cabaret, à la taverne, que nos jeunes apprendront à faire des économies? A cet âge également nombre de jeunes gens sont encore aux études. Quant aux autres, on sait que nombre de jeunes travailleurs dépensent en une fin de semaine tous leurs revenus de la semaine.

Dans l'étude qu'elle fera de la Loi des Liqueurs, la Législature devra tenir compte du mémoire de la Fédération générale des Ligues du Sacré-Coeur et de celui du Comité de Moralité publique du diocèse de Saint-Jean.

La Fédération nationale insiste sur trois points particuliers:

"Nous voulons que les heures d'ouverture demeurent les mêmes;

"Nous voulons qu'il n'y ait aucun commerce le dimanche et les jours de fête;

"Nous voulons que la carte d'identité soit exigée de la part des jeunes".

Tous les députés ont reçu copie de ce mémoire des suggestions et il sera intéressant de voir dans quelle mesure ils en tiendront compte.

C'est à notre sens le minimum qu'on peut demander à des législateurs chrétiens, qui voulant le respect du dimanche interdisent par des lois le travail le jour du Seigneur. Feront-ils moins quand il s'agit des débits de boisson, qui ne rapportent rien à la population? Ces mêmes députés veulent aussi, nous n'en doutons pas, prévenir la délinquance et enseigner aux jeunes l'économie. Ne vient-on pas de donner au ministère du Bien-être celui "de famille"?

Quant à la carte d'identité, non seulement les jeunes devraient l'avoir, mais aussi nous les citoyens, car elle serait pour tous une protection et une garantie de sécurité.

Ce sont les choses que nos députés devront prendre en considération dans le débat qui va s'engager. Et nous souhaitons avec toute la population, soucieuse du bien-être des jeunes et de la sécurité de tous, nous souhaitons, répétons-le, avec toute la population, tous les mouvements et les autorités qui ont eu à se plaindre du régime de tolérance que nous avons connu, que la loi refondue n'ouvre pas la porte à une situation pire que celle que nous avons.

La parole est à vous Messieurs les députés!

Pierre-René BELLEAU

Le Carême ne doit pas cacher Pâques

A force d'insister sur le carême, nous isolons ce temps de préparation de ce qu'il prépare. Nous le séparons de ce vers quoi il nous mène, nous le détachons de son contexte. Et nous lui donnons une valeur propre qu'il ne possède que par référence à la solennité qu'il annonce.

On dirait que le carême se dresse comme une montagne au milieu du paysage de l'année liturgique. Insistant trop uniquement sur ses exigences d'effort, de ferveur, de piété accrue, de reprise de soi, nous le disjoignons du but de notre effort: l'ouverture de notre âme à la fête pascale. Et comme résultat, le carême passé, nous sommes essoufflés. N'y a-t-il pas une baisse sensible dans notre ferveur religieuse dès le lundi après Pâques? Le carême nous a conduits jusqu'au sommet, comme un téléphérique. Une fois arrivés, nous débarquons et soufflons.

Le point de vue du carême, le sommet, c'est Pâques. C'est vers Pâques que le carême nous mène.

En lui-même, il n'a qu'une valeur de préparation et, pour que cette préparation demeure courageuse, efficace et réaliste, notre spiritualité doit s'éclairer du but vers lequel il nous conduit. Je ne fais pas un bon carême pour faire un bon carême. Je fais un bon carême pour me préparer à fêter le Christ ressuscité, à célébrer l'événement le plus important de l'Histoire du monde, l'événement qui éclaire tous les autres et nous permet de "tenir le coup" lorsque les "événements" de notre vie ou du monde semblent aller à la débandade. Nul échec, nul contrecoup, nulle défaite, si nous situons parfaitement le fait de la résurrection, ne peut nous atteindre en profondeur. Nul mal ne peut nous faire un mal si profond qu'il engendre le désespoir. De l'échec apparent vient la vie. La vraie vie. La résurrection du Christ nous place dans l'unique vraie perspective: celle de la foi en la vie éternelle, celle de la résurrection de nos corps et de nos âmes.

Le temps de carême nous aide à approfondir notre foi pour accepter cette éblouissante certitude: le Christ nous invite à participer à sa résurrection. Mais, auparavant, le Seigneur veut, et c'est normal, que nous passions par les épreuves, les difficultés, la croix. Le disciple n'est pas plus grand que le maître. Etre chrétiens n'est pas jouir simplement des bienfaits du christianisme, bénéficier de ses certitudes, de ses joies. Un chrétien est par son baptême un disciple du Seigneur et, marqué de sa grâce, il s'efforce de vivre comme lui.

Vivre comme lui, c'est simplement être fidèle au Père. La vie du Seigneur Jésus nous donne une leçon de fidélité totale à son Père. C'est la Bonne Nouvelle. Fidélité telle qu'elle devait nécessairement engendrer la Passion de la croix. Qui d'entre nous n'a eu à souffrir parce qu'il voulait simplement être fidèle à ses engagements humains, à ses amitiés humaines, à son amour humain? Peut-être la fidélité est-elle la vertu la plus difficile à pratiquer? Même sur le plan humain.

Sur le plan religieux, un chrétien, dont le nom n'est pas une étiquette mais une réalité, fait aussi l'expérience de la fidélité. De la fidélité aux engagements du baptême. C'est pourquoi le carême, comme une cure de fidélité, nous remet en face de nos devoirs essentiels, en face de la lutte essentielle: la lutte contre le mal. Le mal sous toutes ses formes, que ce soit le péché contre Dieu ou le péché contre les autres. Le carême: temps de libération du mal par la prière — le contact avec Dieu — par la mortification, — la reprise en main de soi-même — par la fréquentation des sacrements, — la présence matérielle du Christ — par la charité, — l'attention aux autres.

Le carême: un temps de cure. Une cure du coeur qui, trop enlisé dans le sensible, a besoin, de temps en temps, de jeûner. Comme on se met à l'eau de Vichy lorsque le foie est encrassé, on met son âme à la diète. On s'épure.

Et le coeur remis à neuf, le chrétien peut à Pâques renouveler sans mensonge l'engagement pris au baptême, l'engagement par lequel il a été uni au Christ, au Christ auquel il communie. C'est normal puisque nous nous sommes préparés à rencontrer ce Vivant et à revivre de sa vie.

La communion pascale bien préparée par le carême en est l'aboutissement normal. Elle nous fait chaque année ressusciter avec le Seigneur. Elle nous unit à lui pour faire face à la vie avec courage, avec sérieux, avec joie.

Avec joie, bien sûr, puisque sa résurrection que nous fêtons nous affirme la réalité de sa parole: Courage, j'ai vaincu le monde. (CCC)

P. Robert BASTIN, o.m.i.

Ne vous en faites pas...

Une température printanière . . . ce fut un mardi-gras de beau Saint-Valentin!

●

Avant l'accident, elle avait passé une partie de la soirée au "Richelieu" avec son ami... de dire le témoin.

●

Et l'avocat de la Couronne de bien lui faire spécifier que ce n'est pas au journal "Richelieu"... mais bien à l'hôtel Richelieu.

●

Dans la ville-soeur, on est à fourbir les armes électorales... on est assuré qu'il y aura des combattants.

●

On est même prêt à extraire des votes... sans douleur.

●

A Saint-Jean, la grande accalmie avant... on sait quoi... les visites à domicile, en soirée, sont même commencées.

●

Dans le langage électoral, on appelle ça... la chasse aux candidats.

●

N'empêche que les plus habiles savent se jeter sur le bon côté... quand c'est le temps... l'expérience vaut la science.

●

On pouvait s'y attendre... une plainte de "fabrication de preuves"...

●

Nos annales judiciaires de nouveau en évidence ...encore du pain sur la planche pour les journalistes.

●

Définitions:
Piéton: Le principal obstacle à la circulation.
Poire: Fruit de quatre saisons.
Poche: Hôtel de la monnaie.
Potence: Soutien-gorge.
Prévoir: Un truc pour s'empoisonner l'existence.

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 361 —

Le Comité sera présent

Les quotidiens ont commencé d'en parler, le projet de loi sur la régie des alcools s'annonce enfin. Au moment où ces lignes sont écrites, on se préparait à l'Assemblée législative à faire connaître ce projet de loi qui amendera la loi des liqueurs alcooliques du Québec s'il est adopté.

Déjà on présuppose, comme l'avait d'ailleurs rapporté le Comité la semaine dernière en se référant à une nouvelle parue dans un quotidien de langue anglaise, que la nouvelle loi sera plus généreuse quant aux heures où la vente des alcools sera permise. On s'accorde cependant à ajouter que l'application de cette nouvelle loi sera rigoureuse.

Le premier ministre a promis que les personnes et les associations intéressées pourront se faire entendre quand ce bill parviendra devant un Comité de l'Assemblée législative après lecture et débat, s'il y a lieu, en Chambre. Pour sa part le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean sera représenté devant ce Comité. Comme il lutte depuis huit ans au sujet de la loi des liqueurs alcooliques il entend bien avoir son mot à dire avant que ce bill soit adopté.

Les délégués du Comité apporteront avec eux le mémoire que le Comité a déjà présenté au Premier ministre et où sont simplement mais clairement indiquées ses recommandations.

*

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, Casier Postal 520, Saint-Jean, P.Q.

Le Courrier de la Charité

— DEMANDE No 64 —

Nous tenons tout d'abord à remercier très sincèrement la personne qui a bien voulu nous rendre le service de nous signaler la façon vraiment maladroite avec laquelle nous procédons dans ce Courrier. Ses remarques très pertinentes nous ont fait réfléchir et nous allons essayer de nous améliorer. Il ne faudrait pas cependant faire porter la responsabilité de la rédaction du courrier sur tout le groupe des Equipières, encore moins sur le Journal "Le Richelieu"; la seule coupable est la rédactrice du Courrier. Notre idée n'a jamais été de faire de la peine à qui que ce soit ni de faire la leçon, ni rien de cela, mais simplement d'arriver à obtenir un lit quand un pauvre avait besoin d'un lit, une chaise quand un pauvre en avait besoin, etc. Nous admettons avoir demandé d'une façon un peu raide, un peu genre-la-bourse-ou-la-vie, mais à l'avenir, nous ferons attention. Nous remercions ceux qui ont bien voulu passer par-dessus cette lacune en répondant quand même à nos demandes et nous présentons nos particulières excuses à la personne qui nous a écrit et avec qui il nous est impossible de communiquer, parce qu'elle n'a pas signé son nom... Nous comptons sur sa sympathique compréhension.

* * *

La Société Saint-Vincent-de-Paul apprécierait beaucoup recevoir deux bassinettes pour deux familles pauvres qu'elle visite. Nous espérons que cette demande trouvera un écho quelque part et d'avance nous remercions.

On signale: FI. 6-3645 ou FI. 7-4718.

Le numéro de téléphone officiel du Courrier est FI. 7-4718; pour raisons de commodité, nous donnons parfois d'autres numéros; mais on peut toujours s'adresser à FI. 7-4718.

* * *

REMERCIEMENTS: A la dame qui a fabriqué de ses mains — avec amour, un superbe trousseau de baptême, cela en réponse à une de nos demandes. La Présidente des Equipières, qui a pu admirer de près ce trousseau, nous a fait part de son émerveillement. Chaleureux merci.

LES EQUIPIERES DE LA CHARITE

Tél. FI. 6-6928 Sur rendez-vous S.V.P.

J.-PAUL CARON, b.a., d.c.

Membre du Collège des Chiropraticiens

RAYONS-X

69 Saint-Jacques Saint-Jean, P.Q.

Premières activités de l'Oeuvre de la Soupe

La première semaine d'activités de l'Oeuvre de la Soupe à Saint-Jean a clairement démontré la raison d'être de cette initiative charitable.

Une incursion dans les statistiques compilées par les Equipières de la Charité, révèle qu'au cours de la première semaine, elles ont servi à leurs pauvres 225 bols de soupe, et 25 pains ainsi que le beurre nécessaire. Des collations de viande froide, céleri et sardines ont également été vivement accueillies par les miséreux.

La cuisinière, Mme Dion, a préparé pour ses "clients" quatre variétés de soupes: au vermicelle, au pois, au poulet et aux légumes.

Jusqu'à date, les Equipières ont fait profiter les pauvres de leurs réserves, mais ces réserves ne sont pas encore ce qu'elles devraient. C'est ainsi que les vendredis, il serait bon de pouvoir offrir aux plus miséreux: des oeufs, du fromage ou des poissons en boites; mais encore faudrait-il que les Equipières aient dans leurs armoires des oeufs, du fromage ou des conserves de poisson.

Quiconque voudrait offrir de ces produits ou de tout autre qu'il jugerait bon, pourra communiquer avec Mme René Payette, tél.: 8-4885 ou Mme Richard Lanciault 8-3154; ces dames se feront un plaisir d'accepter ce qu'on voudrait bien faire parvenir à l'Oeuvre de la Soupe de St-Jean.

Ciné-Club pour la jeunesse ouvrière

Le 1er mars 1961, le Ciné-Club ouvrira ses portes à tous les jeunes travailleurs qui désirent voir des films pour un prix modique. Le but de Ciné-Club est de créer des liens entre les jeunes travailleurs et leur faire passer des soirées agréables.

L'endroit de la représentation sera au local de la JOC angle Mercier et Frontenac, la date, le mercredi à 8 h. le 1er mars.

Ce ciné-Club est seulement pour les garçons, les filles n'y seront pas admises.

Bienvenue aux jeunes travailleurs.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au no 507 Laurier, entre 6 h. et 7 h. et demander Roland Deschênes. Réjean Dupuis, tél. 7-2417.

Pour la Parade de Modes

Le Comité d'organisation de la Parade de Modes du Printemps tient à aviser la population féminine de Saint-Jean et de la région des moyens à prendre pour s'assurer définitivement une place à l'une ou l'autre des représentations qui seront offertes à la Centrale Catholique le 8 mars prochain en matinée et en soirée.

Les billets se vendent au prix de $1.25 pour la représentation de l'après-midi et de $1.50 pour la représentation du soir.

On peut s'en procurer en s'adressant aux endroits suivants: Salon Adrien Boivin, Mlle Poulin, Bijouterie Brodeur, la pharmacie Régnier, la pharmacie Lafontaine, Mme G. Bessette, 22 rue Notre-Dame, tél. FI. 7-1342.

Il est incontestable devant les succès remportés précédemment par cet événment social qu'il vaut mieux ne pas retarder l'achat de son billet, afin de ne pas s'exposer à se voir refuser l'entrée de la salle. Chaque année, cette parade de modes a attiré des milliers de personnes et plusieurs ont dû retourner à la porte devant des salles combles.

Le programme de cette année, avec Mme Fleishmann comme commentatrice et M. Bernard Lachance à l'orgue, attirera certainement une foule aussi considérable. Déjà, de nombreux et magnifiques prix de présence ont été recueillis pour être distribués au cours des deux spectacles.

La cape de fourrure donnée par le Salon Denicourt sera attribuée ce soir-là.

Lettre pastorale sur le Carême

GÉRARD-MARIE CODERRE
par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège Apostolique
Évêque de Saint-Jean-de-Québec

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction dans le Seigneur.

Nos très chers Frères,

Le temps du Carême qui s'ouvre le Mercredi des Cendres, nous donne l'occasion de rappeler les obligations extérieures auxquelles les catholiques, qui n'en sont pas légitimement dispensés, doivent s'astreindre.

Toutefois, avant même de préciser ces obligations, Nous tenons à bien proclamer que la loi de la pénitence est une *loi divine,* promulguée par l'Evangile, et qu'elle ne souffre ni exception, ni dispense. Tous les chrétiens, dans la mesure de leurs forces, sont tenus de se mortifier. Nul ne peut se soustraire au devoir du renoncement personnel.

Les lois du jeûne et de l'abstinence, étant des lois *ecclésiastiques,* peuvent subir des modifications, que les circonstances de personnes, de temps et de lieux indiquent: les Autorités ecclésiastiques sont compétentes pour prendre en ce domaine les décisions opportunes. Mais, le principe du renoncement est une prescription divine, dont l'Eglise ne peut dispenser qui que ce soit et dont chaque fidèle doit chercher la réalisation efficace dans sa vie personnelle. Ce n'est pas avant tout de pratiques de mortification corporelle qu'il s'agit, mais de purification du coeur, de retour à Dieu pour rétablir ou renforcer nos liens d'amitié et d'intimité avec Lui.

Pour les chrétiens, dignes de ce nom, le Carême et l'Avent restent donc des temps de pénitence, durant lesquels l'on se mortifiera généreusement, l'on priera plus que de coutume et l'on s'abstiendra des divertissements profanes. Plus certaines formes de pénitence officielle sont atténuées, plus il convient, par des actes laissés à notre initiative personnelle, de pratiquer la grande loi du renoncement.

> "Servons-nous plus discrètement du parler, du manger, du boire, du sommeil, des jeux et restons en éveil contre le péché". (Hymne des Matines en Carême)

I — ABSTINENCE ET JEÛNE

Les lois de l'Eglise, concernant l'abstinence et le jeûne, sont actuellement les suivantes:

1. L'abstinence — qui s'impose dès l'âge de 7 ans — oblige:
   a) tous les vendredis de l'année;
   b) le Mercredi des Cendres;
   c) La Vigile de la fête de l'Immaculée-Conception (7 décembre), sauf si ce jour tombe un dimanche;
   d) la Vigile de Noël (24 décembre), ou à volonté le 23 décembre.
2. Le jeûne — auquel les fidèles sont astreints dès l'âge de 21 ans accomplis jusqu'au commencement de la soixantième année — oblige quatre fois par année: deux fois en Carême et deux fois durant l'Avent, soit:
   a) le Mercredi des Cendres;
   b) le Vendredi-Saint;
   c) la Vigile de la fête de l'Immaculée-Conception (7 décembre), sauf si ce jour tombe un dimanche;
   d) la Vigile de Noël (24 décembre) ou à volonté le 23 décembre.
3. La loi de l'abstinence interdit l'usage de la viande et du jus de viande; de même que du sang, de la graisse et de la moelle des animaux qui vivent sur la terre; par contre, sont permis, les oeufs, les laitages (lait, crème, beurre, fromage), les condiments et les assaisonnements même s'ils proviennent de la graisse des animaux.
4. La loi du jeûne prescrit de ne faire qu'un seul repas complet par jour, la coutume autorisée dans le diocèse permet de prendre deux autres repas maigres, dont chacun règle l'importance en tenant compte tout à la fois des exigences de la pénitence et du travail qu'il est appelé à fournir.

   Les jours de jeûne, on ne peut pas manger de nourriture solide entre les repas, mais les liquides, y compris le lait et les jus de fruits, sont permis.
5. Les fidèles peuvent toujours obtenir pour des raisons sérieuses la dispense des lois de l'abstinence et du jeûne. Ils sont même exemptés de ces lois, en cas d'impossibilité physique ou morale.

Bien que la loi d'abstinence soit plus facile à observer, et qu'il faille un motif plus grave pour s'en exempter, en sont généralement excusés ceux qui ne sont pas en état de s'y conformer, par exemple les malades ou ceux qui auraient une grande difficulté à le faire. C'est ainsi que peuvent manger de la viande les personnes qui, les jours d'abstinence, prennent leur repas, pour une raison légitime, en dehors de leur domicile et en des circonstances où il ne leur est pas facile de faire un repas sans viande.

Quel que soit le motif qu'ils invoquent, les fidèles doivent en toutes circonstances éviter de scandaliser leur prochain et, à moins de raisons très spéciales, ne se pré-

(Suite à la page 13)

DÉCÈS

Décès du Frère Claude Lavoie, f.i.c.

Samedi, le 11 février, est décédé à la Maison principale de Laprairie, Frère Claude Lavoie de la Congrégation des Frères de l'Instruction Chrétienne. Fils d'Alexandre Lavoie et de Berthe Falardeau, le défunt naquit à Ste-Thérèse de Blainville le 7 juin 1941. Frère Claude Lavoie avait fait profession à Oka le 15 août 1960 et dépendait du district des Saints-Martyrs Canadiens. Depuis septembre dernier, il était étudiant au Scolasticat-Ecole normale de Laprairie. Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, son père, M. Alexandre Lavoie, sa mère, née Berthe Falardeau et cinq soeurs: Mme Fabienne Lotosky, Mlle Suzanne, Mlle Monique, Mlle Lisette et Mlle Michelle. Les funérailles ont eu lieu au Mont La Mennais, à Oka (cté des Deux-Montagnes), mercredi le 15, à 10 heures.

Décès de Mlle Simone Dupuis

Récemment, est décédée après une longue maladie, Mlle Simone Dupuis, fille de M. et Mme Patrick Dupuis, née Evangéline Richer-Laflèche. Elle était âgée de 37 ans.

Outre ses père et mère, elle laisse dans le deuil ses soeurs et beaux-frères: M. et Mme Aimé Baril (Gisèle); M. et Mme Paul Cousineau (Pauline); M. et Mme Egidio Stoochero (Louise); Mlle Thérèse Dupuis; un frère et une belle-soeur: M. et Mme Jean-Marc Dupuis (Baryl Kraft); ses oncles et tantes, plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice. M. le chanoine J. A. Gareau a chanté le service, assisté de MM. les abbés D. Bouchard et Denis Hébert, comme diacre et sous-diacre.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Georges Dubois

Lundi dernier, est décédé après une longue maladie, M. Georges Dubois, époux de feu Amanda Robert. Agé de 82 ans, le défunt avait été marchand de bois dans notre ville.

Il laisse dans le deuil deux fils: Georges-Alcide, de Bridgeport, Conn. et Horace, de Magog; trois filles: Mme Bertha Florent, de Magog; Mme Patrick Maloney, de London, Ont.; Mme Marthe Cheval, de London.

Ses funérailles ont lieu ce matin, jeudi, à la Cathédrale.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. J. Henry Lucas est décédé

C'est avec une douloureuse surprise que la population apprenait, mardi matin, le décès de M. J. Henry Lucas, gérant de Aircraf Industries, à Saint-Jean. M. Lucas s'était senti indisposé dans l'après-midi de lundi et il avait été hospitalisé. Il décédait quelques heures plus tard, victime d'une trombose.

Agé de 48 ans, M. Lucas était le président de l'Association locale des Manufacturiers. Membre du Club de Golf, du club Curling, il avait aussi été vice-président de la campagne de la Fédération de Charité de St-Jean.

Il laisse son épouse, née Doris Stevenson, quatre fils: Robert, Jean, Peter et Terry Lucas; sa bru et une petite-fille.

Ses funérailles ont lieu cet après-midi, jeudi, à 2 h. p.m. à l'église United.

Nos sincères condoléances à la famille.

CHRONIQUE COLOMBIENNE

CONSEIL 1145 — SAINT-JEAN, Qué.

Jeudi dernier, 9 février, avait lieu aux salles du Conseil l'assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb. Mgr Lucien Messier, aumônier du Conseil, étant présent, s'est montré très satisfait du travail accompli par le nouveau comité de l'observance du Vendredi saint et insista pour que ce comité continue ce travail jusqu'à ce qu'il obtienne un succès complet.

Le comité aura à se réunir encore plusieurs fois afin de terminer le travail si bien commencé.

Je regrette toutefois qu'il ne fut pas possible de faire changer le deuxième jeudi de chaque mois pour l'assemblée régulière du Conseil. Nous l'avions promis à plusieurs afin de les accommoder, mais, étant donné que la majorité s'est prononcé contre...

M. Irenée Richard, président des activités religieuses, rappelle de nouveau à tous les membres qu'il y aura retraite fermée à la Villa St-Jean du 9 au 11 mars prochain pour les Chevaliers de Colomb du Conseil 1145, et vous redemande de vous inscrire le plus tôt possible, soit au Grand Chevalier, M. Omer McCraw ou à M. Etienne St-Laurent, ou au gardien des salles, M. Féliza Ménard. Il reste encore quelques places et n'attendez pas à la dernière journée afin d'éviter tout désappointement.

Nous apprenons qu'il y a maladie dans la famille de Me Roland Sabourin, aviseur légal du Conseil; c'est ce qui explique son absence à la dernière assemblée. Nous souhaitons guérison rapide et prions le Très-Haut de protéger ceux qui lui sont chers.

Alphard Aubé

Assemblée record à...

(suite de la page 3)

M. Augustin Gibeau offre ses services pour l'entretien des parcs.

Le Ministère des Transports avise le Conseil qu'il y aura, dorénavant, vols de jours et de nuit à l'aéroport municipal.

Yelle Body Works, propriété de M. Roméo Yelle, demande sa part de travail dans le débossage des voitures envoyées dans les garages par les constables, à la suite d'accidents.

St. Johns Roofing Sheet Enr., propriété de M. Brossard, fera un estimé pour couvrir l'agrandissement du garage municipal.

Le conseil du village de Mont-Saint-Grégoire fera une demande officielle pour obtenir le service de nos pompiers en cas d'incendie. Une délégation dirigée par le maire Plourde, le secrétaire, M. Lalanne, M. René Trudeau et autres conseillers a rencontré le Conseil de Ville, à cet effet. Notre chef des incendies ira faire enquête quand demande officielle aura été faite.

Sur recommandation de M. Wilfrid Boutin, il y aura augmentation de certains salaires à des employés de bureau.

M. Lionel Nolin recevra une gratification de $25 pour services rendus.

On paiera un montant de $13,587.30 pour travaux exécutés par Lemieux & Frère au Centre Récréatif de St-Edmond. L'architecte a recommandé le paiement. On a donc payé à date $111,000 sur le contrat de $135,000.

Star Brush Ltée dépose $150 pour obtenir une licence de vente à domicile.

Le Directeur de la Police suggère de placer des enseignes de stationnement de 15 minutes pour faciliter l'accès à la porte principale du garage Denault & Lorrain, rue St-Jacques. Adopté.

La Cité fera installer une pompe pour huile diésel et des prix seront demandés pour construire un réservoir d'une capacité de 1500 gallons.

M. Robert Lessard écrit au Conseil pour suggérer à la Cité de continuer à effectuer ses affaires avec une banque canadienne-française. Il demande aussi que l'employé qui demande les dues pour le ramonage des cheminées écrive "cheminée" au lieu de "chuminé".

Le bail avec Canadian Oil est accepté.

On accepte une offre de M. Bruno Choquette, 85 MacKenzie King, au montant de $125 pour le bois qui sera retiré lors de la démolition de la station actuellement située sur le terrain à 285 Richelieu.

Des soumissions seront demandées pour le briquetage de l'agrandissement du garage municipal.

Philippe Ouellet et Equipement de Bureau Richelieu envoient des soumissions pour l'achat d'une armoire-vestiaire qui sera placée dans le bureau du Directeur de la police. L'échevin Fernand Roy est chargé de l'achat de l'armoire.

Le Ministère de l'Agriculture à Ottawa enverra un inspecteur à St-Jean au début de juin pour rencontrer M. Antoine Morin et lui fournir des conseils pour dépister et enrayer la maladie hollandaise des ormes.

On fera enquête pour établir les responsabilités des dommages causés dans la cave de l'épicerie Marcel Fortin, rue Mercier.

L'assemblée est ensuite levée.

Il y aura une autre assemblée spéciale jeudi soir, 16 février, pour étudier le fonds de pension. Mme R.-A. Brunet, des Prévoyants du Canada sera présente avec un actuaire.

A la réunion de la C. Women's League

Dimanche après-midi, le Conseil paroissial de la Catholic Women's League de St Thomas Moore profitait de l'heure du thé pour se réunir au presbytère et offrir ses voeux à Madame Schleuniger qui retourne en Suisse. Depuis 5 ans, Mme Schleuniger s'est largement dévouée pour la C.W.L. et son départ sera péniblement remarqué. A titre de souvenir, les membres du Conseil lui présentèrent une porcelaine de Chine.

La présidente, Mme Mathew Ford, a présidé la réunion et présenté l'orateur incité, M. l'abbé Roger Cyr, curé de Longueuil. M. l'abbé Cyr était autrefois aumônier de la CWL à St-Jean. Il fut remercié par le R. P. Pascal, o.f.m., conv.

La prochaine vente de tabliers fixée au mois d'avril, sera organisée par Mmes Robin et Manning; celle des vivres, par Mmes Jessop et McGuire. Le tirage sera confié à Mme Frawley et à son comité.

Remerciements

Les enfants de Mme Donalda Dextraze-Quintin et les membres de la famille Quintin vous prient d'agréer l'expression de leurs sincères remerciements pour la sympathie que vous leur avez témoignée dans leur profonde affliction.

Aubaine pour célibataire!

Appartement à louer

pour être partagé avec

Shirley MacLaine et Brigitte Bardot

S'adresser à

JACK LEMMON

au Théâtre Impérial, dim. à mar.

Ligue mixte de quilles

Classement:

	Pts
Eusèbe Berger Cie Ltée	54
Molson Breweries Ltd.	45
Trans-Canada Shoe Ltd.	43
Marcel Roy, meubles	43
Seven-Up	38
Gagné Télévision	36
Garage G. Brodeur	31
Carrier Electric	30

La plus haute moyenne chez les hommes est détenue par M. J. Charest, 156 et chez les femmes par Mlle L. Alexandre, 121.

Le plus haut simple chez les hommes J.-C. Aubé, 233 et le plus haut triple par le "terrible" J. Smith, 562.

Le plus haut simple chez les femmes par Mme Maurice Gagné, 214 et le plus haut triple par la même personne.

Pour répondre à une lectrice nous devons vous dire que M. Jacques Smith ne travaille pas dans un chantier mais bien dans un magasin de chaussures de la rue Richelieu.

Mme Simone Lemieux.

Au Cercle Philharmonique

A l'approche du concert annuel, une activité fébrile règne au sein du Cercle Philharmonique. Le Conseil exécutif composé de Bernard Lebeau, Paul-Emile Moreau, Louis Robert, A. Lupien, se donnent la main pour faire de ce concert cédulé pour la fin d'avril, un succès sans précédent.

M. Aimé Lainesse, notre directeur musical actuel, corniste à la Symphonie de Montréal, compte parmi ses activités l'heure du concert à la TV la présidence des élèves du conservatoire de Montréal, de la radio, du studio, concerts, etc. Dû à son dévouement exceptionnel, les membres lui donnent entière coopération. Des cours de théorie et d'instrumentation sont donnés gratuitement par M. Lainesse à 4 h. p.m. le lundi de chaque semaine. Tous ceux que pourraient y être intéressés sont priés de se présenter aux locaux du Cercle Philharmonique, 181A Longueuil à l'heure mentionnée. Le but de ces cours est de favoriser le développement musical des gens intéressés et aussi pour recruter des membres sérieux pour joindre à l'avenir les rangs de plus en plus grandissants du Cercle.

Il y aura pratique régulière lundi le 20 février à 8 h. 15 p.m. Que chaque membre se fasse un devoir d'y assister.

Chaque semaine, un article paraitra dans ce journal vous donnant quelques informations sur les activités du Cercle Philharmonique.

A la semaine prochaine.

Le coin de la Légion

Le mois de février est sans doute un des mois les plus actifs dans notre Branche locale de la Légion. Chaque fin de semaine est remplie d'activités. Tous nos membres se font un devoir et un plaisir de se rencontrer.

Ainsi, samedi soir dernier, nous avons eu la danse annuelle du mardi-gras et de la St-Valentin. Comme d'habitude, nous avons eu une assistance nombreuse et enjouée. Merci à tous ceux qui se sont dévoués pour faire un succès de cette soirée, et pour préparer le succulent goûter qui fut offert.

Dards

N'oubliez pas de venir samedi soir alors que nous aurons la visite de l'équipe de Cowansville. Nul doute que tous nos joueurs veulent gagner cette première joute de la semi-finale. N'oubliez pas que chaque partie est importante; donc, faites un effort. Même si vous ne jouez pas, venez encourager vos représentants. Il y aura pratique vendredi soir, pour vous mettre en forme.

Au revoir, donc et à la semaine prochaine pour d'autres nouvelles de votre Légion.

Notes paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 11 février, a été baptisée Marie, Lucie, Nicole, née le 30 janvier, enfant de M. Philippe Guay et de Huguette Tougas. Le parrain a été M. Florian Proulx et la marraine Lucie Tougas, oncle et tante.

—A la Cathédrale, le 12 février, a été baptisé Joseph, Léon, Roger, né le 30 décembre, enfant de M. Jean-Jacques Hébert et de Dorothy Margaret Schipper. Le parrain a été M. Louis-Albert Prudence et la marraine Mireille Prudence.

—A la Cathédrale, le 12 février, a été baptisée Marie, Huguette, Lisette, Sylvie, née le 27 janvier, enfant de M. Laurent Vaillancourt et de Huguette Bessette. Le parrain a été M. André Bessette et la marraine Lisette Bessette, oncle et tante.

—A la Cathédrale, le 12 février, a été baptisé Joseph, Claude, Luc, né le 28 janvier, enfant de M. Rosaire Duchesneau et de Jeannine Lecompte. Le parrain a été M. Claude Lecompte et la marraine Pauline Gibelo, oncle et tante.

—A la Cathédrale, le 12 février, a été baptisée Marie, Andrée, Margaret, Sonia, née le 23 janvier, enfant de M. John Scott et de Louise Caron. Le parrain a été M. Michel Bonnette et la marraine Andrée Moquin.

—A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 12 février, a été baptisée Marie, Juliette, Denise, Manon, née le 2 février, enfant de M. Pierre Boulais et de Denise Vézina. Le parrain a été M. Armand Vézina et la marraine Juliette Samson, grands-parents.

—A Notre-Dame-de-Lourdes, le 21 janvier, a été baptisé Joseph, Oscar, Denis, Michel, né le 3 janvier, enfant de M. Roger Deschamps et de Jeanne Thibodeau. Le parrain a été M. Denis Thibodeau et la marraine Blanche Brossard, oncle et grand-mère.

—A Notre-Dame-de-Lourdes, le 12 février, a été baptisé Joseph, Jean-Marie, Bernard, né le 25 janvier, enfant de M. Jean-Paul Carrier et de Lorraine Dion. Le parrain a été M. Lucien Bédard, et la marraine Alma Carrier, oncle et tante.

—A Notre-Dame-de-Lourdes, le 12 février, a été baptisé Joseph, Louis, Pierre, né le 24 janvier, enfant de M. Marcel Hébert et de Claire Morin. Le parrain a été M. Ls-Philippe Hébert et la marraine Diane Ouimet, grands-parents.

MARIAGES

Dupuis - Bonnafé

En l'église Cathédrale le 11 février a été célébré le mariage de M. Guy Dupuis, fils de M. Aristide Dupuis et de feu Marie-Ange Giroux, à Mlle Olivette Bonnafé, fille de feu Ernest Bonnafé et de Thérèse Labrecque. Les témoins ont été MM. Aristide Dupuis et Paul Labrecque.

Forcier - Fortin

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice a été célébré le mariage de M. Lucien Forcier, fils de feu Jean-Baptiste Forcier et de Juliette Lafrenaye, à Mlle Jocelyne Fortin, fille de M. Léon Fortin et de Alexandrine Coache. Les témoins ont été MM. Armand Forcier, frère, et Léon Fortin, père.

La Bible vous parle . . .

C'est une bonne chose que le sel. mais si le sel perd sa saveur, avec quoi l'assaisonnera-t-on? Il n'est bon ni pour la terre ni pour le fumier: on le jette dehors. (Lc 14, 34). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

A LOUER

LOCAL COMMERCIAL, rue St-Jacques, entre rues Richelieu et Champlain.

POUR INFORMATIONS

Tél. Fl. 6-4455

CHAMBLY

Séminaire des Oblats de Marie-Immaculée

En cette année anniversaire de la mort de Mgr Mazenod, fondateur des Oblats, le Séminaire de Chambly a organisé une exposition Oblate qui se tiendra au Séminaire même du 12 au 26 février prochain. Vous êtes tous invités avec vos amis à venir à cette exposition qui montre les Oblates à l'oeuvre dans les cinq continents qui souligne le développement merveilleux de la congrégation qui a été fondée en 1816.

Bienvenue à tous.

Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

A la dernière assemblée des Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc ont été tenues au sein de ce mouvement, les élections qui ont donné les résultats suivants: M. Raoul Potvin, président; M. Pierre Gagnon, vice-président; M. Guy Vézina, secrétaire; M. Gilles Brodeur, trésorier; M. Jean-Denis Martel, 1er conseiller; M. Emile Lépine, 2e conseiller; M. Gilles Prairie, 3e conseiller; M. Lucien Gamache, 4e conseiller; M. Marcel Robert, 5e conseiller.

Pour sa part, Mme André Larivée a été élue présidente des Jeanne d'Arc. Son comité se compose de Mme Marcel Robert, vice-présidente, Mme Gérard Roy, secrétaire ; Mme Adélard Raymond, trésorière; Mme Roméo Lépine, 1ère conseillère; Mme Paul St-Marseille, 2e conseillère; Mme Aimé Landry, 3e conseillère; Mme Raoul Potvin, 4e conseillère; Mlle Thérèse Deschamp, 5e conseillère; Mlle Thérèse Soucy, 6e conseillère; Mlle Cécile Boudreau, 7e conseillère.

Invitation à tous

Nous vous prions d'assister à l'assemblée générale du 21 février. Programme: forum, divertissement ainsi que goûter aux fèves au lard, prix de présence. Tous les sympathisants du cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc sont cordialement invités.

Les Amis de la gaieté

Après quatre grands mois d'inactivité, la troupe folklorique de Chambly "Les Amis de la gaieté" s'est levée de nouveau pour continuer son oeuvre.

En effet, c'est en novembre dernier que les jeunes se sont donnés la main pour mettre sur pied la troupe de folklore.

Grâce au chef de file M. Clément Lareau qui dû patienter et répéter plusieurs fois, que nous avons maintenant à Chambly une nouvelle troupe qui veut employer ses loisirs à des divertissements sains et durables.

Aussi une élection simposait par suite de la démission de M. Guy Dubuc, qui donna beaucoup de ses loisirs au profit des jeunes. Alors M. Clément Lareau fut ipso-facto nommé président et meneur. Pour le seconder, Mlle Jeannine Bigonesse se distingue comme secrétaire et trésorière. A leur côté nous remarquons M. Raymond Guyot comme responsable.

Parmi les activités de la troupe, figurait dimanche dernier un sleighride. Le tout s'est déroulé dans une atmosphère de gaieté. Pour clôturer cette balade il y eut danse au local de la troupe. Dans la soirée, pour clore cette journée, on présenta un magnifique gâteau, pour fêter les anniversaires de naissance de trois folkloristes de la troupe: Mlles Monique Bisaillon, Emilienne Baril et Micheline Brouillette qui célébraient leur anniversaire au cours du mois de janvier.

Ainsi la troupe comprenant 30 membres est sur un bon chemin. C'est un bon moyen d'employer les loisirs des jeunes qui apprennent non seulement la danse mais aussi le bon comportement de soi. Ainsi d'une pierre deux coups. Nous encourageons donc tous les jeunes de 16 ans et plus de se joindre à la troupe et ils jouiront davantage de leurs loisirs en se procurant un divertissement sain.

Les Amis de la Gaieté

Jeunes filles:

La deuxième réunion des Enfants de Marie se tiendra mercredi le 22 février aux loisirs de Chambly. Toutes les jeunes filles sont cordialement invitées pour cette réunion qui s'annonce très intéressante. Au programme de la soirée: explication de la nouvelle congrégation; il y aura conférence sur un sujet qui intéressera les jeunes filles. Après, il y aura une élection pour former un nouveau conseil.

Jeunes filles: la Sainte Vierge frappe à ta porte; ouvre-lui!

A votre service pour IMPRESSIONS de toutes papeteries - professionnelles -
Les Editions du Richelieu LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

LAPRAIRIE

(CHRIST-ROI)

Nouvelle présidente

A notre dernière réunion du Cercle d'Economie Domestique, le Conseil a accepté la démission de Mme Jean Desautels qui occupait ce poste depuis 5 ans. Sous sa conduite, le Cercle a connu des heures de hausse et de baisse. Nous la remercions pour son grand dévouement. L'élection qui suivit désigna comme présidente, Madame Léopold Bisaillon, ci-devant, première vice-présidente, poste qui sera rempli par Mme Aristide Larose.

Nous désirons offrir nos félicitations aux nouvelles élues, leur souhaitant tout le succès possible et leur promettant notre total appui.

Le Conseil

Naissances

Le 12 février a été baptisée Marie, Juliette, Sylvie, née le 29 janvier, enfant de M. Paul Ste-Marie et de J. Larivière. Le parrain a été M. Maurice Larivière et la marraine Juliette Bertrand, oncle et tante. Porteuse: Claudette Ste-Marie, soeur.

Le 11 février a été baptisé Joseph, Albert, Jean, né le 31 janvier, enfant de M. René Bolduc et de Henriette Legault. Le parrain a été M. Albert Bolduc et la marraine Marie-Jeanne Palin, grands-parents.

Sépulture

Le 4 février est décédé subitement à Candiac, à l'âge de 48 ans et 4 mois M. Roland Gauthier, époux de Dorila Bourque.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, un fils: Alfred.

Le service a été chanté le 8 février en l'église paroissiale par Mgr J. Chevalier, assisté de MM. Yvan Grégoire et Edouard Goyette, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

C'est Mgr le curé qui fit la levée du corps.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-ISIDORE

Hockey

Le club du dévoué président Noël Dubuc a remporté une autre précieuse victoire sur le club Sainte-Martine au compte de 5-3. Les frères Payant ont compté un but de toute beauté. Germain a déjoué le joueur de défense pour ensuite passer le disque à Laurent qui n'a pas raté sa chance en logeant la rondelle derrière le gardien de but adversaire. Laurent a compté un autre but dans la joute.

Notre confrère Rolland Dubuc, qui part de Pointe-aux-Trembles pour aller joueur à Valleyfield, a compté un but tandis que Raymond Guinois et Camille Reid complétèrent le pointage. J'aimerais aussi souligner le magnifique travail de notre gardien de but, Gilbert Charron, qui s'améliore beaucoup. Gérald Perras ne compte peut-être pas beaucoup de buts mais il épate sur la défensive et aide les frères Payant dans la production de buts. Nous comptons grandement sur les joueurs d'utilité pour les prochaines séries éliminatoires. Je demanderais aux membres de la direction MM. Denis "Titi" Dubuc, Fernand "Ignace" Gervais, Jacques "l'instructeur" Lemieux et Lucien "transport" Dubuc de continuer à aider Noël Dubuc dans son travail de président. J'invite ici tous nos supporteurs à venir, de nouveau, encourager les joueurs lors de la prochaine joute qui aura lieu à Verdun, dimanche soir le 19 février, à 9 h. 30 contre St-Remi. Et sur ce, à la semaine prochaine.

Pierre Beaulieu,
secrétaire et publiciste.

Tél. FI. 7-4485
JACQUES LAFLAMME
L.S.C., C.A.
Comptable agréé
139, rue Mercier SAINT-JEAN

L'ACADIE

Assemblée des Fermières

Jeudi dernier avait lieu l'assemblée régulière des Fermières. Nous avions des invitées des cercles de St-Jean et Iberville. Après le rapport mensuel du Cercle donné par la secrétaire, Mme Lucien Gagnon, Mme R. Tougas, présidente, souhaita la bienvenue aux membres des cercles venus de l'extérieur et invita les présidentes de ces deux cercles à présenter leurs membres. Ensuite, l'on nous montra les différents morceaux de couture apportés par les Fermières de notre cercle. Des prix furent offerts à celles qui avaient présenté ces exhibits et aussi des prix de présence furent tirés au sort. Puis Mme la présidente invita Mme Hector Moreau du cercle d'Iberville à adresser la parole. Cette dernière sut capter l'attention de toutes sur divers sujets. Après quoi, toutes les Fermières étaient invitées à déguster un magnifique goûter habilement préparé par quelques Fermières que nous remercions tout particulièrement.

Va et vient

M. le curé Louis-Georges Deland de St-Edouard de Napierville, M. l'abbé Paul Deland et M. et Mme P. H. Deland de Saint-Jean prenaient le souper chez M. et Mme Marcel Brosseau, dimanche dernier.

Mme J. A. Desranleau, de Saint-Jean, était de passage chez ses parents dimanche dernier.

CMR écrase Macdonald College

Les cadets du CMR étaient en pleine forme samedi soir dernier alors qu'ils ont vaincu Macdonald College 14-1.

Tout au long de la partie, jouée à Saint-Jean, CMR eut l'avantage complet sur Macdonald, Bélisle, Staples et Sutherland ont compté chacun 3 buts; Jull a enregistré deux buts tandis que Miller, Veilleux et Corbeil complétèrent le pointage avec un but chacun. Une mention honorable est accordée à Nadeau, Bacon et Veilleux qui ont accumulé quatre assistances chacun. Coleman a complété le seul but pour Macdonald.

Proclamation de la Semaine d'Agriculture

Même si nous sommes au seuil d'une nouvelle ère de développements industriels et économiques, il reste essentiel que l'agriculture prenne chez nous une importance encore plus grande.

Le nombre des travailleurs des villes augmente constamment et il importe que la production agricole suive aussi une courbe ascendante. Citadins et ruraux ne doivent pas perdre de vue les besoins des uns et des autres. Tous sont intéressés à ce qu'il existe un sain équilibre dans ce domaine.

Le Salon national de l'agriculture qui se tient à Montréal, du 17 au 26 février constitue une source précieuse d'informations, de rapprochements et de progrès.

Je suis heureux en conséquence de proclamer cette période:

LA SEMAINE DE L'AGRICULTURE

Signé: Jean LESAGE,
Premier ministre de la province de Québec.

La campagne de recrutement des SSJB du diocèse de St-Jean aura lieu en mars

La grande campagne annuelle de recrutement des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du diocèse de St-Jean, aura lieu cette année, durant le mois de mars, débutant avec la Semaine Nationale SSJB du 26 février au 5 mars et se continuant durant tout le mois de mars.

L'Exécutif a fixé un objectif minimum de 1,500 nouveaux sociétaires qu'elle espère atteindre avec la callaboration effective de ses 25 sections tant masculines que féminines et de jeunes. Un trophée sera offert à la section la plus méritante et des mentions honorables aux autres sections qui se seront le plus distinguées.

Que dès maintenant un responsable général soit nommé dans chaque section avec l'appui d'auxiliaires aussi nombreux que possible et qu'un programme bien agencé de publicité et d'information sur notre société nationale soit établi et les contacts effectués par la suite n'en seront que plus efficaces. Le Secrétariat diocésain collaborera à 100% à cette campagne de propagande et de recrutement.

Réunion Lacordaire à Napierville

Mardi, le 17 janvier, avait lieu à la salle de l'Académie Daigneau, l'assemblée régulière des Lacordaire et Jeanne d'Arc.

On procéda aux élections du nouvel exécutif pour 1961.

L'aumônier, M. André Mercier, dirigea et appuya des décisions prises soit par vote ou par propositions.

Ont été élus: aumônier: M. l'abbé André Mercier; président: M. Philorum Fredette; vice-présidents: MM. Joseph Thibert et Lionel Deslauriers; présidente: Mme Alexis Boudreau; vice-présidentes: Mmes Léandre Wolfe et Joseph Thibert; conseillers: MM. Laurent Deslauriers, Clarence Bouchard, Denis Wolfe, Claude Fortier; conseillères: Mlle Constance Guay, Mme Jean Beauchamp, Mlle Jacqueline Durivage, Mlle Marielle Landry, Mme Clarence Bouchard, Mme Félix Geoffrion, trésorière: Mme Jean-Paul Hébert; secrétaire: Mlle Lise Durivage.

L'assemblée régulière du cercle aura lieu mardi le 21 février à 8 h. 30 précise à l'Académie Daigneau. Faites-vous un devoir d'assister à votre réunion et amenez vos amis. Prix de présence.

Adoration Nocturne

Samedi le 18 février à 8 h. 30 p.m.

Voirie Napierville-Laprairie

Nos cantonniers ont leur équipe de ballon-balai

Jeudi soir dernier, les Cantonniers du comté de Laprairie recevaient la visite de leurs confrères du comté de Napierville, sur la patinoire de St-Mathieu.

M. le maire Aimé Poissant fit la mise au jeux, souhaita la bienvenue dans sa municipalité aux deux équipes qui jouaient leur première partie.

Ces deux équipes, sans considération d'âge, pesanteur et compétence joueront une série de 3 dans 5. La première partie ne manqua pas d'enthousiasme. Résultat: l'équipe de Laprairie l'emporta sur ses visiteurs.

La presque totalité des épouses ou petites amies de nos Cantonniers étaient présentes et ne manquèrent pas d'encouragement à leur équipe respective.

Le clou de la joute fut de voir que les équipes avaient dans leur filet leurs chefs Cantonniers: pour Napierville, M. Gaston Fortin et Roland Nadeau pour Laprairie. Tous deux s'acquittèrent très bien de leur tâche.

La prochaine rencontre aura lieu jeudi soir le 16 février à 8 h. 30

Pendant le carême

— Messes Vespertines — dans la ville de Saint-Jean

Paroisses	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
CATHEDRALE	5.15 p.m.	11.15 a.m. 5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.	11.15 a.m. 5.15 p.m.	4.15 p.m.
N.-DAME-AUXILIATRICE	5.10 p.m.	5.10 p.m.	5.10 p.m.	5.10 p.m.	5.10 p.m.	4.00 p.m.
SAINT-EDMOND	5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.
N.-DAME-DE-LOURDES	5.15 p.m.	9.30 p.m.	5.15 p.m.	9.30 p.m.	11.00 a.m.	4.15 p.m.
ST-GERARD-MAJELLA	5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.	4.00 p.m.
SAINT-EUGENE	5.00 p.m.	5.00 p.m.	11.00 a.m. 5.00 p.m.	5.00 p.m.	5.00 p.m.	5.00 p.m.
SAINT-LUCIEN	5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.	5.15 p.m.	4.00 p.m.

Tribune de nos lecteurs

La brique, le marteau et le mortier. – A Gebro

Nous voilà entre canadiens-français "la brique et le mortier" dites-vous. Ce n'est pas le mortier que vous utilisez avec vos briques mais bien plutôt la fronde. C'est toujours de cette façon n'est-ce pas, que nous agissons entre nous. A quand ces ententes amicales et ces avertissements fraternels?

Si à tant vouloir sauver la langue française, vous le faites au détriment de l'harmonie nationale, vous manquez un peu de largeur de vue et d'esprit...

Tout d'abord, vous attaquez la Commission scolaire; allez donc aux informations... Nous de la Cie Boulais, avons reçu une lettre de celle-ci dont voici copie (lettre du 23 janvier 1961):

Les Autobus Boulais Ltée
265, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean, P.Q.
Messieurs,

Nous vous faisons tenir, avec la présente, une photocopie d'une lettre reçue récemment du Département de l'Instruction publique, au sujet des inscriptions sur les autobus scolaires, laquelle parle par elle-même.

Croyant que vous voudrez bien vous conformer aux directives contenues dans cette lettre, nous demeurons,

Vos tout dévoués,

La Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean,

par: Rolland GUAY,
secrétaire-trésorier.

Constatez et rétractez-vous...

Oui la famille Boulais pour la "presque" totalité fait partie de la S.S.J.B. et elle en est fière; n'a-t-elle pas pour raison sociale et commerciale "Les Autobus Boulais Limitée". Peut-on trouver plus français? **Où est la fumisterie???**

Vaudrait peut-être mieux chercher noise à certains commerces qui ont pour raisons sociales "St. Johns ci... St. Johns ça... etc.

"Nos compatriotes canadiens-anglais confient-ils leur argent à des entreprises canadiennes-françaises" dites-vous dans votre article. Oui, mon cher ami; il y a du danger qu'ils le fassent car la Commission scolaire anglaise de Saint-Jean nous a confié un contrat de sept autobus et nous a demandé les affiches "School Bus".

Nous n'avons pas cru devoir déplaire à ces clients anglais qui sont tout de même nos concitoyens et je ne crois pas qu'il faille leur en faire arracher parce que nous, canadiens-français, voyons s'effondrer notre langue n'ayant pas le courage et l'énergie de le parler correctement.

Je ne voudrais pas imiter le "Frère Untel" mais j'aimerais signaler une petite lacune de la part du Département de l'Instruction publique dans un avis que nous recevions au début de l'année sur la loi de l'Instruction publique, chapitre 10B: Pouvoirs des Commissions scolaires relativement au transport des enfants aux écoles, article 36D, 2e, loi des véhicules du transport des écoliers: Tout autobus servant à cette fin doit: au 2D être muni d'une affiche placée à l'avant et d'une autre à l'arrière en lettres pas moins de 8 pouces de hauteur avec la mention "écoliers" ou School Bus., etc...

Alors que dans une lettre en date du 20 décembre 1960, aux Commissions scolaires, on exigeait plus de précision:

Avis important
Aux Commissions scolaires et aux secrétaires-trésoriers,

Messieurs les secrétaires-trésoriers sont priés de donner lecture de la présente circulaire aux membres de leur Commission scolaire, réunis en assemblée régulière ou spéciale, puis de la conserver dans leurs archives pour la consulter au besoin.

Québec, le 20 décembre 1960
Aux Commissaires et aux Syndics, des écoles catholiques de la province de Québec,
Messieurs,

Récemment, l'on a attiré mon attention sur le fait que de nombreux autobus qui servent au transport d'écoliers portent la seule inscription "School Bus".

Dans la presque totalité des cas, ces véhicules sont la propriété d'entrepreneurs qui exploitent un service de transport d'écoliers, en vertu d'un contrat avec une commission scolaire.

Tout de même, la commission scolaire concernée devrait exiger une inscription française, soit le mot "ECOLIERS" d'abord, même s'il faut conserver la mention "SCHOOL BUS" dans les localités à caractère bilingue.

Alors qu'une campagne de refrancisation est en cours dans toutes les écoles, il est difficile de concevoir que le premier exemple que nous ayons à offrir à nos enfants soit une inscription anglaise sur les véhicules qui les transportent.

J'invite donc votre commission scolaire à insister davantage auprès des entrepreneurs en vue d'obtenir un changement immédiat dans ce domaine, afin que cesse une situation que je considère franchement anormale, surtout dans la seule province française au pays.

Sincèrement vôtre,
Le Surintendant de l'Instruction publique,
O.-J. DESAULNIERS

Etait-ce sur le premier avis lacune ou imprécision? Nous ne nous posons plus de questions de peur d'aller trop loin...

De toute façon, vous voulez des détails sur notre manière de procéder? Voici, nous avons 5 autobus desservant des écoliers canadiens-français et 7 desservant les écoliers canadiens-anglais et cependant nous n'avant que 6 autobus sur 19 portant des affiches anglaises. Les proportions vous satisfont-elles??

Quant à l'affiche "Seminary". Quelle honte!! nous le cherchons encore. Probablement une invention de toute pièce de votre imagination toujours très large... S'il vous plait vérifiez farceur... Pour ce qui est de "Airport" elle existe comme dans le cas de "School Bus" en français sur quelques-uns et en anglais sur d'autres, selon qu'ils ont été construits dans notre Province ou en Ontario.

Il en coûterait plus qu'une centaine de dollars pour rédiger des affiches bilingues pour se plier à votre pécadille. Ça ferait un montant imposant.

Si vous tenez tellement à ces affiches, nous ne voyons pas d'objections à ce que vous ne couvriez les frais. Ce n'est pas avec les profits peu mirobolants des contrats d'écoliers que nous pourrions effectuer ces corrections. Si le coeur vous en dit... allez-y!

M. Gebro avez-vous déjà voyagé en pays bilingues? En Suisse ou en Belgique par exemple, vous y verrez les affiches dans la langue de la province que vous traversez. Suisse allemand en Suisse allemande; Suisse français en Suisse française, etc. Je ne crois pas pour cela que l'on soit tellement effrayé par le dialecte du voisin au point de voir s'éteindre le sien. Le "bobo" n'est pas où vous le placez...

Votre intention est louable sans doute "cher ami" mais votre manière de procéder l'est beaucoup moins. Ce n'est pas en éclaboussant tout le monde que vous réussirez à les convaincre. Vous avez peut-être l'ardeur du Frère Untel mais il vous manque son humour.

Je ne crois point être tombée dans le ridicule, l'insignifiance et l'anonymat, M. Gérard Brosseau, malgré votre claironnante diatribe.

Une fumiste de la Famille Boulais.
Signé: HéLo.

Aux Commissaires, à Gebro et à qui de droit

Un certain monsieur Sarto Marchand disait lors d'une conférence ces paroles: "Les Canadiens peuvent restaurer leur vie économique". Moi, je me demande: "Veulent-ils"? Dans le domaine de l'assurance; des $510 millions que paient les citoyens du Québec annuellement, $92 millions seulement sont versés à des compagnies Canadiennes-françaises, soit 18%.

Pourquoi le peuple "Canayen" n'essaie-t-il pas de s'entraider mutuellement? Montrons de la bonne volonté et nous ferons d'immenses, de gigantesques pas vers l'unification de notre peuple. Il faut plus que jamais s'aider pour garder notre culture distincte.

Je veux citer ici deux exemples qui à propos des assurances démontrent que l'on peut, si l'on veut. Je connais un type qui, après trois ans de paiements, a annulé sa police d'assurance-vie parce qu'il comprit la nécessité d'encourager les siens. D'une compagnie américaine avec laquelle il transigeait; il changea pour une compagnie Canadienne-française pure laine. Le type en question perdra $300 sur sa prime à date d'échéance. Celui-ci considère que sa culture et sa langue valent au moins ça.

L'autre exemple est celui-ci: C'est que feu Maurice Duplessis, lors qu'il fût porté au pouvoir à son premier terme comme Premier Ministre de la province, fit changer toutes les polices d'assurances des employés civils. Pourquoi? Parce que l'argent des Canadiens-français était drainé vers les goussets des Anglais. Il en résulte que depuis lors, des millions appartiennent maintenant à nos frères.

Alors, je me demande comment vous faites, vous les représentants du peuple pour oser, en ce temps critique, aller acheter des primes d'assurances étrangères. Il se peut que ce soit par manque d'attention ou pour divers avantages, ce qui est fort possible et compréhensible. Mais je vous en supplie, j'implore de vous une réponse. Peut-être n'est-il même pas trop tard pour rectifier.

Et pour finir, deux mots à Gebro. Cher monsieur,

J'appuie toutes vos idées de fond, mais rejette en grande partie vos méthodes. Analysez votre article du 9 février. On en relève des mots tels: Jetterai en prison, pleutre, trahir, vous allez, et si, etc. Vous menacez et saccagez sans aucun souci. Cela semble vraiment malheureux, car vous faites presque autant de mal que de bien. Allons, il faudrait bien se corriger, et sans rancune hein!

Allons "Canayens" donnons-nous la main et dénonçons ce qui même parait anormal partout et surtout par la voix des journaux. Disons esprit "Canayen", esprit d'union en la patrie de nos aïeux.

Peuple fier, peuple fort.
Robert Lorrain

Lemoyne aura-t-il son monument?

Le voyageur qui passe angle chemin de Chambly et rue St-Charles, à Longueuil, remarque une affiche "A VENDRE". On offre en vente, au plus offrant, le terrain même où LeMoyne avait construit son premier manoir. Un peu plus et l'on aurait inscrit: "Site historique à vendre".

A l'instar des chefs de la Cynagogue qui ne savaient que faire, jadis, des trente deniers..., les pontifes de la cité de Longueuil, aujourd'hui, sont embarrassés du champ... du potier! En 1953, ils ont acheté une propriété pour y établir, disaient-ils, des "bureaux et un musée". Ils n'en ont rien fait. Naïfs, ils ont cru un temps pouvoir y construire un bureau d'enregistrement. Nenni. Désappointé et aux abois, ils en ont fait un lieu de stationnement. Voici qu'ils veulent maintenant le vendre! A les laisser faire, ces gens-là monnayeraient même le coeur de leur mère.

Nos lecteurs se souviennent de la lutte serrée entreprise par la Société historique de Longueuil Inc., pour sauver de la démolition le vieux presbytère de Longueuil et puis cette maison, berceau des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie. L'opinion publique ayant été alertée, la maison Marie-Rose a été déménagée et reconstruite. Et c'est un bijou qui constitue un actif précieux pour Longueuil.

Les niveleuses municipales ont avalé le vieux presbytère; mais elles n'ont pas pu effacer le Carrefour des Ancêtres, emplacement initial du Longueuil-des-Barons, selon le mot du Frère Marie-Victorin. D'où le problème de l'heure.

Longueuil présentait naguère l'exemple unique, en Nouvelle-France, d'une fondation seigneuriale, avec un fort flanqué de quatre tours que réunissait un mur de maçonnerie incluant: corps-de-garde, château, chapelle et diverses constructions fonctionnelles. Le texte de l'érection de Longueuil en baronnie, signé par Louis XIV. lui-même, stipule que tout cela avait coûté à LeMoyne plus de 60,000 livres de son argent personnel. Et c'était pour la défense commune. Le Roi ajoutait: "La dite seigneurie est à présent une des plus belles de tout le pays et la seule fortifiée et bastie de cette manière". Les huit derniers mots sont à souligner, même si nos historiens ne l'ont pas fait jusqu'ici.

De tout cela, il ne reste que le champ du... potier! Que monsieur LeMoyne nous pardonne ce rapprochement. N'importe où ailleurs chez nous, il y a belle lurette qu'on aurait profité des souvenirs du passé pour reconstruire, attirer les touristes et ainsi faire de l'argent, tout en honorant les aïeux. A Longueuil, on n'a cure de tout cela: on veut vendre le petit peu qui reste. C'est vraiment de l'impudence. C'est proprement scandaleux et puis imbécile!

Longueuil, avec les années, pourrait devenir le Williamsburg du Québec. Ce pourrait être, en profitant des circonstances, la réplique au Québec de Upper Canada Village que l'on construit présentement entre Cornwall et Morrisburg. Et pourquoi pas? Mais encore faudrait-il savoir ce dont il s'agit, en parler, concevoir des plans et tenter des réalisations. Celles-ci mettraient Longueuil sur la carte géographique des touristes. Autrement, Longueuil ne sera toujours qu'un obscur faubourg de Montréal, sans personnalité ni richesse propre.

On a fêté le tricentenaire de la concession initiale de la seigneurie. Que reste-t-il de cette célébration? Rien. Et cependant, dès 1913, le Frère Marie-Victorin lançait l'idée d'ériger un monument à LeMoyne. Il écrivait alors: "Le site idéal serait l'ancien presbytère, emplacement de la maison bâtie par LeMoyne, et où ont grandi ses illustres enfants; le lieu est historique, la vue superbe et c'est le centre de Longueuil. Enfin, d'être à l'ombre de l'église ne saurait déplaire à celui dont la foi et les vertus ont fait l'admiration de la colonie naissante".

Qu'on se souvienne du socle surmonté d'un point d'interrogation qui illustrait les programmes des séances publiques du Collège, il y a 30 ans. Ce point d'interrogation subiste toujours. A quand un monument à LeMoyne?

Paul Boucher, B.Sc.S.

"Le Séminaire . . .

(suite de la page 1)

main, de former seulement des ecclésiastiques et professionnels et refusait tout élève destiné au commerce et à l'administration. Doués d'un sens aigu des réalités, nos hommes d'affaires savent bien qu'il y va de leur intérêt d'encourager l'oeuvre du Séminaire, celle-ci n'est pas une entreprise commerciale à but lucratif, mais bien une oeuvre d'éducation. Il suffit de réfléchir un instant et de se demander qui en définitive profitera du Pavillon Universitaire doté de ses classes et laboratoires? Nul doute, ce seront nos industries qui embaucheront ces jeunes ayant reçu une formation scientifique, et par le fait-même, préparés aux techniques modernes de production. Depuis cinquante ans, la ville de Saint-Jean et les autres villes et municipalités du diocèse ont pris un essor magnifique et, j'ai la ferme conviction que le Séminaire de Saint-Jean y a été pour quelque chose. C'est là une occasion pour toutes les entreprises commerciales et industrielles de témoigner leur reconnaissance en contribuant à ses projets d'agrandissement. A vrai dire, elles ne feront que fournir à cette institution les moyens de mieux servir à l'avenir.

Au moment de terminer l'entretien M. Toupin de dire: "Je tiens à inviter tous les manufacturiers, industriels et commerçants, qui n'auraient pas encore fait leur part dans cette souscription, à se rappeler la responsabilité qui leur incombe de faire un succès de cette oeuvre".

Confirmations . . .

(Suite de la page 1)

(Saint-Bruno), Saint-Charles-Borromée, Saint-Coeur-de-Marie, Saint-Constant, Ste-Famille, Saint-François-de-Sales, Saint-François-Xavier (Caughnawaga), Saint-François-Xavier (Verchères), Saint-Hubert, St-Georges, Saint-Jean-Vianney, Saint-Josaphat, Saint-Joseph, Saint-Jude, Saint-Lambert, Couvent de Saint-Lambert, Ste-Louise-de-Marillac, St-Maxime, Saint-Pie X, Saint-Pierre-Apôtre, Sainte-Trinité, Saint-Vincent-de-Paul.

VISITES PASTORALES

En 1961 Mgr Coderre visitera les paroisses qui suivent:

Au printemps: 8-9 avril: Saint-Laurent-du-Fleuve; 15-16 avril: Ste-Julie; 22-23 avril: Immaculée-Conception; 29-30 avril: Saint-Jean-de-la-Lande; 13-14 mai: Saint-Isaac-Jogues; 20-21 mai: Ste-Théodosie; 11 juin: Saint-Joachim.

A l'automne: 16-17 septembre: St-Amable; 23-24 septembre, Ste-Trinité; 30 septembre, 1er octobre: Saint-François-Xavier (Verchères); 7-8 octobre: Saint-Basile; 14-15 octobre: Saint-Coeur-de-Marie; 21-22 octobre: Saint-Joseph; 28-29 octobre: Sainte-Anne; 4-5 novembre: Sainte-Famille; 11-12 novembre: Saint-Hubert; 18-19 novembre: Saint-Bruno.

Ces visites ont toujours lieu le dimanche: Son Excellence célèbre une des messes dominicales et prêche à chacune. Cependant là où il y a des religieux et des religieuses Mgr Coderre se rend la veille au cours de l'après-midi pour les rencontrer. Mgr l'Evêque profite aussi de l'occasion pour rencontrer les membres de la commission scolaire et du conseil municipal, de même que les marguilliers.

En vue de préparer les paroissiens à la visite pastorale, chaque dimanche qui précède cette visite, un Fils de Marie-Immaculée prêche à toutes les messes et au cours de la semaine ce Père visite chacune des classes des écoles de la paroisse.

Les diocésains qui auront le privilège de recevoir la visite du Premier pasteur du diocèse au cours de 1961 voudront se préparer à bien accueillir le représentant du Christ dans le diocèse.

Les retraites dans nos paroisses

Notre-Dame-de-Lourdes

Les paroissiens de Notre-Dame-de-Lourdes sont actuellement en retraite. Commencée la semaine dernière, par la retraite des dames, la série se poursuit, cette semaine, pour les hommes. C'est le R. P. Roger Charbonneau, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, qui dirige les exercices de la retraite.

Cathédrale

Dans la paroisse Cathédrale, la première retraite débutera dimanche prochain, 19 février, avec les dames. La semaine suivante sera réservée aux hommes et la troisième sera pour les célibataires, garçons et filles. Les RR. PP. Désilets et Breton, de l'Ordre des Dominicains seront les prédicateurs.

Saint-Edmond

La première retraite débutera aussi dimanche prochain, 19 février. Les prédicateurs seront des Pères Dominicains.

Société d'une Messe

M. l'abbé Roger Dupré, prêtre du diocèse de Saint-Jérôme, décédé le 30 décembre dernier, était membre de la Société d'une Messe de Montréal.

Mgr Lucien Foucreault, C.S.
Chancelier.

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger
Appelez "LE RICHELIEU"
Tél. Fl. 7-7529

Mme Ernest Laroche élue présidente

Chez les Dames Auxiliaires de l'Hôpital

Jeudi, le 2 février, avait lieu à l'école des Infirmières l'assemblée annuelle des Dames auxiliaires.

Mme Vial Lavoie, présidente sortant de charge souhaita la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil et remercia les anciennes. Mme Eugène Lasnier, secrétaire fit lecture des minutes suivi de Mme Laplerre, trésorière, qui donna le rapport financier de l'année.

Une somme de $2,000 fut remise à Mère supérieure pour l'aménagement complet de l'infirmerie des dames âgées au Foyer, l'étage des hommes ayant été déjà rénové par les dons financiers des Dames Auxiliaires.

Mme René Payen, présidente du Comité de nomination présenta les candidates aux postes vacants. Toutes furent élues à l'unanimité. Puis, Mme Lavoie présenta la nouvelle présidente, Mme Ernest Laroche, qui remercia les membres de la confiance qu'on lui a témoignée et les assura de son entier dévouement à la poursuite des oeuvres de l'Association.

Mme Vial Lavoie présenta ensuite la conférencière, Révérende Soeur Tourigny, supérieure et administratrice de l'hôpital qui nous fit l'historique des Dames Auxiliaires de l'hôpital Saint-Jean.

Pour reconstituer l'histoire du groupement, il faut remonter aux débuts de l'oeuvre dès le 10 décembre 1868 lors de l'arrivée des Soeurs Grises.

Les Dames de la St-Vincent de Paul avaient préparé une grande réception aux premières ouvrières grises Sr Beaudry, suprieure fondatrice et les soeurs Gaudry, Caron et Cardinal. On les accueillit au débarcadère, leur souhaitèrent la bienvenue et on leur offrait un "dîner splendide". Le lendemain une grand-messe d'action de grâces dont les honoraires avaient été versées par ces Dames était célébrée à l'intention des soeurs et de l'oeuvre qu'elles entreprenaient.

Ces dames de la Saint-Vincent de Paul prirent plus tard le nom des Dames de la Charité.

On comptait 77 membres et l'association était mise sous le patronage de Ste Louise de Marillac qui fut, avec saint Vincent de Paul, la fondatrice des Soeurs de la Charité.

Aujourd'hui, l'Association des Dames Auxiliaires, appellation nouvelle désignant depuis 1956 le même groupement, compte plus de 250 membres dont le Conseil élu depuis, dirige les destinées.

Les buts de l'Association sont clairement établis dans les statuts de l'Association: 1. Contribuer à la bonne renommée de l'hôpital par une publicité de bon aloi; 2. Créer une impression favorable à l'institution en renseignant le public sur les rouages administratifs et financiers indispensables en une telle entreprise; 3. Coopérer sincèrement avec l'administration de l'hôpital en lui faisant par des réactions favorables ou défavorables du public. Aider financièrement l'hôpital par des organisations lucratives, approuvées par l'administration de l'hôpital et dont les recettes seront utilisées dans le sens des besoins de l'institution.

Et Mère supérieure termina en remerciant les dames auxiliaires d'aujourd'hui pour le beau travail accompli et offrit à toutes et à chacune ses remerciements très sincères au nom du conseil administratif.

"Daigne le Seigneur vous revaloir à chacune le dévouement gratuit dont vous faites preuve à notre égard, en vous comblant de grâces particulières. C'est ma prière et mon souhait".

Parmi les souvenirs évoqués durant la conférence de Soeur Supérieure, fut celui du Jardin de l'Enfance qui fut dirigé par les Soeurs Grises plus d'une dixaine de dames dans l'assistance, se souviennent d'y avoir été élèves.

Puis, un genre de forum sur des questions relatives au plan d'assurances-hospitalisation qui intéressèrent toutes les dames.

Mme Martial Rhéaume exprima les remerciements de l'assistance, en assurant Rév. Mère Supérieure que les Dames Auxiliaires d'aujourd'hui sont animées du même désir de servir que leurs devancières et qu'elle pouvait compter sur leur entier dévouement et la plus sincère collaboration.

Toutes allèrent visiter le Foyer à l'étage des vieillards pour constater les améliorations apportées dues à la généreuse contribution des Dames Auxiliaires.

Un délicieux goûter fut servi. Les tables étaient parnies de mimosas roses et de tulipes lilas. Mmes Philodor Ouimet et Georges LeSieur, en charge du comité de réception, méritent certainement des félicitations pour le goût exquis dont elles font preuve. Le magnifique centre de table fut gagné par Mme Willie Samson qui en fit cadeau à Soeur Supérieure.

La publiciste

Avis aux infirmières

Vous êtes cordialement invitées à un souper-causerie mercredi le 22 février à 7 h. p.m., à l'Ecole d'Infirmières de l'Hôpital Saint-Jean, 240 rue Jacques-Cartier. Prix du billet. $3.

"L'infirmière, citoyenne du monde" sera le sujet traité par Mlle Marie-Andrée Bertrand, t.s., conférencière réputée que plusieurs ont eu le plaisir de connaitre.

Pour les billets, s'adresser à:
Mlle Marcelle Richard
Service du Nursing
Tél.: FI. 6-6871
ou
Mlle Janine Gaudette, i.l.,
Tél.: FI. 8-2228.

Retraite fermée pour jeunes filles

Il y aura les 24, 25 et 26 février JOC à la maison Ste-Bernadette. une retraite fermée organisée par la Le prédicateur sera le R. P. Gilbert o.m.i.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à Sylvia Lawrence, tél.: FI. 6-3848.

Propagandiste

Respectons le Vendredi saint

Faisant suite à l'appel de la semaine dernière, nous désirons demander instamment au public de Saint-Jean sa coopération entière en vue du respect du Vendredi saint.

Il est intéressant de noter que de nombreux marchands ont déclaré être heureux de fermer leurs portes ce jour-là. Plusieurs ajoutent qu'il faudrait d'autre part convaincre les autres marchands, et en particulier les magasins à chaîne, de faire de même. Nous demandons à nos concitoyens de nous aider à faire de la bonne propagande dans ce sens et à enrégimenter tous les marchands et épiciers dans cette croisade. La Chambre de Commerce des Jeunes nous a, de son côté, donné son appui.

De plus l'on sait que les cours de Justice, de nombreux services fédéraux, les bureaux provinciaux et municipaux, les banques, les études des avocats, notaires, etc., ferment leurs portes en ce saint jour. Des usines, des entrepreneurs, des chantiers sont inactifs.

Pourquoi les travailleurs et leurs familles ne se feraient-ils pas un devoir de ne pas "magasiner", de ne pas faire d'emplettes ce jour-là? Le public ne réalise-t-il pas que sa façon d'agir encourage les magasins à ouvrir leurs portes? Pour que le Vendredi saint soit respecté comme il doit l'être par tout bon chrétien, par tout bon catholique, il faut la coopération "sans réserve" et des marchands et du public. Beaucoup de gens d'une autre foi ou habitant les autres provinces nous donnent l'exemple en ce domaine.

Enfin n'attendons pas les lois civiles ou les lois religieuses. Agissons par conviction personnelle. Soyons des catholiques, des chrétiens sincères et agissants.

Chers concitoyens, nous comptons donc sur votre adhésion et votre collaboration pour assurer enfin le respect du jour anniversaire de la mort du Christ, notre Sauveur: le VENDREDI SAINT.

**Les Chevaliers de Colomb de Saint-Jean,
Conseil 1145**

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN-LICENCIÉ
* * *
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, Qué.

GRANDE VENTE
Au Salon du Corset
216, Champlain Saint-Jean Tél. Fl. 7-1150
Commençant le 17 février (vendredi) à 9 hres

GAINES 95¢ ET PLUS
GAINES-CULOTTES $1.95 ET PLUS
BRASSIERES COURTES 95¢ ET PLUS
BRASSIERES LONGUES $2.39 ET PLUS
Brassières courtes "Strapless" $3.39 ET PLUS
Brassières longues "Strapless" $4.69 ET PLUS
DUSTERS $2.59 ET PLUS
Ensemble Duster et pyjamas $7.95
CULOTTES EN LAINE BEIGE AUX GENOUX $1.79 ET PLUS
CORSETS AGRAFFES $3.39
CORSELETTES $4.95 ET PLUS
CORSETS "Gossard" $6.95
Corselettes Strapless $14.95
BASQUES $7.99 ET PLUS
Slip à la taille $1.59 ET PLUS
Pyjamas flanellette $1.49 ET PLUS
Robe de nuit flanellette $2.59 ET PLUS
COLLANTS $2.39
BAS 59¢ ET PLUS
VENTE FINALE – AUCUN ECHANGE

Revue Sportive

par Bernard BEDARD

Le baseball

Même si la situation n'est pas très reluisante, quelques mois avant l'ouverture de la saison de baseball, il y a tout lieu de croire que la ligue de baseball Sénior du Québec sera encore active cette saison de 1961. Le président de nos Canadiens, André Dion, aurait eu de plus heureuses nouvelles depuis ces derniers jours. Cette année, on est d'abord assuré que le Longueuil fera partie de la ligue. Les autorités municipales de cette ville, à l'instar de celle de Saint-Jean, ont assuré la direction, cette année, qu'elle recevrait une aide financière, et que le train pour évolur lui serait assuré. On est aussi certain de Ville Saint-Laurent et Plattsburg. Il serait aussi fortement question que Granby et Waterloo aient encore cette année une équipe dans le circuit. Il faut, coûte que coûte, que l'avenir du baseball dans le domaine du sénior soit assuré. Nous passons par une crise générale, mais il ne faut pas tout laisser s'effondrer. C'est avec de la ténacité que nous assurerons la continuité du sport pour la génération qui vient.

•

L'arèna de Laprairie

Vendredi dernier, on a procédé à l'élection des membres du nouvel exécutif qui s'occupera de la mise en marche de la fondation de l'arèna à Laprairie. Le président sera le Dr Maurice Bonvouloir; le vice-président est M. Léo Thibault, de St-Lambert; le secrétaire est M. Gaston Fournier, de Ville Lemoyne; le trésorier est M. Marcel Bournival, de Laprairie. Parmi les trois directeurs, il en est un de Saint-Jean, M. Claude Monpetit, chroniqueur sportif au poste CHRS; les autres directeurs sont MM. Emmanuel Touchette, de Laprairie et Raynaldo Lavallée, de Laprairie, également. Comme on peut le constater, les membres de l'exécutif représentent les diverses parties de la région. On serait assuré de mener à bonnes fins cette construction d'une arèna de 2,000 sièges, avec l'aide des gouvernements fédéral et provincial.

•

La semi-finale au hockey

Nos Braves de Saint-Jean sont actuellement sur un pied d'égalité avec le Châteauguay, chacun ayant gagné une partie, dans la série semi-finale, deux de trois. La troisième partie décisive eut lieu mercredi soir, sur la patinoire du Séminaire. Quand nous lirons ces lignes, nous saurons lequel des deux clubs rencontrera le McMasterville en finale. Ce dernier a disposé du Jacques-Cartier, en semi-finale.

SAINT-JEAN

Ligue de quilles "DOW"

L'équipe Guy L'Heureux s'est assurée du championnat de la ligue Dow de Saint-Jean, pour avoir disposé du club Guy Régnier au compte de 2-1. Les perdants remportèrent facilement la première rencontre, mais durent s'avouer vaincus dans la seconde et sur le total des pins. Réal Roy, de concert avec Claude Ménard, dirigea l'offensive des nouveaux champions avec un double de 320, dont le plus haut simple de la soirée, 180. Pour les vaincus, Yolande Tougas sut se surpasser avec un total de 300, pour ainsi se hisser en tête des moyennes pour les dames. Yolande possède maintenant un pourcentage de 127.22.

Le surprenant club de Guy Lanoue a de nouveau gagné 3 points, ceci pour la 2e semaine consécutive, pour ainsi se hisser au 7e rang du circuit Dow. Guy s'est tout particulièrement distingué avec un score de 305, tandis que chez l'équipe de Johnny Caron, Hélène Fortin et Claude Raymond faisaient de même avec des matches de 233 et 268.

L'autre surprise de la soirée fut la victoire de trois points du Roland Boivin contre le puissant club de Doc Trépanier. Cette défaite du Doc annule toute chance de se classer premier, puisque le Guy L'Heureux gagnait trois points. André Meunier fut la grande vedette avec un double de 307, dont un simple de 180, soit le plus haut de la soirée avec celui de Réal Roy. Lise Villeneuve a aussi brillé avec 274. Pour les perdants, Yvan Lebeau et Jean-Paul Desnoyers ont connu les plus grands succès.

Le Gaston Chenail a finalement secoué sa léthargie pour l'emporter 3-0 aux dépens du Denis Cutler, grâce à la performance de Paul Dextraze, Benoit Rome et Pauline Pendleton. Ti-Bi Plouffe fut le meilleur des perdants avec 244. Enfin, le Eugène Théberge a vaincu le Bacon Rondeau 2 à 1 en raison de la brillante tenue de Lucille et René Barrière et de Kid Ménard. André Rondeau, Yolande et Jean Desmeules faisaient de même pour les perdants.

Classement

G. L'Heureux	35
P. Trépanier	31
R. Boivin	28
J. Caron	28
G. Régnier	28
E. Théberge	25
G. Chenail	23
G. Lanoue	20
A. Rondeau	17
D. Cutler	17

Les meneurs

DAMES:

Y. Tougas	127.22
H. Chaput	126.6

MESSIEURS:

G. Balfry	147.21
C. Ménard	144.20

Raquetteurs! Raquetteuses!

Cercle Champlain

Samedi le 18 février, le Cercle Champlain fêtera la St-Valentin.

Tous les membres et amis sont cordialement invités; de nombreux prix seront donnés pour tous les costumes en Valentin et Valentine.

Bienvenue à tous.

Jeudi, le 16 février, assemblée au Club Champlain. Tous les membres du club sont priés d'être présents. Sujet: convention nationale de Val d'Or.

Bienvenue à tous.

Ludger Provost, président

Détail dans la Ligue St-Jean-Iberville

Une seule rencontre retardée entre les clubs hôtel Frontenac et Hart Battery, n'aurait aucun changement dans le classement de la ligue de ballon-balai O'Keefe de Saint-Jean-Iberville.

Le club J.-P. Trahan s'est assuré de la première rencontre avec une fiche sans défaite. Les champions du circuit Conrad Audette devaient éventuellement rencontrer l'hôtel du Parc mardi et jeudi de cette semaine dans la série "A" 2 de 3, pour la semi-finale du détail. Le gérant Yvan Roy est toutefois sceptique envers ses prochains adversaires par le fait que sa dernière victoire à leurs dépens, fut un verdict contesté de 1 à 0.

BALLON-BALAI

Tournoi de championnat

Le représentant de la brasserie Dow pour le district de Saint-Jean, Iberville, Chambly, Baie Missisquoi, Lacolle et Black Pool, annonce la tenue d'un important tournoi de ballon-balai, en vue de connaître le club champion des classes A et B, pour tout ce territoire.

Comme on le sait, le sport du ballon-balai connait une vogue sans cesse grandissante; il est donc tout à fait normal, qu'un tournoi du genre soit tenu afin d'en connaître les vrais champions, autant dans la classe A comme dans la catégorie B. Les équipes intéressées sont priées de communiquer, sans délai, avec le dévoué Gérard Surprenant à FI. 7-3355 ou encore avec Marc Brais, à FI. 8-2909.

Cette série éliminatoire se réalisera dimanche, le 26 février courant à compter de 9 h. le matin, sur les patinoires du Centre Sportif. Les clubs devront communiquer avec les organisateurs, en premier lieu et ensuite remplir les conditions afin d'être éligibles. Aussi, une liste maximum de 15 joueurs devra être fournie avant les rencontres.

Il est à noter que seulement les équipes faisant partie du territoire Dow de Saint-Jean seront éligibles à participer à cette importante classique, du 26 février prochain. Il est préférable que les demandes de participation soient faites immédiatement.

Tournoi des champions Dow

Semaine finissant le 11 février:

Baillargeon:

Claude Barsalou	490
Guy Rémillard	469

Centre Notre-Dame:

Lyle Durant	519
J.-Claude Couture	472

Royaume des Quilles:

Henri Galbert	539
André Martin	534

Bowling Iberville

Claude Ménard	469
Jacques Brochu	465

Bowling Henryville:

Oscar St-Jean	471
P. Daudelin	447

Bowling du Bassin:

Ulric Mcathy	508
Raoul Desroches	433

Iberville

Ligue de quilles Dow

Les Corbeaux et les Lionceaux ex-aequo en tête. — Les Cardinaux gagnent huit points. — Les Renards toujours derniers. — Albert Mailloux se signale avec 501 tandis que Marie Gagné fait de même avec 416.

Les Lionceaux d'Albert Mailloux ont finalement rejoint les Corbeaux de Raymond Huckle, grâce à la précieuse victoire remportée aux dépens des Castors d'Arthur Auclair. Albert a lui-même dirigé l'offensive des siens avec un triple de 501. Alice Bisaillon a aussi bien roulé avec un match de 383. Pour les perdants, Arthur Auclair et François Marion obtenaient des triples de 352 et 351 respectivement.

Les Corbeaux n'ont pu faire mieux que de gagner 6 points contre les Alouettes de Maurice Lavoie, pour ainsi être rejoints en première position. Marie Gagné obtenait un fameux triple de 416, dont un simple de 191 pour s'avérer la grande vedette de la soirée. Raymond Huckle a aussi aidé son équipe avec un total de 400 pins. Pour les perdants, Louis Himmings fut le meilleur avec 323.

Les Cardinaux d'Ernest Himmings sont demeurés au 3e rang grâce à un triomphe de 8-0 contre les Renards. Maurice Gagné avec 401 et Violette Goyette avec 388 se sont tout particulièrement signalés. Agathe Goyette et Laurier Labelle faisaient de même pour les Renards avec chacun 376.

Classement

Corbeaux	32
Lionceaux	32
Cardinaux	26
Castors	14
Alouettes	14
Renards	2

LA LIGUE DE HOCKEY SAINT-JEAN AMATEUR

► La ligue de hockey St-Jean Amateur s'est vue accorder 2 trophées identiques. Ce sont le trophée J.-Roger Lenoir, du donateur du même nom de St-Paul-Ile-aux-Noix, destiné aux champions de la saison régulière. L'autre est le trophée O'Keefe don de M. Jean Pepin, décerné aux champions des séries de détail. Ci-contre, la photo d'un de ces trophées.

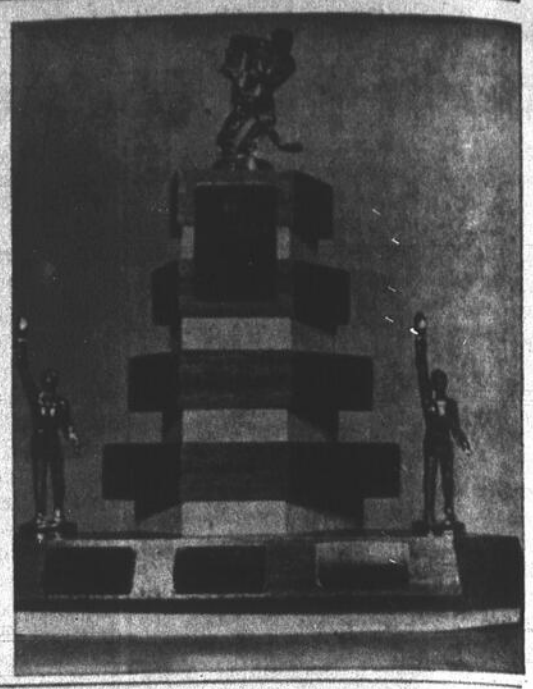

Hockey Olympique O.T.J.

Lundi soir dernier le 6 février, débutait au Centre Sportif, la série éliminatoire "Round Robin" entre les Satellites et les Météores et ceux-ci ont pris la mesure de leurs adversaires en l'emportant au compte de 7 à 2, grâce à la superbe performance fournie par Yvon Marcil qui enfilait 4 buts et participait à deux autres, pour être d'emblée l'étoile de la joute.

Les Météores ont démontré dès le début qu'ils désiraient l'emporter et Marcil n'a pas perdu de temps, puisque 29 secondes n'étaient pas écoulées, qu'il plaçait son équipe en avant 1 à 0 de concert avec Grégoire et Doucet. Après ce but, les deux clubs ont joué du très beau jeu de position, empêchant ainsi l'autre de compter, mais Marcil devait faire des siennes une deuxième fois, en comptant assisté de nouveau par Grégoire, et la période prit fin avec les Météores menant 2 à 0.

Dans la deuxième, Marcil comptait ses 3e et 4e buts toujours aidé de Grégoire, pendant que Johnny Nicholson des Satellites, brisait la glace pour les siens, aidé de Savoie et Hébert, les Météores possédaient donc l'avance 4 à 1 lorsque la deuxième se termina.

Les Satellites se sont portés à l'offensive dès le son de la cloche du dernier engagement, et Hébert venait compter le deuxième but des Satellites aidé de Latour et Nicholson, pour réduire la marge à deux buts; toutefois les Météores ont semblé être fouettés par ce dernier but des Satellites, et à leur tour, ils ont passé à l'attaque, ce qui a porté fruit puisqu'ils enregistraient trois buts par Grégoire, Choquette et Granger pour compléter le pointage 7 à 2 et assurer un premier gain aux Météores.

Dans ce triomphe, en plus de Marcil, nous devons souligner le brillant jeu de René Grégoire, qui lui aussi a largement contribué à la victoire des Météores avec un but et quatre assistances; pendant que Granger a probablement joué sa meilleure partie de la saison en y allant de un but et 2 assistances.

Johnny Nicholson et Réal Hébert furent les meilleurs des Satellites avec chacun un but et une assistance.

Au CMR, mercredi

Au Collège Militaire Royal, mercredi soir dernier, les Météores s'assuraient des honneurs de la rencontre en blanchissant les Cyclones 4 à 0 avec Huard et Marcil se divisant le pointage avec deux buts chacun, Huard obtenait 2 assistances en plus et Marcil 1 assistance.

La première période nous a donné du jeu très brillant de la part des deux équipes, et Lareau des Météores de même que Boivin des Cyclones ont certainement été en vedette dans leurs filets, excepté quand Huard a déjoué Boivin pour donner l'avance aux Météores, pendant que les Cyclones jouaient à court d'un joueur. Les Météores menant par seulement 1 à 0 au début de la 2e se sont lancés résolument à l'attaque dans le but d'augmenter leur avance, mais ils avaient affaire à un Boivin très en forme et refusant de céder, cependant une punition à Goulet a donné l'occasion aux Météores d'attaquer à 5 hommes et l'habile Marcil déjouait Boivin pour donner une avance de 2 à 0 aux Météores; cinq minutes plus tard, une autre punition inutile aux Cyclones a permi à Marcil d'y aller d'un deuxième but aidé de Huard et Grégoire qui avaient aussi contribué au premier but de Marcil.

Pendant ce temps, les Cyclones semblaient paralysés dans leurs efforts par une superbe défensive offerte par Doucet, Filion, Choquette et Larivière ainsi que Lareau dans ses buts.

Dans la 3e, Yvan Huard scella le sort de la joute, en comptant son deuxième but aidé de Filion et Choquette pendant une autre punition inutile à Ménard; et cette victoire de 4 à 0 était le deuxième en autant de joute, de sorte que les Satellites et les Cyclones devront se réveiller bientôt s'ils désirent l'emporter. La série devait se continuer cette semaine, avec les Satellites et les Cyclones en venant aux prises, lundi soir au Centre Sportif.

R. DUPUIS, publ.-Stat.

Club de tir à Laprairie

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre club de tir récemment fondé, est très actif et jouit de compétitions les plus divertissantes.

Nous avons déjà un bon nombre de membres qui en bénéficient pour une cotisation annuelle très minime. Cependant, ce nombre n'est pas suffisant pour permettre l'usage complet de nos commodités. Pour cette raison, nous avons le plaisir de vous inviter à notre salle de tir, qui se trouve située dans l'école St-Joseph, rue St-Paul à Laprairie, P.Q.

Présentement le tir au pistolet a lieu les lundi et mercredi soirs de 7 h. 30 à 11 heures.

Le tir à la carabine le mardi soir de 7 h. 30 à 11 heures p.m.

AVIS: Section carabine: Cette salle de tir désormais ouverte tous les mardis soirs de 7 h. à 11 h. p.m. pour le tir à la carabine, 22 R.F. sportive. Toute personne qui aura soumis une application officielle par écrit aura été acceptée par la direction, pourra devenir membre actif de la section du tir à la carabine de ce Club, moyennant une cotisation annuelle très minime. Tous les membres en règle, de la Section revolver de ce Club, pourront désormais participer gratuitement aux activités de la Section carabine sportive senior.

Ligue de quilles JOC

Position des équipes:

S. Choinière	36
S. Larose	30
M. Pitt	29
G. Lacroix	24

Plus haut simple:

Femme:

N. Thibodeau	171

Homme:

G. Lacroix	163

Plus haut triple:

Femme:

N. Thibodeau	389

Homme:

G. Lacroix	439

Equipe, plus haut triple:

Serge Larose	689

► AU CARNAVAL DE MONT-SAINT-GREGOIRE: M. Laurent Hamel, député du comté d'Iberville, fait la mise au jeu de la fameuse partie de ballon au balai. On voit la Reine Claudette Rochon et des organisateurs du carnaval. (Photo Serge Guillet)

Succès du Carnaval à Mont S.-Grégoire

Couronnement de Claudette 1ère

Une foule considérable s'était donné rendez-vous vendredi soir le 10 février au Centre Notre-Dame, pour assister au couronnement de Sa Majesté Claudette 1ère.

Cette cérémonie débuta par un cortège royal qui se composait comme suit: un Hérault d'Armes personnifié par Mlle Huguette Desjardins fit son entrée dans la salle suivit des duchesses Florence, Henriette, Ghislaine et Ghislaine, accompagnées pour cette corconstance par quatre directeurs des Loisirs Frère André, venait ensuite la couronne royale portée par Mlle Céline Tremblay, suivie du trophée de la reine porté par Luc Benoit. Par la suite, venait une magnifique gerbe de fleurs portés par Mlle Nicole Desmarais, suivie de la dame de compagnie de la reine du carnaval, Mme Jasmin Tarte et enfin aux ovations de la foule qui se faisaient de plus en plus bruyantes et des cris de vive la reine, Claudette 1ère fit son entrée dans la salle, accompagnée du président des Loisirs, M. Armand Desjardins.

Après que Claudette 1ère eut pris place sur son trône, la cérémonie du couronnement se poursuivit dans l'ordre du cortège. Elle fut couronnée par le maire du village, M. J.-B. Plourde, la trophée royal lui fut présenté par le maire de la paroisse, M. G. Bissonnette. Une gerbe de fleurs lui fut présentée par Mlle Nicole Desmarais, présidente de l'équipe folklorique de Mont-St-Grégoire, de magnifiques cadeaux furent présentés à la reine ainsi qu'aux duchesses par Mmes les mairesses.

Au nombre des invités d'honneur nous pouvions remarquer M. le curé Adrien Dupuis de Mont St-Grégoire, M. l'oumônier des Loisirs, J. C. Nadeau, les parents de Sa Majesté, ainsi que ses duchesses et les membres du comité des Loisirs Frère André Inc. M. le curé, M. l'aumônier et MM. les maires adressèrent la parole, pour féliciter Sa Majesté et les duchesses ainsi que toutes les personnes qui ont participé au succès de cet événement qui s'aura laisser un éclatant souvenir pour la paroisse de Mont-St-Grégoire. M. Claude Gervais agissait comme maitre de cérémonie. Après tout ce déploiement, il remit la charge à M. Noël Lemaire, maitre de cérémonie pour la soirée du bon vieux temps. Celui-ci invita Sa Majesté Claudette 1ère à ouvrir la danse accompagnée par M. le maire J.-B. Plourde et aussi de ses duchesses accompagnées. Un numéro spécialement préparé pour le couronnement fut présenté par l'équipe de danseurs de M. Lemaire, ainsi qu'un numéro présenté par l'équipe folklorique de Mont St-Grégoire. La soirée se poursuivit sur un air de gaieté, tous furent invités à participer aux activités qui se continuèrent samedi le 11 février, sur la patinoire des Loisirs. Un programme varié fut présenté à la foule qui était groupée autour de la patinoire des Loisirs. On pouvait voir rayonner sur tous les visages de ces 400 spectateurs environ, le rire et la gaieté. Il y eut joute de hockey par les jeunes, des courses de toutes sortes furent organisées, présentation de numéros de patinage, par une troupe de jeunes filles de Mont-St-Grégoire, dirigée par Mme Jasmin Tarte. Le soir, il y eut une magnifique mascarade. On remarquait des travestis de toutes sortes. Le clou de la soirée fut l'apparition sur la patinoire, d'un Américain du Colorado qui dut être éliminé de la mascarade vu qu'il ne parlait pas le français. Notre maitre de cérémonie, M. Claude Gervais, sut manier ce petit incident avec toute la délicatesse qu'on lui connait. La soirée se termina par une démonstration de patinage de fantaisie par la troupe de M. Fernand Vivier de Saint-Jean, dont plusieurs de ses patineurs et patineuses font partie de la troupe de St-Hyacinthe. Durant la soirée, un bouffon fit des prouesses sur la patinoire, ce qui amusa la foule, jeunes comme adultes. La soirée se termina par l'hymne national "O Canada" et la foule reçut invitation par le maitre de cérémonie pour les activités du lendemain.

Franc succès dimanche

Une foule d'environ 800 spectateurs, s'était massée dans les rues du village de Mont St-Grégoire dimanche le 12 février, afin de voir défiler cette magnifique parade qui a été organisée par le Comité des Loisirs Frère André Inc. Un air de carnaval et de festivité régnait dans tous les coeurs des jeunes, à l'apparition du Bonhomme Carnaval et de Rigolo et ses bouffons. A 1 h. 30 p.m., la parade se mit en branle au son de la musique des Gais Lurons de Saint-Jean. Nous remarquions dans ce défilé les chars des officiels, des invités d'honneur, des duchesses dans décapotables, suivi d'une escorte de Cadets de l'Air de l'Ecole St-Georges, qui précédait le char de Sa Majesté Claudette 1ère accompagnée par le président des Loisirs.

Après ce défilé qui fut un succès éclatant, il y eut ouverture des activités sur la patinoire par l'hymne national "O Canada" et du chant du carnaval de Mont-St-Grégoire.

La mise au jeu du ballon-balai fut faite par Sa Majesté, accompagnée de ses duchesses et de M. l'aumônier ainsi que M. le député Laurent Hamel et MM. les maires, durant cette journée se déroula des activités de toutes sortes. Entre autres, de magnifiques numéros de patinage de fantaisie furent présentés par la troupe de Mlle Rachelle Dion, de Saint-Jean NDA; il y eut aussi nos jeunes filles de Mont-St-Grégoire, qui donnèrent une belle exhibition de leur savoir-faire. Durant la soirée une joute de ballon-balai pour dames eut lieu, suivie de démonstration de folqlore sur la patinoire par les jeunes de St-Grégoiree, le tout se termina par une invitation à la danse pour tous les spectateurs. Un goûter qui a été préparé par les dames Fermières de Mt St-Grégoire fut servi à la salle de l'Ecole Frère André pour tous les invités d'honneur, Sa Majesté et sa cour ainsi que les directeurs du Comité des Loisirs et tous les participants aux activités sur la patinoire, comme récompense pour le magnifique travail qu'ils ont accompli.

Belle excursion à Sainte-Adèle

Dimanche dernier, par une journée ensoleillée et une température excellente, trois autobus remplis à craquer de jeunes gens et de jeunes filles se dirigeaient en excursion à Ste-Adèle. Du plaisir pour les skieurs les glisseurs en perspective les attendait.

La glissade était un peu cahoteuse mais on aimait bien sauter ses cahots pour se donner du plaisir à coeur joie.

La pente pour le ski était assez bonne pour que chacun puisse s'en donner à ses petites fantaisies personnelles.

Dans l'après-midi un groupe partit visiter la ville en cariole. Tous étaient émerveillés par la beauté de la nature et l'air pur du nord.

Une marche dans la montagne fut bien appréciée, surtout pour y retrouver la tranquilité et une vue magnifique. En somme, la journée se passa tellement vite qu'il fallut prendre notre bagage et remonter dans l'autobus pour le retour sans s'être entièrement contentés.

Nous tenons à remercier les responsables de cette excursion, Mlles Nicole Payant et Micheline Bleau et plusieurs autres pour le bon succès de cette journée.

Espérons que tous ont su profiter de ce dimanche merveilleux. C'est grâce à la J.O.C. et à la J.O.C.F. que les jeunes gens de Saint-Jean passèrent une journée dans le Nord.

Si la chance nous sourit, il y aura une autre excursion de ce genre avant la fin de la saison.

UN JOCISTE

Autres nouvelles sportives en page 15

Ligue de croquet O'Keefe d'hiver

Les porte-couleurs d'Iberville se sont avérés plus assoiffés dimanche dernier dans la ligue de croquet O'Keefe d'hiver. Le retour à leur rendement prévu, tous les remet désormais dans la course à trois. Ils acquirent les honneurs du dernier tournoi avec 8 points; Saint-Jean se distingua également avec 7 points; les meneurs du circuit Jean Pepin entendent donc maintenir l'avantage dans le classement. Henryville connut sa plus piètre performance en se contentant de 3 points.

Dans le classement, Saint-Jean se maintient avec 29 points. Henryville 22 et Iberville, 21.

Ligue Saint-Jean Amateur

Championnat aux Etoiles de Saint-Luc

Les Etoiles de Saint-Luc, premiers champions de la nouvelle ligue de hockey St-Jean-Amateur, ont vaillamment défendu une réputation qu'ils s'étaient acquis. Les résultats serrés de leurs dernières joutes de la saison régulière, n'ont pas été mérités aux dépens de rivaux battus d'avance; leur combativité et leur ensemble leur ont valu cet honneur. Les autres équipes dans le classement du président Claude Stébenne sont: St-Paul, Iberville et St-Blaise.

Trophées méritoires

Le trophée perpétuel J. Roger Lenoir est l'emblême réservé au vainqueur de cette compétition. Le donateur du même nom qui est le propriétaire du St-Paul Inn à St-Paul Ile aux Noix, ne connaissait sûrement pas la vainqueur car il consentit à ce don au début de l'année; les siens étaient dans la lutte et c'était suffisant pour établir cet enjeu à chances égales.

Le trophée O'Keefe ne connait pas encore son destinataire. Ce don de M. Jean Pepin, agent O'Keefe de la région, est un autre geste qui appuie l'animosité des séries de détail. Le champion de ces séries aura affiché le plein déploiement de ses ressources et un peu plus de chance que son rival pour parvenir à ce sommet.

La direction de la ligue St-Jean Amateur est reconnaissante à l'endroit de ces deux généreux commanditaires.

Et le détail continue

Le St-Luc est déjà un candidat à la finale du circuit après avoir disposé du Ménard d'Iberville en semi-finale. Dimanche dernier les vainqueurs remportèrent une précieuse victoire de 4 à 3 à Iberville pour sceller ce résultat. Les joueurs d'Antonien Turcotte et Gilbert Ménard ont oublié leur chaude participation pour souhaiter bon succès aux champions.

La série B peut se comparer géographiquement à la section Sud et cette rivalité locale entre St-Paul et St-Blaise n'en est pas moins réchauffante. La limite des joutes est prévue entre ces adversaires; le vainqueur sera un candidat aguerri dans la série finale.

Grand succès du Carnaval de Sabrevois

Mlle Lise Lacroix, fille de M. et Mme Donat Lacroix a été couronnée reine du carnaval de Sabrevois lors d'un souper dansant qui s'est déroulé en la salle de l'école centrale, samedi le 11 février. Cinq candidates avaient concouru au titre de reine sous l'égide de l'OTJ de cette paroisse. Ce sont: Mlles Lise Lacroix, Huguette Benoit, Carmel Campbell, Lucille Laplante et Fabienne Tougas. Escorté par ses duchesses, la reine fut saluée par une foule enthousiaste. MM. Laurent Hamel, M. B. et Jean Tougas, prés. de l'OTJ couronnèrent la reine et remirent des diadèmes aux duchesses en présence d'une foule de plus de 400 personnes

Après avoir été couronnée, la reine reçut une magnifique gerbe de roses offertes par ses compagnes institutrices de St-Gérard de Saint-Jean, les duchesses reçurent à leur tour des bracelets de roses présentés par Mme Laurent Hamel, gracieuseté du comité de l'OTJ. M. le curé présenta ensuite la reine et les duchesses à l'assistance, elles firent le tour de la salle. La reine accompagnée de M. Marcel De Blois, Mlle Huguette Benoit avec M. Laurent Hamel, m.p., Mlle Fabienne Tougas avec M. Yvon Dupuis, m.p., Mlle Lucille Laplante accompagnée du maire L. P. Bissonnette. La soirée se continua avec entrain et gaieté.

Dimanche, le carnaval se termina magnifiquement par une messe célébrée aux intentions des sportifs, il y eut ensuite parade en décapotables blancs. Une trentaine de voitures escortèrent les dignitaires.

Ce carnaval devait se terminer par du patinage de fantaisie et une partie de hockey. Au nombre des invités d'honneur on remarquait MM. Laurent Hamel, m.p., Yvon Dupuis, m.p. M. le maire et Mme L. P. Bissonnette, M. et Mme Jean Normandeau, président de la Commission Scolaire ainsi que M. Péloquin, de Saint-Jean maitre de cérémonie.

Les Loisirs de Sabrevois, organisateurs du Carnaval, remercient tous ceux qui de près ou de loin on contribué à la bonne réussite de toutes ses manifestations.

Assemblée

Les membres Fermières sont invitées à assister à l'assemblée régulière qui aura lieu à l'endroit et heure habituel mercredi le 22. Au programme il y aura démonstration de tricot et tissage de tapis indien.

Ne manquez pas ce rendez-vous.

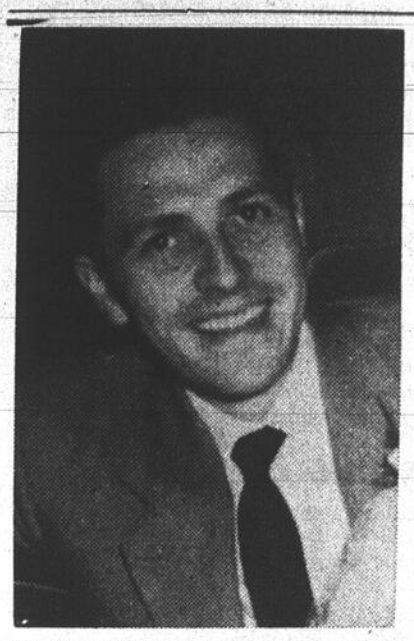

● M. Claude MONPETIT est le représentant de notre ville dans le comité exécutif chargé de la construction d'une arèna, à Laprairie.

Hockey Bantam OTJ

L'Ecole Forget prend les devants dans la série finale contre l'Ecole St-Jean l'Evangéliste en les battant 6 à 2. — Alain Pétrin se signale avec 3 buts et 2 assistances. — Denis Martel et R. Bessette se distinguent aussi.

Alain Petrin du Forget a certainement été la vedette incontestée de la joute en prenant part à 5 des 6 buts de son équipe, en plus de se faire valoir sur la défensive lors de cette partie disputée lundi soir au Centre Sportif. Le Forget prend donc l'avantage 1 à 0 dans la série de 3 de 5 contre le Saint-Jean et de la manière qu'ils ont joué, ils semblent favoris pour l'emporter, mais l'instructeur Piette du Saint-Jean est très confiant de voir ses protégés sortir de leur léthargie si on excepte le toujours habile Bessette qui connait rarement une mauvaise partie; en effet, Bessette a prouvé qu'il était un prolifique compteur en réussissant les deux buts des siens.

Les élèves du Forget de l'instructeur Coulombe ont démontré qu'ils voulaient l'emporter en prenant les devants 2 à 0 dans le premier engagement, tous les deux réussis par le brillant Alain Petrin, sans aide.

A la deuxième, ils ont pris l'avantage 4 à 0 sur des buts par D. Martel et R. Payant, pendant que le Saint-Jean était en respect par un Ouellette très habile dans les filets du Forget; Martel, Petrin et Vloico ont obtenu des assistances.

Dans le dernier engagement, Petrin complétait le tour du chapeau avec son 3e but aidé de Martel et Payant portait le compte 6 à 0 pour le Forget aidé de Vivier et Petrin, et avec une telle avance, il n'y eut aucun doute par la suite sur la victoire du Forget, même si Bessette s'illustrait en comptant 2 buts sans aide évitant ainsi le blanchissage au Saint-Jean qui venait de perdre la première partie 6 à 2.

La deuxième partie de la série avait lieu hier soir, si naturellement la température le permettait.

Nous lançons donc un appel aux parents des joueurs, d'aller encourager leurs enfants à la patinoire. Vous ne pouvez savoir le bien que vous leur faites en leur montrant que vous vous occupez d'eux en assistant aux joutes.

D. DUPUIS, publ.

Nouvelles d'Iberville

Saint-Athanase: Retraite paroissiale

La retraite paroissiale pour les dames et jeunes filles a lieu cette semaine. L'office du matin est à 8 heures et celle du soir à 7 h. 30. Cette retraite prêchée par le R.P. Georges Lemieux, o.m.i., se terminera vendredi soir.

La retraite des hommes et jeunes gens, contrairement à l'habitude n'aura pas lieu à la suite de celle des dames mais un peu plus tard.

— — —

Cours de secourisme

Depuis mardi le 14 février dernier à 8 h. p.m., des cours de premiers soins gratuits sont donnés par la Société Ambulancière Saint-Jean au sous-sol de l'église du Sacré-Coeur.

Tous sont invités à suivre ces cours, car il est toujours avantageux de savoir comment procéder en cas d'accident pouvant survenir à la maison ou ailleurs, parce qu'il arrive fréquemment que par manque de connaissances en de tel cas, tout en ayant la meilleure volonté du monde on fasse plus de tort que de bien à l'accidenté.

— — —

Retraite conjugale

La retraite conjugale annuelle organisée par l'Ecole des Parents d'Iberville a débuté hier soir mercredi 15 février à la salle St-Charles, elle se continuera ce soir jeudi pour se terminer vendredi soir.

Cette retraite est prêchée par le R.P. Armand Lemieux, o.m.i., qui possède de l'expérience dans ce domaine.

Tous les couples qui désireraient suivre cette retraite n'ont qu'à se rendre à la salle St-Charles, 6, 8e Avenue, Iberville.

— — —

Aux prières

Michel Chouinard, enfant de M. Emile Chouinard et de Marguerite Gaudreau, de cette paroisse, décédé mercredi dernier à l'âge de 7 ans à l'hôpital Ste-Justine de Montréal.

— — —

Prochain mariage

Il y a promesse de mariage entre Louis Morin, de cette paroisse et Sherly Simard de la paroisse Saint-Edmond de Saint-Jean.

— — —

Décès de Michel Chouinard

A l'hôpital Ste-Justine de Montréal est décédé mercredi dernier le 8 février, Michel Chouinard à l'âge de 7 ans. Le petit Michel a été victime d'un malencontreux accident survenu alors qu'il était à patiner avec quelques compagnons quand il fut frappé à l'estomac par l'un d'entre eux. Le choc lui fit perdre l'équilibre et il se frappa la tête sur la glace. Il fut conduit à l'hôpital où malgré les soins qu'on lui prodigua il succomba quelques heures plus tard.

Il laisse dans le deuil son uère, M. Emile Chouinard; sa mère: Mme Emile Chouinard née Marguerite Gaudreau; ses soeurs: Thérèse, Cécile, Jeanne d'Arc, Jacqueline, Lucie et Lise; ses frères: Emile, Jean-Claule et Paul; une belle-soeur: Mme Jean-Claude Chouinard; plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines.

Ses funérailles ont eu lieu samedi dernier le 11 février à 10 heures de l'avant-midi en l'église paroissiale de St-Athanase d'Iberville et son inhumation au cimetière local.

— — —

Naissances

A St-Athanase d'Iberville, le 12 février 1961, a été baptisée Marie, Claude, née le 31 janvier dernier au Pavillon d'Iberville, enfant de M. Claude Fournier, journalier, et de Denise Lambert, de cette paroisse. Le parrain a été M. Rolland Mallette, et la marraine Jeannette Lambert, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A Saint-Athanase, le 12 février 1961, a été baptisée Marie, Marguerite, Jocelyne, née le 31 janvier dernier à l'hôpital Saint-Jean, enfant de M. Gilles Ouimet, laveur, et de Lise Lacroix, de cette paroisse. Le parrain a été M. Alexandre Lacroix, mécanicien de St-Jean, et la marraine Marguerite Boudreau, son épouse, grands-parents de l'enfant.

— — —

Saint-Noël Chabanel: Réunion L.O.C.F.

Ce soir jeudi le 16 février au presbytère St-Noël Chabanel, aura lieu la réunion des membres de la L.O.C.F.; que toutes se fassent un devoir d'y assister.

— — —

Aux prières

M. Arthur Chamberland, époux de Elisabeth Patry, décédé vendredi à l'âge de 73 ans. Il était le père de Mme Jean Courtemanche de cette paroisse.

— — —

Retraite paroissiale

Dimanche prochain le 19 février, commencera la retraite des dames et des demoiselles. Cette retraite sera prêchée par M. l'abbé Bruno Ward.

Les fidèles sont invités à suivre régulièrement les offices, car à la retraite paroissiale c'est la famille paroissiale qui est là, qui vient chercher une ligne de conduite pour assurer son épanouissement et mieux répondre à sa vocation sociale chrétienne.

— — —

Réception Guide

Dimanche prochain à 2 heures de l'après-midi à l'église St-Noël aura lieu la Promesse Guide, suivie de la réception au sous-sol. Cette cérémonie sera sous la présidence de Mlle Réjane Bélanger, commissaire diocésaine du diocèse de St-Hyacinthe.

— — —

Naissances

A St-Noël Chabanel, le 12 février 1961, a été baptisée Marie, Céline, Francine, Diane, née le 28 janvier, à l'hôpital Saint-Jean, enfant de M. Jean-Paul Girouard, banquier et de Stella Messier, de cette paroisse. Le parrain a été M. Richard Nantel, étudiant de Waterloo, et la marraine Céline Nantel, étudiante, aussi de Waterloo, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse: Mme Léo Nantel, tante de l'enfant.

— — —

Décès de M. Arthur Chamberland

Jeudi le 9 février 1961 est décédé à sa demeure, sise à 44, rue Richelieu, Iberville, M. Arthur Chamberland à l'âge de 73 ans.

Outre son épouse née Elisabeth Patry il laisse pour pleurer sa perte trois filles: Mme Gérard Bisson (Marie-Paule), Mme Jean Courtemanche (Pierrette) et Mme François Tarte (Estelle); un fils Eddy Chamberland; quatre petits-enfants: Edith et Louis Courtemanche ainsi que José et Ariste Tarte; une soeur: Mme Fortunat Choquette née Virginie Chamberland; ses gendres: MM. Gérard Bisson, Jean Courtemanche et François Tarte; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Fortunat Choquette de St-Jean; M. Sylva Jarry, M. et Mme Bruno Patry, de Ste-Rose; M. et Mme Lucien Patry, de Montréal; M. et Mme Henri Fison, de St-Placide et M. et Mme Médéric Noiseux, d'Iberville, plusieurs neveux et nièces, ainsi qu'un grand nombre de parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu lundi 13 février à 10 heures a.m. en l'église paroissiale de St-Noël Chabanel et son inhumation au cimetière local.

Nos sincères condoléances à la famille.

Remerciements

Mme Arthur Chamberland et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté des témoignages de sympathies, soit par leur visite, offrande de messes, tributs floraux ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Arthur Chamberland.

Les élections à Iberville

Relativement aux prochaines élections municipales qui seront tenues le 4 avril prochain à Iberville, plusieurs rumeurs circulent actuellement. Le poste de premier magistrat aurait été offert à plusieurs citoyens ces derniers temps entre autre le Dr Fernand Ethier, qui pour des raisons d'ordre personnel aurait décliné cet honneur; M. Gérard Boudrias et M. Maurice Gamache dont la décision ne nous est pas connue. Il est aussi question que M. Armand Goyette serait sur les rangs ainsi que M. Laval Bessette et le Dr Jean-Guy Lalanne qui semblent tous deux bien déterminés à faire la lutte à ce poste.

Quand au maire actuel, M. Yvon Thuot, il semble attendre placidement les événements avant de laisser savoir si oui ou non il briguera les suffrages pour faire renouveler son mandat.

Aux deux autres sièges occupés par MM. Armand Alix et Armand Bissonnette dont le terme d'office finit cette année, plusieurs noms sont mis de l'avant: M. Lucien Beaudin, M. Wellie Goyette, M. Georges Lussier, M. Oscar Fontaine et le Dr Denis Monette, plus les deux échevins sortant de charge qui seront sûrement sur les rangs.

Si ces rumeurs sont plus ou moins fondées et que tous ces messieurs se présentent à la nomination, cela promet beaucoup d'activité pour la fin de mars et le début d'avril.

Aux Chevaliers de Colomb d'Iberville

Les prochaines manifestations du Conseil 3206 des Chevaliers de Colomb d'Iberville:

7 mars: Salle Saint-Charles, grande partie de cartes au profit des oeuvres colombiennes locales, sous la présidence du grand chevalier Bernard Larocque; nombreux invités d'honneur, artistes invités, prix de présence et prix de tables. Café et lunch à la fin de la soirée.

Organisateurs: Patrick Milburn et Gérard Leduc.

8 avril: Partie de sucre annuelle à la cabane Omer Brodeur.

22 avril: Grande soirée de clôture des jeux d'hiver, au club Bellerive; quilles, cartes, pool, shuffle board, distribution massive de trophées, sous la présidence du président du programme en six points, Patrick Milburn et président de la ligue de quilles.

Un club patronisé par les Chevaliers de Colomb fera partie de la ligue de balle-molle d'Iberville, au cours de la saison d'été.

Ce sont là les grandes lignes des prochains événements du Conseil 3206; que chaque membre en prenne bien note.

Mutations à Iberville

Rachel Perras, de Jacques Jenneau P.115 terrain vacant.

Hervé Senécal de Rachel Perras, P. 115 terain vacant.

Mme André Délisle de M. Maurice Mireault 18-190, 60, 15e Avenue.

La Ville d'Iberville de Paul Lecavalier 18-107, terrain vacant.

Roger Joubert, de Mme Jean Martin, bâtisse seule 15B, Tressider.

Permis de réparation

Paul-Emile Dubois, 407 rue Missisquoi, agrandissement de son garage $1,500.

J. F. Thibault, 124, 1ère Rue séparation de son magasin en deux: $3000

Permis de construction

René Guillot, construction d'un restaurant "Quick Lunch", coin de la 2e Avenue et rue Champlain: $5500.

Décès de Mme Benoît L'Homme

Mme Benoit L'Homme, née Clara Brodeur est décédée à l'L'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe après une longue maladie, à l'âge de 84 ans. Le service funèbre fut chanté en la Cathédrale de St-Hyacinthe par M. l'abbé Léo L'Homme prêtre des Missions Etrangères de Pont-Viau.

L'inhumation eut lieu à St-Hyacinthe. Elle laisse dans le deuil sa fille: Hélène, Mme Philippe L'Homme, de Nashma, N.H.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

A IBERVILLE

Réception des Croisés et Croisillons de l'Ecole Secondaire Saint-Georges

Récemment se déroulait, en l'église St-Athanase d'Iberville, la toute simple mais combien significative cérémonie de la réception des 44 petits Croisés de l'Ecole secondaire Saint-Georges.

L'entrée se fit triomphale: les petits Croisés, revêtus du costume qui les caractérise: mantes et bérets blancs s'avancèrent deux à deux dans l'allée centrale alors qu'une bannière portée par deux garçons précédait le cortège.

Rien de plus approprié que le chant "Je suis Croisé" pour placer les nombreux parents venus participer activement à la cérémonie, dans l'ambiance véritable créée pour la circonstance. Aussi est-ce avec coeur, que les jeunes, dirigés par le R.F. André-Robert, responsable de la Croisade et de la chorale, ont entonné leur chant-thème.

Suivit le moment solennel où Mgr Lajoie, P.D., V.F., curé de la paroisse St-Athanase, s'adressa aux participants pour leur rappeler leur devoir d'enfants; en bon père spirituel prévoyant, il n'oublia pas de rappeler aux parents, leur mission de premiers éducateurs des enfants que la Providence leur prête pour les former à devenir des hommes dans le sens véritable qu'il comporte.

Les Croisés chantent un deuxième chant: "Bénis notre croisade" après quoi eut lieu la réception ou mieux la promesse des Croisés et des chefs d'équipe. Tous promettent d'observer loyalement les quatre lois : Prie, communie, sacrifie-toi, sois apôtre et sont décidés à faire régner Jésus-Christ dans leur coeur, dans notre patrie et dans le monde.

Nous avons dit plus haut que les parents avaient participé activement à cette trop brève cérémonie. Ils ont, en effet, fait la promesse d'aider leurs enfants à être de fervents croisés, afin de les aider à découvrir leur vocation; ils ont aussi promis d'être des apôtres du Sacré-Coeur dans leur milieu; ces parents ont aussi promis d'élever leurs enfants dans l'esprit de sacrifice en donnant eux-mêmes l'exemple du devoir d'état et de l'entente parfaite à la maison. Ces promesses, faites au pied de l'autel, donnent aux parents la grandeur et les exigences de leur mission en même temps que la garantie de la voie sûre à suivre en matière de formation.

Un Salut, chanté par Mgr le Curé, terminait cette cérémonie. La chorale des Frères Maristes rendit le chant approprié.

Cette cérémonie se répétait à l'Ecole secondaire St-Georges pour les benjamins de l'Ecole, c'est-à-dire les Croisillons, élèves des 2e et 3e années.

Les dimensions de la cérémonie se sont évidemment proportionnées à l'âge de ces jeunes qui se situent dans les 7, 8 et 9 ans.

Par le fait du hasard, les nouveaux croisillons étaient aussi au nombre de 44, comme leurs aînés. Disposés en lignes superposées dans la salle de réception, la vue d'ensemble offrait un coup d'oeil magnifique aux parents qui sont venus entendre la promesse de ces jeunes qui prennent leur rôle au sérieux.

Après un mot du R.F. Directeur qui commenta le travail préparatoire à la réception et l'enthousiasme manifesté dans leurs réunions hebdomadaires sous la direction de Mlle Léonne Léger, responsable, secondée par Mlle Madeleine Prévost, les jeunes ont entonné leur chant-thème: "Avec Jésus, toujours" après quoi Mgr Lajoie reçut la promesse dite des Croisillons et renouvellement de ces même promesses par les "anciens", ceux de 3e année. Chacun reçut son insigne des mains de Monseigneur le Curé, lequel engagea ensuite les jeunes à poursuivre l'oeuvre commencée: il leur dit ensuite toute la confiance qu'il mettait dans les messes entendues chaque jeudi en réparation des péchés de blasphèmes par trop multipliés.

Un souvenir était ensuite distribué à chacun de ces petits apôtres décidés à faire quelque chose à sa taille pour l'humanité malade.

Attention! Attention! Lacordaire et Jeanne d'Arc d'Iberville

Attention, attention! Lacordaire et Jeanne d'Arc d'Iberville! Les élections étant maintenant du domaine du passé, il nous faut bien nous mettre immédiatement à l'action, c'est-à-dire dans des réalisations bien concrètes.

N'oubliez pas votre assemblée mensuelle, jeudi le 23 courant, à 8 heures p.m., à la salle Saint-Charles, alors que vous aurez l'immense avantage d'entendre M. André Patenaude, ex-président diocésain, venir vous livrer le message répandu un peu partout dans le diocèse de Saint-Jean; c'en est un de conviction bien comprise et de méthodes d'apostolat éclairées et judicieuses.

Autre fait important qui mérite d'être souligné: Mlle Lise Lacroix, institutrice à Saint-Jean et élue récemment conseillère des Jeanne d'Arc vient d'être proclamée reine des Loisirs à Sabrevois. Cet honneur rejaillit sur sa paroisse et sur notre cercle et prouve en même temps que la vertu intelligemment pratiquée n'est nullement ennemie de l'élégance, d'une vie sociale intéressante dans les milieux que nous fréquentons. Bravo! Lise, d'avoir su mettre tes talents au service de la société, c'est-à-dire des Loisirs organisés dans ta paroisse.

C'est entendu, vous venez tous retremper vos convictions, à la salle salle Saint-Charles, jeudi soir prochain!

L. Léger, publ.

2400 PIEDS DE PLANCHER

Local à louer pour collège ou commerce

Central, 3 étages, 2400 pieds de plancher, autrefois occupé par le Collège Commercial Marcoux

S'adresser à 23 rue De Salaberry — Saint-Jean, P.Q.

GILLES LEBEAU

DECORATION INTERIEURE

VENTE ET POSAGE

Spécialité en tapis, draperies, bamboo, tuiles de plancher

Tél. Fl. 7-2474
Rés. Fl. 7-3284

220, rue Saint-Jacques
Saint-Jean, P.Q.

Lettre pastorale sur . . .

(Suite de la page 5)

vaudront pas de leur exemption le Vendredi-Saint.

6. Les adoucissements de la loi ecclésiastique de l'abstinence et du jeûne ne diminuant en rien la loi divine de la pénitence, Nous recommandons aux fidèles et aux familles de pratiquer un certain renoncement, même en s'imposant, si les santés et les circonstances le permettent, des jeûnes ou des abstinences volontaires, qui sont très agréables à Dieu.

II — DISCIPLINE DANS LES DIVERTISSEMENTS

Le Carême étant par excellence la période de pénitence à la fois individuelle et communautaire de l'Eglise, à l'exemple du roi de Ninive qui impose par décret un régime de pénitence, Nous demandons que les catholiques s'abstiennent résolument, du Mercredi des Cendres à Pâques, des fêtes et divertissements profanes, qu'ils soient publics ou privés. Que les catholiques fassent au besoin comprendre à leurs amis non catholiques que ce temps est pour eux celui du renoncement, auquel ils vouent une particulière attention.

Il va de soi que les sociétés paroissiales n'organiseront durant le Carême ni représentations théâtrales, ni autres soirées. Il est bien évident que cette interdiction ne vise pas les représentations, ni les concerts de caractère nettement religieux. Il est admis également que, au dimanche de la mi-Carême, des soirées récréatives puissent avoir lieu, à l'exclusion pourtant de toute danse, à cause précisément du temps de pénitence que doit rester le Carême.

De plus, Nous prions instamment les paroisses et les groupements catholiques d'éviter le plus possible, non seulement pendant le Carême, mais durant toute l'année, de fixer aux samedis leurs soirées récréatives. Il convient de préparer la venue du jour du Seigneur, en vivant la veillée du samedi dans le recueillement et le renoncement.

III — AUMÔNE

L'aumône est l'une des oeuvres de pénitence qui s'impose le plus dans la discipline du Carême, surtout lorsque les circonstances de fortune et d'aisance le permettent.

L'aumône étant le complément nécessaire de la pénitence, elle doit suppléer durant le carême aux anciennes rigueurs, aujourd'hui abolies; elle s'impose donc à tous et particulièrement à ceux qui selon leur âge devrait jeûner.

Pour faciliter aux fidèles l'accomplissement de ce devoir, les aumônes du Carême sont recueillies dans des enveloppes au cours de la sainte quarantaine. Tous devraient s'imposer un réel sacrifice et verser la somme d'argent reçue comme salaire ou revenu d'une journée de travail. Chacun pourrait ainsi aider abondamment les oeuvres de bienfaisance et procurer à ses frères plus pauvres que lui, des avantages qu'il possède depuis longtemps peut-être.

IV — EXERCICES RELIGIEUX

Nos diocésains n'oublieront pas non plus de sanctifier le Carême par la prière, notamment par l'assistance à la messe, quotidienne si possible, par la fréquentation plus assidue des sacrements d'Eucharistie et de Pénitence, par la récitation journalière du chapelet en famille et par la pratique hebdomadaire du chemin de la Croix.

Les messes et les prédications de Carême, fixées aux heures les plus favorables, permettent aux fidèles de puiser aux sources fécondes de l'Eucharistie et de la Parole de Dieu et d'intensifier ainsi leur vie chrétienne. Tous les jours une messe vespertine est permise, ainsi les travailleurs eux-mêmes peuvent-ils assister plus facilement au Saint-Sacrifice. On s'appliquera à rendre plus fructueuse par chacun la réception du sacrement de l'Eucharistie. Pour cela utilisons les messes de Carême qui durant six semaines veulent nous disposer à proclamer de nouveau, dans la nuit pascale, que nous sommes du Christ. (Cf. Les Messes du Carême, Vol. VI, No 17, pp. 313-320).

V — COMMUNION PASCALE

Le Carême doit être enfin pour chaque catholique l'occasion de préparer de façon fervente l'accomplissement du devoir de la communion pascale.

Les fidèles peuvent satisfaire au précepte de la communion pascale depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de la Quasimodo, donc cette année du 15 février au 9 avril; les premiers communiants jusqu'à la fête de la sainte Trinité (28 mai).

Donné à l'Evêché de Saint-Jean, signé de Notre main, avec l'apposition de Notre sceau, et contresigné par le Vice-chancelier du diocèse, le 27 janvier de l'an mil neuf cent soixante-et-un en la fête de saint Jean Chrysostome.

† Gérard-Marie Coderre

Evêque de Saint-Jean-de-Québec.

Par mandement de Son Excellence,
Marcel Trudeau, ptre,
Vice-chancelier.

M. Omer Trudeau est élu président

Bilan financier record des loisirs du Christ-Roi de Laprairie

Le Comité des Loisirs du Christ-Roi est heureux de faire connaitre à la population de Laprairie et des environs, son bilan financier record pour l'année 1960 qui est de $1,712.42 supérieur à celui de l'an dernier.

Le président sortant de charge, M. Benoit Perron, et tous les membres des loisirs tiennent à remercier tous et chacun, qui de près ou de loin les ont supportés en cette année qui vient de prendre fin.

Je tiens également, en tant que secrétaire-trésorier sortant de charge à Brodeur est décédée a L'Hôtel-Dieu remercier M. Perron avec lequel il m'a plu de travailler qui a fourni un si bel effort pour la cause des jeunes.

Je désire également offrir mes meilleurs voeux de succès au nouveau président élu M. Lomer Trudeau ainsi qu'à ses nouveaux directeurs et membres pour l'année 1961.

Voici la liste du nouveau conseil pour 1961 et le bilan 1960:

Président: M. Lomer Trudeau; 1er vice-président: M. Clément-M. Bleau 2e vice-président: M. Jean-Louis Pilotte; secrétaire-trésorier: M. Jean-Jacques Nantel; aumônier: M. le curé Germain Legrand; membres: M. Lortie, M. Bruneau, P.-A. Alexandre R. Montpetit, Y. Doré, A. Giasson, J.-A. Pilotte et P.-E. Dupuis.

Rapport financier 1960:

En banque au 1er janvier 1960: 191.40. Octroi municipal d'hiver: $500; d'été: $500; Cartes de membres 1960: $91.25; Dons et Entrées (partie de cartes: $2,760.18; Part de l'Ass. Sportive ,instructeur de natation: $100; Dons fermeture des terrains: $130.; Dons système d'éclairage: $1,927.02; Vente d'arbres de Noël: $721.52; Dons divers: $68.35. Total des recettes: $6,989.72.

Dépenses:

Moniteurs, monitrices, instructeur natations: $813; Entretien patinoire: $129.27; Gardien patinoire: $300; Papeteries et impression de billets: 76.83 Equipement et jeux: $480.33; Trophées et cadeaux $395.84; Cotisation et ami du moniteur et monitrices: $19.50; Annonces: $25; Entretien du terrain et de l'équipement: $199.83; Musiciens, cinéma, pique-nique, rafraichissements: $327.; Intérêts sur emprunt: $4.78; Système d'éclairage: $3,627.; Achat d'arbres de Noël: $457.50. Total des dépenses: $6,848.88.

En banque au 31 décembre 1960: $142.84.

Le comité tient également à informer la population que la partie de cartes annuelle aura lieu le 29 avril et espère obtenir de nouveau la collaboration de tous.

Loisirs du Christ-Roi

Naissance

Le 12 février a été baptisé Joseph, Léo, Robert, né le 30 janvier, enfant de M. Lucien Rouillier et de Hélène Ouimet. Le parrain a été M. Léo Rouiller et la marraine Berthe Fontaine, oncle et tante. Porteuse: Claire Rouillier, tante.

Brillante inauguration du Ciné-Palais Napierville

Samedi soir, en la salle complètement rénovée du théâtre Ciné-Palais de Napierville, les autorités religieuses et civiles se sont réunies pour inaugura officiellement cette nouvelle salle de spectacle.

C'est M. l'abbé Paul Lapointe curé, de la paroisse qui a procédé à la bénédiction de l'endroit; M. le curé a voulu profiter de l'occasion pour rappeler à l'assistance ce que l'Eglise pense de tous ces moyens de diffusion et d'éducation. Il a également clairement établi les obligations de ceux qui possèdent et exploitent des salles de cinéma comme de ceux qui fréquentent ces endroits: les amateurs de cinéma, les parents, les enfants, etc.

M. Maurice Bourgeois, le propriétaire du Ciné-Palais et le maire de l'endroit, prenaient également la parole, et assurèrent la population que son théâtre serait bien tenu et qu'on n'y présenterait que de bons programmes. M. Bourgeois a dit sa ferme intention de maintenir dans sa salle de spectacle une atmosphère chrétienne et une bonne tenue.

M. Bruno Landry agissait comme maitre de cérémonie.

Pour cette occasion, le Ciné-Palais, portant toilette neuve, avait été joliment fleuri.

Les spectacles de cinéma y seront désormais présentés les mardi, jeudi, samedi et dimanche de chaque semaine.

La Ligue des Citoyens vous informe . . .

Ciné-Forums populaires est le titre d'une série de débats que le Comité d'éducation et de conférence organise à l'intention des citoyens de Saint-Jean. Chaque mois, à partir de mars, un sujet d'actualité sera la vedette de toutes les conversations. Le propriétaire y sera intéressé à cause des taxes qu'il doit payer, le locataire aussi. Pour les jeunes gens et jeunes filles l'enjeu de leur bien-être et de leur avenir en dépendra. La responsabilité des dirigeants soit municipaux, scolaires ou sociaux éclatera au grand jour; celle des parents, du simple citoyen sera l'objet d'un examen de conscience.

Chaque sujet sera présenté par des personnes d'expérience qui traiteront d'un aspect du problème. Dans la salle, les participants pourront se poser des questions. Evidemment, il ne s'agira pas de prendre des décisions; mais de jeter un peu de lumière sur des problèmes réels et trop souvent controversés. Nommons-en quelques-uns:

—Le Parc-Ecole et les Loisirs.
—Unification de nos deux commissions scolaires.
—La vitalité de nos groupements.
—Savons-nous discuter?
—Le mécanisme de nos gouvernements.
—Un politicien peut-il demeurer honnête?
—A quand des Ecoles de Parents? ou Union de familles?

La boite aux questions est ouverte et toutes les suggestions seront bienvenues.

La Ligue des Citoyens,
Boite postale 396,
Saint-Jean, Qué.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

SALON DE COIFFURE
A VENDRE à Saint-Jean
Sur rue commerciale, dans district résidentiel, clientèle choisie, réclame coiffeur expérimenté, grandes possibilités, bonnes conditions.
S'adresser par tél. OR. 1-4879

SHERRINGTON

Nos futures institutrices

Plusieurs étudiantes institutrices du Brevet C faisaient récemment de l'enseignement pratique à notre école Centrale.

En janvier, Mlle Louise Bachand, du Scolasticat des Soeurs Grises, Montréal, fille de M. et Mme Clément Bachand, fit de l'enseignement en 4e année à la classe de sa soeur, Mlle Nicole Bachand.

Au début de février, Mlle M.-Jeanne Perras, fille de M. et Mme Aurélien Perras, enseigna la 4e année à la classe de Mlle Reine Beaudin.

Mlle Lise Lussier, fille de M. et Mme René Lussier, la 3e année à la classe de Mlle Hélène Poupart.

Mlle Huguette Robert, fille de M. et Mme Thomas Robert, la 5e année à la classe de Mlle Ghislaine Senécal. Ces dernières étudient toutes trois à l'Ecole Normale de St-Jean.

— — —

Réunion Lacordaire

Mlle Hélène Giroux, secrétaire de notre Cercle Lacordaire, M. Michaël Murray, trésorier, accompagnés de M. André Smith, président, se rendaient à la Centrale de St-Jean, dimanche pour une réunion de chefs.

— — —

Naissances

A Sherrington, le 29 janvier, a été baptisé Joseph, Maurice, Claude, né le 25 janvier, enfant de M. Arthur Guérin et de Virginie Perras. Le parrain a été M. Maurice Guérin et la marraine Claire Perras, son épouse, oncle et tante.

—A Sherrington, le 5 février, a été baptisée Marie, Thérèse, Céline, née le 1er février, enfant de M. Maurice Touchette et de Marie-Paule Daneau. Le parrain a été M. P.-Emile Touchette, de St-Cyrille de Windsor, et la marraine Thérèse Courchesne, son épouse, grands-parents.

—A Sherrington, le 12 février, a été baptisée Marie, Nicole, Guylaine, née le 3 février, enfant de M. Guy Lussier et de Lise Parent. Le parrain a été M. Vincent Bachand, comptable de St-Mathieu de Montréal, et la marraine Nicole Parent, son épouse, oncle et tante.

A Notre-Dame du Mont-Carmel de Lacolle, le 5 février, a été baptisé Rogel, Daniel, Jean-Marc, né le 26 janvier, à l'hôpital de Saint-Jean et baptisé par M. l'abbé Gabriel Martin, curé de St-Mathieu, enfant de René Bachand et de Jeanne Martin. Le parrain a été M. Rogel Lamoureux, de Napierville, maire, et la marraine Angèle Martin, son épouse, oncle et tante. Porteuse: Mme Victor Desgroseilliers, de Saint-Isidore, tante.

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
★
347, rue Sainte-Marie
FI. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

Du nouveau! Assurances un paiment mensuel
Pour les assurances de:
- Votre maison
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie
- Votre santé
- Votre commerce

TOUT EST INCLUS dans le programme budget "Travelers de Hartford" de la Compagnie

SIGNALEZ
FI. 7-2313
— CONSULTEZ —
René G. Trahan
258, rue CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.

Annonces Classées

A VENDRE

◄ Maisons ►

Si vous désirez vendre le plus rapidemtn possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean," 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: maisons de tout genre à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6024; après 7 heures: FI. 6-6922. (841)

A VENDRE: Propriété de 12 pièces, près du terrain de Golf de Saint-Jean, système à eau chaude, grand terrain, possession immédiate, prix raisonnable, comptant, seulement : $1,500. S'adresser à A. Baraby, 229 Champlain, Saint-Jean. Tél. 7-1212. (472)

A VENDRE ou à louer: Bungalow neuf, brique et pierre, rue Belair, village de St-Luc, 6 grandes pièces, cave 9 pieds, semi-finie, terrain 70 x 120; cause départ pour l'Ouest dans deux mois. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser par tél. FI. 8-4626. (1249)

A VENDRE: Maison 2 logis dont un de 4 pièces et l'autre de 3½ pièces, ce dernier libre, prix: $4,800., situé à 524, rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser à 234, rue Mercier, St-Jean. Tél. FI. 7-1250. (1251)

A VENDRE: Maison neuve en briques, avec système de chauffage, 8 pièces, dans le village de Napierville. S'adresser à Watter Fallon, Napierville. (1264)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1040)

A VENDRE: Bungalows neufs, situés à Laprairie, finis modernes, prêts. Pour visiter, s'adresser à 140 Ste-Catherine, Laprairie. (1308)

MAISON A VENDRE: à 96 Talon, Saint-Jean, terrain gazonné, entrée pavée, trottoir, briques romaine buff et red wood, poutre décorative, abri d'auto, lumière décorative à l'extérieur, ventilateur avec Hott pour poêle, armoires de cuisine en merisier avec lady Susan, comptoir à déjeuner, comptoir dans chambre de bain, tuile céramique, triple pharmacie, prélart de venil, portes accordéon en bois Pella, châssis panoramiques et thermos, planchers de bois franc No 1, cuve à lessive, espace pour laveuse et sécheuse, descente d'escalier du sous-sol finie, entrée électrique 100 ampères, 20 circuits automatiques, réservoir à l'eau chaude Thermos, système de chauffage air chaud, prise d'eau à l'extérieur, prise de courant pour arbres de Noël et prise d'auto. Conditions à discuter. Tél. FI. 6-4364. (1333)

PROPRIETE à échanger, près du pont Jacques-Cartier, 4 pièces pour autre de 4 pièces à Saint-Jean ou Iberville. S'adresser à 56 Lapointe, N.-D.-de-Fatima, Ville Jacques-Cartier. Tél. OR. 4-7929. (1341)

► Terrains ►

A VENDRE: 1 lot de 136 pieds de façade par 700 pieds de profondeur. S'adresser par tél. FI. 8-3127. (1182)

A VENDRE: Terrain, coin de rue, 90 x 110 pieds, situé à Talon, Saint-Jean, 1,000 pieds du canal; prix: $995.00. — S'adresser après 5 heures p.m. à Yvon Labelle, Saint-Remi, tél. 547. (1281)

A VENDRE: 1 terre de 51 arpents cultivable, 10 arpents de bois, maison, grange et remise, entre le village et la station de Saint-Michel. Informations: Mme Gérard Clermont, Saint-Michel de Napierville, tél. 622-5 ou à Mme Wilfrid Gatien, Saint-Bernard de Lacolle, tél. CHarlotte 6-3697. (1327)

◄ Autos - Motos ►

A VENDRE: Morris Minor 1000, modèle 1959, 2 portes, prix $900., le tiers comptant, balance par paiements mensuels, aucun intérêt à payer. Appeler FI. 7-7369 ou s'adresser à 75, rue Marchand, Saint-Jean. (1306)

A VENDRE: Camion Chevrolet '56, 2½ tonnes, boîte en acier 8 x 14, fini veneer et isolée, bas millage, mécanique en ordre. S'adresser par tél. FI. 8-4105. (1334)

◄ Divers ►

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (1160)

A VENDRE: Comptoirs, fixtures, caisses enregistreuses, vitres, comptoirs buffet-fontaine, etc. S'adresser à 280 Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5332. (1186)

A VENDRE: Vaches-taures de trois ans, fraîches vêlées, vaccinées, claires de test. S'adresser à Philippe Favreau, 148 Côte Ste-Catherine, cté de Laprairie. Tél. NEptune 2-0569, 2-2938. (1226)

A VENDRE: 1 trayeuse Surge; 2 chaudières avec installation pour 20 vaches, presque neuve; 1 écrèmeuse Viking; 1 charriot à fumier ; abreuvoirs, carcans pour 20 vaches. S'adresser à Mme Arthur Gagnon, St-Philippe de Laprairie. (1328)

A VENDRE: Ménage complet de maison. S'adresser dans l'après-midi seulement à 7, Place du Marché, St-Jean. (1329)

A VENDRE: Veaux mâles de tout âge, Holstein pur sang, vaccinés, provenant d'un troupeau sain, exempt de brucellose. S'adresser à M. Alexandre Morin, Napierville. Tél. CHamplain 5-3776. (1330)

A VENDRE: 100 poches de patates de semence. S'adresser à Jean-Remi Beaulieu, Grand Rang, Saint-Remi de Napierville. (1331)

A VENDRE: 1 vache venant au lait à la fin de février. S'adresser à Lucien Lamarque, Rang Sainte-Thérèse, Saint-Remi de Napierville. Tél. 627-S-12. (1332)

A VENDRE: Table d'examens pour bureau de médecin, moderne et peu usagée. S'adresser à 225 Jacques-Cartier, St-Jean. Tél. FI. 7-4445. (1267)

A VENDRE: Machines à patates frites, hot dogs, poêle à gaz deux ronds, percolateur, gros congélateur vertical, caisse enregistreuses, comptoir, réfrigérateur Coca-Cola, le tout en parfait ordre. Aubaine. — S'adresser à 222 Lapinière, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, tél. OR. 6-6650. (1294)

A VENDRE ou à échanger pour propriété: commerce épicerie-boucherie, avec camion, bon chiffre d'affaires, près de Montréal, avec ou sans propriété. S'adresser à C.P. 304, Saint-Jean, P.Q. (1301)

A VENDRE: Poêle Moffat, en parfait ordre, $35.00. S'adresser à 514, rue Mercier, Saint-Jean. (1305)

A LOUER

◄ Logis ►

A LOUER: Logis 7 pièces, split level, cuisine moderne, chambre de bain en tuile, planchers bois franc, foyer naturel, système chauffage, garage chauffé, grande cour, patio, $140. par mois. S'adresser par tél. FI. 8-2260. (626)

A LOUER: "Nouvelle administration" — Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis:

3½ pièces $55.00
4½ pièces $60.00
5½ pièces $65.00

S'adresser tous les jours à 14 rue Pinsonneault, appartement 23, St-Jean. Tél. FI. 7-1085, (74)

A LOUER: A Iberville, logis neuf, 3 pièces. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-3614. (945)

A LOUER: Dans maison à appartements, logis de 4½ pièces, chauffé. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean, tél. FI. 6-3614. (946)

A LOUER: Logis de 5½ pièces, sis au rez-de-chaussée, à 466 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean, près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, etc.; $65 par mois. Tél. entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. et 6 h. p.m. à FI. 6-6817. (1221)

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces, sur la rue St-Hubert, à Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 7-1561. (1234)

A LOUER: Logis 3½ pièces, dans un bas, situé à 524 rue St-Jacques. S'adresser à 234 rue Mercier, St-Jean. Tél. 7-1250. (1252)

A LOUER: Logis 3 pièces, chauffé, libre le 1cr mai, situé à 186 rue Collin. S'adresser à 188 rue Collin, St-Jean. (1253)

A LOUER: 6 pièces, bungalow, cuisine moderne, chambre de bain tuiles, plancher bois franc, système de chauffage, grande cour, $100. par mois. S'adresser par tél. FI. 8-2260. (1272)

A LOUER: Logis 5-pièces, situé à 125, rue Champlain, chauffé, eau chaude fournie, service de conciergerie. S'adresser à 125 rue Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3194. (1274)

A LOUER: 2 logis chauffés, modernes et propres; 1 logis de 5 pièces, haut, libre le 1er mai; 1 beau logis 3 pièces, bas, libre en mars, situés à 415 St-Michel. S'adresser par tél. FI. 8-3591. (1282)

A LOUER: Logis de 4 pièces à 307 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. — S'adresser par tél. FI. 8-3327. (1283)

A LOUER: Logis 3 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, cave, frais peinturé, situé rue Laurier, près Saint-Jacques, $50.00 par mois. — S'adresser par tél. FI. 6-3357. (1285)

A LOUER: Logis de 4 pièces. S'adresser à 115 rue St-Hubert, St-Jean. Tél. FI. 8-2524. (1318)

A LOUER: Logis de 5 pièces, rue Dollier, planchers bois franc, chambre de bain en tuiles, très propre, grande cuisine, $55. par mois, libre le 1er mai. S'adresser par tél. FI. 7-2009. (1319)

A LOUER: Logis de 3 pièces, chauffé, eau chaude. S'adresser à 175 St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 7-3323. (1324)

A LOUER: Logis chauffé, 4 pièces, situé à 431 rue Mercier. S'adresser à 188 rue Collin, St-Jean. (1325)

A LOUER: Logis 4 grandes pièces, 220 v., chambre de bain, situé à 199 Fortin, apt 6. S'adresser à 203, rue Fortin, St-Jean. Tél. 7-1027. (1326)

A LOUER: Logis de 4 pièces, bien propre, à 226 rue Chaussé, 220 v., eau chaude, libre le 1er mai, bien chaud. S'adresser à 285 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3573. (1309)

A LOUER: à St-Luc, logis de 4 grandes pièces, neuf, planchers en bois franc, eau chaude, 220 v. S'adresser par tél. FI. 8-2719. (1311)

A LOUER: Logis 5 pièces, haut, très propre, dans un 2 logis, planchers en bois franc, prélarts incrustés dans cuisine, chambre de bain avec douche, situé à 280 rue Dollier. S'adresser par tél. FI. 8-3159. (1313)

A LOUER: 1 logis de 4 pièces, 3 logis de 3 pièces, situés à 365-367 et 367a-373 rue Mercier, avec 220 v., eau chaude. S'adresser à 229 rue Laurier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-3709. (1335)

A LOUER: Grand logis, situé au No 150, rue Ste-Marie, à Laprairie, près de l'église et du couvent C.N.D., 7 pièces, chauffage eau chaude, libre le 1er mai. S'adresser sur les lieux ou à tél. OL. 9-1056. (1336)

A LOUER: Logis 5 pièces au village de Napierville, près de l'église et de l'école, libre le 1er mai. S'adresser à M. Emile Lussier, St-Edouard de Napierville, tél. St-Remi, 616-s-3. (1337)

A LOUER: Beau logis 5 grandes pièces, chauffé, très moderne, situé sur le boulevard Gouin, près de l'église et de l'école, libre le 1er mai. S'adresser à 86 rue Saint-Pierre, Saint-Jean. (1338)

A LOUER: Logis de 4 pièces, situé à 209, rue Saint-Hubert. S'adresser à M. Roger Lefebvre, 223 Chaussé, Saint-Jean. (1342)

◄ Chambres ►

A LOUER: Chambre meublée, située à 242 rue St-Jacques, St-Jean. S'adresser à 188 rue Collin, St-Jean. (1260)

ON DEMANDE

ON DEMANDE: Hommes ambitieux avec automobile, compagnie bien connue a besoin d'hommes voulant un avenir, ouvrage permanent, temps partiel disponible aussi. Entrevue de 5 h. à 8 h. p.m., 100 rue Grégoire, Saint-Jean. Tél. 8-5005. (1298)

ON DEMANDE: veut emprunter $7,000 en première hypothèque sur maison dans St-Edmond, St-Jean, au taux de 6½%. S'adresser par tél. FI. 6-4364. (1340)

DIVERS

MADAME! pour reparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (1245)

ATTENTION! Pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams" à Saint-Jean, 177 rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (1083)

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG. peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200 (726)

DAIGNEAULT & LUSSIER
VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (28)

BESOIN D'ARGENT: 1ère et 2e hypothèques, service rapide, ville et campagne; aucun dépôt ou frais d'inspection. Ecrire et donner détails à M. André Duclos, Blackpool, P.Q. ou tél. Lacolle CH. 6-3672. (1243)

IMPOT: Pour vos rapports d'impôt personnel, adressez-vous à M. Vital Goulet, 331 rue St-Hubert, St-Jean, tél. 8-2955. Discrétion assurée. (1279)

POUR VOS RAPPORTS D'IMPOTS fédéral ou provincial, adressez-vous en toute confiance à M. René Gosselin, 44a rue Marchand, St-Jean. (1276)

POUR VOS RAPPORTS D'IMPOTS fédéral et provincial, adressez-vous à M. Joseph Sylvain, 140 rue Larocque, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3600. (1288)

POUR VOS GATEAUX DE NOCES, banquets, salle gratuite, orchestre si désiré. — Adressez-vous après 7 heures du soir à M. Joseph Sylvain, 140 rue Larocque, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3600. (1289)

POUR VOTRE COUTURE ou chapeaux faits à la main, adressez-vous en toute confiance à Mme Cécile Charette, Saint-Luc, tél. FI. 8-4236. (1339)

MADAME: Plus vous pincez ces poils superflus, plus ils poussent. Pourquoi ne pas vous rendre au Studio Charmis, 242 rue St-Jacques, Saint-Jean. Constatez la nouvelle méthode garantie. (1343)

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures.—Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

LE SERVICE CIVIL DU CANADA
DEMANDE
POUR LES
MINISTERES DE L'ETAT
SAINT-JEAN, P.Q.

STENOGRAPHES

$195. à $255. PAR MOIS

Les nominations peuvent se faire à des aux allant jusqu'à $247.50 par mois selon la compétence.

Concours 61-M597

TELEPHONISTES

$2,190. - $3,060. par année

Les nominations peuvent se faire à des taux allant jusqu'à $247.50 par année selon la compétence.

Concours 61-M593

Pour plus de détails concernant la résidence et autres qualités, veuillez communiquer avec la Commission du Service civil. Les formules de demande d'emploi, qui s'obtiennent au bureau de la Commission du service civil, à l'agence du Service national de placement ou aux bureaux de poste, doivent parvenir à la Commission du service civil, suite 550, 685 rue Cathcart, Montréal, au plus tard le 28 février 1961. Les candidates doivent remplir une formule de demande distincte pour chaque emploi qu'elles désirent postuler et mentionner le numéro de concours pertinent indiqué ci-dessus.

★ **Pour être bien renseigné, lisez "Le Richelieu", le journal qui publie, chaque semaine, EN PRIMEUR, les nouvelles locales.**

A LOUER

Logement de huit pièces, chauffé, situé Place du Marché, à Saint-Jean.

S'adresser à
69, rue St-Georges Saint-Jean

Local pour bureaux demandé

Espace de 1200 à 1500 pieds carrés dans le centre de la ville avec stationnement si possible et intéressé à signer un bail.

Pour informations, s'adresser à:

JEAN-PAUL TRAHAN
178, rue Mercier
Tél. FI. 6-4497 Saint-Jean

A VENDRE : FARINE ET ENGRAIS

Assortiment complet de farine, biscuits moulus, pain, pour engrais et fins animales. Aussi, 1 pelle mécanique hydraulique, gros modèle, s'adaptant sur un Ford, Ferguson ou Massey-Harris, équipement au complet.

S'adresser à **M. Léon Deslippes**

SAINT-PHILIPPE DE LAPRAIRIE — Tél. MI. 3-8582

Terrains à vendre

65 x 111 au prix de $750.00 — $20.00 comptant, balance $10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc, vis-à-vis les constructions des vétérans, environ ½ mille de l'église de Saint-Luc.

S'ADRESSER A

JOSEPH MAILLOUX

No 200, Talon :-: Fl. 8-3672

Jacques-Cartier

Le maire Rémillard a congédié 40 employés de la voirie

A la suite d'un ordre du maire, M. Giroux a averti quarante employés de ne pas se présenter à l'entrepôt lundi. Le Surintendant de la Voirie a avisé les congédiés dimanche soir le 12 février dernier.

M. Giroux a donné comme principal argument qu'il n'y avait plus de travail à exécuter dans le département de la voirie.

Par ce congédiement massif, la voirie ne compte à peu près plus de personnel; il ne reste que les employés de bureau du garage municipal et quelques autres employés manuels.

Le directeur du service, M. Desrosiers, n'en savait rien,il l'a appris en entrant au bureau lundi matin.

Devant ce geste si arbitraire, qui fut décidé par Son Honneur M. J. Aldéo Léo Rémillard, l'Union des employés manuels de la cité a porté une plainte à la Commission des Relations ouvrières par l'entremise de son agent négociateur, M. A. Thibodeau.

La décision du maire Rémillard est incompréhensible. On savait qu'il avait l'intention de fermer les portes du garage municipal pour confier à l'entreprise privée le soin de s'occuper de l'entretien de la municipalité. Mais jusqu'ici la Commission des Affaires Municipales de Québec n'a jamais donné son assentiment à un tel projet.

Et ce qui est bizarre, c'est de constater que ce n'est pas le conseil qui a décidé d'agir ainsi, mais plutôt le maire. Tout le monde a hâte de savoir quelle sera l'attitude des échevins. On répète que les échevins Tousignant, Meunier et Prévost seraient catégoriquement opposés à cette mesure. La prochaine assemblée du Conseil nous le dira.

Ces mises à pied ont semé la panique parmi les employés de bureau. Il est question que les "commis" du garage municipal soient les suivants, sur la liste. Et ceux qui font leur travail dans les bureaux à l'Hôtel de Ville se demandent avec anxiété quand leur tour arrivera.

N'est-il pas vrai que ces quarante congédiements arrivent dans un mauvais moment? Il y a tellement de chômeurs dans la province qu'il est à peu près certain que nos mis-à-pied augmenteront la liste des sans-travail.

M. Rémillard s'est présenté à la population comme "L'ami des ouvriers", a montré par son attitude qu'il se moque éperduement d'eux.

Est-il possible de concevoir que Ville Jacques-Cartier n'a pas d'ouvrage pour les employés de la Voirie? Cet argument est insensé. Et le maire est sûrement le premier à s'en rendre compte. Alors, pourquoi aurait-il ordonné à un de ses subalternes de congédier les hommes?

On peut raisonner à partir de plusieurs hypothèses. D'abord, on peut se demander si le maire a voulu intimider les employés manuels, et les obliger à admettre que leur syndicat n'était pas une arme capable de les protéger. Hypothèse fantaisiste? Peut-être.

Mais qu'on se rappelle la tactique qu'il a prise envers l'ex-chef de police: il l'a suspendu; la Commission des Affaires Municipales de Québec l'a réinstallé, et le chef a démissionné récemment parce qu'il en avait mare d'être sous les ordres d'un maire pareil.

On pourrait raisonner longtemps, sans toutefois savoir officiellement les véritables raisons du maire. Il devra cependant nous en fournir de meilleure, car nous ne sommes pas "des poires".

JACQUES-CARTIER

Engagement d'un chef de police

A la suite de la démission de l'ex-chef de police, M. Edouard Lefebvre, le Conseil en a engagé un autre qui est entré en fonction au début de la semaine précédente.

Le nouveau chef de police, c'est M. Roland Lessard. Ce dernier avait posé sa candidature au cours du mois de novembre 1960 en vue d'obtenir le poste d'inspecteur de police, avec la charge précise de réorganiser le corps policier "sous le nez" du démissionnaire, M. Lefebvee.

La résolution du Conseil municipal à été ratifiée par la commission des Affaires Municipales de Québec.

M. Lessard est âgé de 36 ans. Malgré son jeune âge, il a une expérience valable: il a été au service de la police de Montréal pendant 11 ans et l'a quittée pour prendre la direction d'une agence de détective privée à Laval des Rapides. Outre cette expérience, M. Lessard possède divers diplômes: il détient des certificats de la police de Montréal de secourisme, d'empreintes digitales, etc.

Le chef de police actuel est le frère cadet de M. Arthur Lessard qui a été policier lui aussi et directeur des parcs de la ville St-Laurent.

M. Lessard veut réorganiser le corps de police: il imposera une discipline serrée et verra à ce qu'il soit le plus efficace possible. Il entend bien aussi être indépendant de la politique.

Pour sa part, M. Lefebvre a obtenu le poste de chef de police de ville Laflèche.

Un départ

M. J. C. Desjardins qui a été sec.-trés. de la ville pendant plusieurs années a donné sa démission la semaine dernière. Il a accepté un poste comme fonctionnaire provincial au sein de la Commission des Affaires Municipales de Québec. Il aura la responsabilité de suivre Ville Jacques-Cartier. Même s'il n'est plus à l'emploi de la ville, M. Desjardins rendra encore de très grands services. Son expérience et sa compétence ont été démontrées au cours des années.

Bien-être social

Les bureaux du bien-être social ne sont plus à l'Hôtel de Ville. Ils ont été déménagés sur le boul. Ste-Foy, et occupent le 2e étage de l'édifice de Georges Roy Enr.

A la Commission Scolaire

Le syndicat qui a été fondé par les employés de bureau de la commission scolaire au mois de novembre 1960 a obtenu sa reconnaissance syndicale de la Commission des Relations Ouvrières. Le syndicat qui a préparé un projet de convention collective le soumettra aux commissaires d'écoles d'ici peu.

L'Heure des quilles à la Salle Toupin

Mme Marie Gagné a été couronnée championne du tournoi de L'Heure des Quilles pour les dames, alors qu'elle a roulé des parties de 174, 115 et 153 pour un triple de 442, pour vaincre Mme Simone Alexandre qui a obtenu un match de 283, samedi soir dernier, à la salle Toupin d'Iberville.

Samedi soir à 7 h. 30 la nouvelle championne, Mme Marie Gagné, aura fort à faire, alors que son adversaire sera Mme Gilberte Francoeur, qui lors du tournoi élimi natoire du mois de septembre, s'était classée en 8e place, avec une moyenne de 143.

Le public est invité, afin d'avoir la chance de participer au concours "La Réserve" pour se mériter un prix en argent, gracieuseté de M. Jean-Paul Leclerc, fabricant des Auvent Richelieu Enr.

La réserve spéciale, don de la salle de quilles Toupin vaudra samedi soir, la somme de $8.00.

Bienvenue à la salle Toupin d'Iberville.

Lucien Lamarque
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
Réparations générales
Spécialité:
JOINTS DE GYPROC
Rang Ste-Thérèse
Tél. 627-s-12 St-Remi

Hockey Juvénile O.T.J.

Aucune joute disputée dans la ligue à cause de patinoires en mauvais état. — Les Bisons de N.D.A. entendent bien faire subir un premier échec aux Alouettes de Notre-Dame-de-Lourdes.

A une récente assemblée de la ligue, lundi soir dernier, la veille des éliminatoires, le président Réal Bisaillon avait convoqué les pilotes des trois équipes qui devaient participer au détail, pour s'entendre et discuter diverses formalités.

M. Guy Picard, des Alouettes de NDL, M. J.-L. Blondeau, des Bisons de NDA et M. Maurice Dupéré, des Aigles de St-Edmond étaient présents.

La première question fut de savoir si les Aigles désiraient participer au détail? Maurice Dupéré nous a dit que s'il n'obtenait pas du renfort du club des As du Centre Sportif maintenant retiré), il refuserait d'aller en ser. ceci lui fut refusé par les deux autres instructeurs: Guy et Jean-Louis; Maurice a donc laissé l'assemblée.

Devant ce fait, il fut donc décidé qu'une série finale de 3 dans 5 serait idéal pour les deux, avec les Alouettes de NDL recevant les Bisons de NDA dans la première joute.

Cette joute qui devait être jouée le lendemain, mardi, est encore chose de l'avenir, puisque le dégel subit que nous avons eu, n'a pas été de nature à nous donner de la glace à l'extérieur, et Dieu seul sait quand nous pourrons commencer.

Toutefois, nous avons bon espoir que cette semaine, la température nous favorisera et évitera ainsi un repos trop prolongé aux deux équipes qui pourrait leur être certainement néfaste.

A tout événement, les Bisons de NDA sont bien décidés à faire subir la défaite aux hommes de Picard des Alouettes et J.-Louis est très confiant que ses joueurs réussiront l'exploit; d'un autre côté, Guy, lui, ne voit pas pourquoi son équipe perdrait, si l'on considère qu'ils n'ont perdu aucune joute contre leurs adversaires. Ce sera certainement une série à voir et nous exhortons les sportifs à assister nombreux à ces parties.

Ligue de quilles Richelieu (dames)

Lors de la dernière rencontre, mardi soir le 14 février, Mme Rita Lefebvre obtient les honneurs de la soirée avec un simple de 164 et un triple de 423.

Equipe Germaine
Germaine Sauvé, capt.

C. Ladouceur	348
C. Larue	286
M. Bouchard	345
J. Allard	264
G. Sauvé	401
Rita Lefebvre	423
	2067

Equipe Cécile
Cécile Mills, capt.

Cécile Mills	362
N. Beauvais	335
A. MacDonald	356
A. Lord	228
S. Boudrias	350
C. Frédette	361
	1992

Equipe Y. Plouffe
Alice, capt.

E. Fortin	309
I. Beauchemin	260
O. Chalifoux	273
G. Barrière	295
M. Rémillard	28
Y. Plouffe	289
	1712

Equipe Doris

D. Lorrain	254
Mme C. Mills	355
C. Robinson	313
P. Couture	298
D. Collin	259
C. Lemaire	353
	1832

Equipe Gisèle

M. Emond	318
M. Langlois	295
M. Simard	285
P. Vervaet	269
A. L'Héreault	316
C. Caron	296
	1779

Equipe Simone Leblanc

M. Georges	211
J. Seguin	257
S. Lanoue	277
S. Farley	341
J. Ladouceur	246
S. Leblanc	324
	1656

Equipe Madeleine

P. Rémillard	269
C. L'Ecuyer	271
H. Goyette	278
P. Guérin	300
M. Lazure	238
M. Turgeon	338
	1694

Equipe Lucille

L. Roy	301
N. Lanciault	248
M. Gagnon	247
L. Rémillard	245
C. Gagné	242
L. Bouchard	312
	1595

Voulez-vous aller à New-York?

Les Canadiens de Montréal joueront leur dernière joute de la saison régulière le 26 février à New-York. A cette occasion, comme au cours des dernières années la compagnie Travelaide organise une excursion pour accompagner les joueurs et les encourager à la victoire. Le voyage se fera par train et on prévoit une assistance de près de 500 personnes. En somme un magnifique voyage en perspective.

A date, il n'y a rien d'extraordinaire me direz-vous mais voilà ou cela devient intéressant pour la population de Saint-Jean et Iberville. M. Roland Viau, agent-distributeur pour la Brasserie Molson fera tirer deux billets pour ce voyage mardi soir prochain. Il y aura donc deux heureux gagnants qui passeront une fin de semaine toutes dépenses payées à New-York. Les conditions à remplir sont très simples tout ce que vous avez à faire c'est de vous enregistrer lorsque vous achetez chez votre épicier-licencié. C'est donc dire que c'est votre dernière fin de semaine pour vous enregistrer car les billets seront récupérés au début de la semaine prochaine pour le grand tirage qui aura lieu mardi soir le 21 février.

Aubaine pour célibataire!
Appartement à louer
pour être partagé avec
Shirley MacLaine et Brigitte Bardot
S'adresser à
JACK LEMMON
au Théâtre Impérial, dim. à mar.

Michel Rancourt...

vitesse prouvée est de 65 à 70 milles à l'heure.

Mlle Côté et Guy Roy

Ghislaine Côté témoigne qu'elle a rencontré Guy Roy, vers 7 heures le 16 octobre. Le coupe est allé à l'hôtel Chalet, à Saint-Luc; à l'hôtel Iberville, à l'hôtel Windsor et au Club Social. A chaque endroit, on a pris de la bière et Roy a aussi pris des liqueurs alcooliques.

Guy Roy, 26 ans, avoue avoir rencontré Michel Rancourt, sur la rue Richelieu; ils se sont parlés mais il ne se souvient pas de ce dont il fut question. Les deux voitures sont partis dans la même direction et Roy déclare avoir dépassé l'automobile que conduisait Rancourt à environ ¾ de mille avant d'arriver devant le Maurice Inn. Il n'a pas eu connaissance de l'accident parce qu'il regardait devant lui.

Les autres témoins furent le chauffeur de taxi, M. Pierre Corriveau, qui déclare avoir pris ses quatre clients, tous des aviateurs, avoir tourné dans la cour et avoir pris la route en direction d'Iberville, quand, après avoir fait environ 50 ou 60 pieds, une voiture est arrivée sur lui. L'agent de circulation Réjean Vadnais soumet un dessin pour démontrer que l'endroit où se serait produit le choc est plutôt à la droite du chemin, en se dirigeant vers Iberville, ce qui signifierait que Rancourt était à dépasser un autre véhicule. La violence du choc a fait reculer la voiture de M. Corriveau d'environ 56 pieds de l'endroit où les deux voitures se seraient rencontrées.

Motion de non-lieu

Après que Me Jean Frédérick eut déclaré la preuve de la Couronne close, Me Henri Choinière, procureur de l'accusé, a fait une motion de non-lieu, déclarant qu'on avait bien prouvé qu'il y avait eu un accident mais qu'on n'avait prouvé aucunement que c'était dû à la négligence de son client.

Le juge: Est-ce que vous croyez que la vitesse n'est pas une cause? L'agent Vadnais a déclaré que le choc avait fait reculer le véhicule de M. Corriveau de 56 pieds.

Me Jean Frédérick a alors déclaré qu'il était convaincu, d'après les témoins entendus, qu'il y avait matière à procès.

Le Juge: Je n'ai aucun doute qu'il doit subir son examen volontaire.

Après avoir été condamné à subir son procès, Michel Rancourt a été laissé en liberté sous le même cautionnement déjà fourni, soit $999.

Assurez la protection de vos biens en confiant vos problèmes d'assurances à

J. R. Robert
Courtier en assurances
Tél. Fl. 6-4232
315 Jacques-Cartier Saint-Jean

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.
GUY NORMAND
— COURTIER EN IMMEUBLES —
Vente, évaluation, administration, placement
59, rue Cousins Fl. 7-4527 Saint-Jean, Qué.

— **Très spécial cette semaine** —

14e Avenue: 5 pièces, brique et pierre, terrain 70 x 110. $12,500.; comptant $2,000.; occasion exceptionnelle.

Rue Dollard: 2 logis 4 et 5 pièces, grand terrain, près église, école, $12,800.; comptant à discuter.

Le choix et le service le plus complet dans le domaine immobilier.

PAUL DUSSAULT

vous invite à célébrer son 6e anniversaire avec des prix de 1861

vendredi, le 17 février 1961, à 9 heures a.m.

Une paire de bas nylon "Seamless" pour dames valeur 1.50 sera donnée aux 100 premiers clients
Vendredi matin à 9 heures
GRATIS — GRATIS — GRATIS — GRATIS — GRATIS

HABITS 1961
Modèle CONTINENTAL

Rég. $79.50 pour **$49.95**

CHEMISES BLANCHES
TOOK et B.V.D.
Rég. $5.00 et $6.00 pour..... **1.97**

Pantalons sport
Rég. $19.95 à $23.95 pour..... **10.95**

GILETS (T-Shirt)
manches longues
Rég. $6.95 pour..... **1.97**

ROBES DE CHAMBRE
Rég. $19.95 à $27.50 pour..... **9.95**

Chemises Sport (laine)
Rég. $7.95 pour..... **3.97**

Chemises de couleur
Tooke et B.V.D.
Rég. $5.00 et $6.95 pour.....
97c – 1.97 – 3.67

Mouchoirs blancs
Rég. $3.50 pour..... **1.97 douzaine**

Bas laine et nylon
Rég. $1.50 et $1.75 pour..... **67c et 97c**

Vestons sport 1961
Rég. $42.50 pour..... **24.95**

COUPE-VENT
Rég. $12.95 à $14.95 pour..... **4.95**

Gilets de laine
JANTZEN
Rég. $11.95 à $19.95 pour..... **4.95**

Sous-vêtements d'été "Watson"
Rég. $1.25 pour..... **87c**

Chapeaux "Buckley"
2.97

Lot de cravates
37c – 67c – 97c

HABITS 1960
Valeur $69.50 pour..... **29.95**

GANTS
Rég. $5.00 à $6.95 pour..... **2.97**

PALETOTS
d'hiver et printemps

Rég. $69.50 pour **$19.95**

CHEMISES BLANCHES
Continental 1961
Rég. $6.95 pour..... **3.47**

Pantalons (Continental)
Rég. $8.95 à $14.95 pour..... **4.95**

CHEMISES SPORT
Tooke, Miller et B.V.D.
Rég. $5.00 à $9.95
pour
97c – 1.97 – 3.47

CAR-COATS
Rég. $29.95 pour..... **9.95**

CONDITION DE CETTE VENTE: argent comptant, aucun échange

PAUL DUSSAULT INC.

CONFECTIONS ET MERCERIES POUR HOMMES

242, rue Richelieu Saint-Jean Tél. Fl. 7-4800

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone: FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 - E.-U. et pays étran.: $3.00
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par A.B.C.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 16 FÉVRIER 1961

Imprimé aux *Editions du Richelieu Ltée*

Record de 1090 donneurs de sang à Saint-Jean, les 8 et 9 février dernier

Le clinique des donneurs de sang tenue au Collège Militaire, les 8 et 9 février a remporté un succès record avec un total de 1090 volontaires. Un merci particulier va au capitaine G. M. Jetté et son personnel pour tout le support apporté.

Merci aussi aux associations, aux manufacturiers et aux maisons d'affaires dont les noms suivent.

The Singer Mfg Co.; The Silex Co. Ltd.; Aircraft Industries of Canada Ltd.; Chemcell Fibres Ltd.; Dominion Blank Book Co. Ltd.; Bruck Mills Ltd.; Tillotson Rubber Co. Ltd.; Iberville Fittings Ltd.; Canadian Potteries Ltd.; Canada Dye Works Ltd.; Victoria Hosiery Mills Ltd.; Belding Corticelli Ltd.; Woolworth Co. Ltd.; Banque Royale; Banque de Montréal; La Cie de Téléphone Bell; Day Brewery Ltd.; Molson's Brewery Ltd.; O'Keefe Breweries Ltd.; Désourdy Frères Ltée; Steinberg's Ltd.; Spot Super Market; Ouimette Tire Shop Inc. Lasnier & Galipeau Ltée Garage; R. Lasnier Automobile Ltée; Etudiants du Séminaire de Saint-Jean; étudiants de l'Ecole Beaulieu; René Grenier plombier; RCMP, St Johns; Collège Militaire Royal. Cadets, employés et professeurs; Granger Frères Ltée; Pirelli Cables Conduits Ltd.; Brown Boveri (Can.) Ltd.; Cyanamid of Canada Ltd.; David Lord Ltée; Bureau de Postes de Saint-Jean; C. National Railways; Sûreté Provinciale; Bureau d'Assurance Chômage; Southern Canada Power; Monarch Bottling Works Ltd.; Iberville Draperies Ltd.; Hart Battery Co. Ltd.; Arrow Plastics Ltd.; Boulangerie Idéal; Marché SEF; Imprimerie "Le Canada-Français"; Quality Fabrics; Dominion Stores Ltd.; Croydon Furniture Corp.; Bennett's Ltd. Chambly; CIL, Beloeil; Ferme Champlion Lord.

Les organisateurs veulent aussi dire un merci tout spécial aux personnes suivantes: Mme L. H. Duncan comité des rafraîchissements; Mme L. P. Davoie et Mme A. D. Drysdale, service des garde-malades; Mme N. McQuillen et M. Albert Bergevin, comité du transport; Mme Archie Rice, publicité. Le comité d'organisation adresse aussi sa reconnaissance aux journaux locaux, au poste CHRS, Steinberg's Ltd, pour le café; Monarch Bottling Works, pour le Coca-Cola; les membres de la Légion Canadienne qui ont généreusement fait du transport.

Les heureux gagnants de chaque jour furent: Conrad Ménard (Chemcell Ltd.); Pierre Parenteau (CMR); Mme Alcide Rossiter, Saint-Jean; M. Jean Gamache (Singer); Robert Ménard (Séminaire de Sait-Jean; Laurent Szapamari, (Brown-Boveri) et Louis Samson (CMR).

Il nous fait plaisir de mentionner que le Major D. Lahaie, administrateur de la Banque de Sang de la Croix Rouge Canadienne a rapporté que, durant l'année 1960, 1140 bouteilles de sang ont été remises à notre hôpital local.

M. L. H. Duncan remercie . . .

Je me fais un devoir de remercier la population de Saint-Jean pour sa magnifique réponse à notre appel, lors de la dernière clinique qui a rapporté un total de 1090 bouteilles.

► On voit sur cette photo le groupe des danseurs du Grand et du Petit-Bernier qui ont remporté les honneurs du tournoi diocésain de danses folkloriques de la Vallée du Richelieu. Debout de gauche à droite, on reconnait M. Pierre MEUNIER, chef du secrétariat de la Fédération diocésaine des Oeuvres de Loisirs; M. André ARSENAULT, du Centre de l'Immaculée-Conception; M. Noël LEMAIRE, directeur des danseurs gagnants; M. MINAULT, président du club Optimiste et M. Dollard MORIN, qui avec MM. Meunier et Arsenault étaient juges du tournoi. (Photo Studio Charpentier)

La JOC présentera un mémoire sur l'enseignement spécialisé à la Commission d'enquête provinciale

La JOC présentera ce mémoire comme porte-parole des 400,000 jeunes travailleurs et travailleuses du Canada français.

Il traitera de l'orientation et de la préparation des jeunes au monde actuel du travail. Il reflètera les situations vécues par les jeunes travailleurs et travailleuses ainsi que toutes les graves répercussions qu'elles comportent pour leur personnalité humaine et pour leur mission future.

Dans son ensemble, il comprendra deux parties l'une sur la préparation au travail de la main d'oeuvre masculine, l'autre sur les problèmes de préparation au travail féminin.

Un premier travail d'élaboration a été fait par une commission de jeunes travailleurs permanents pour le mouvement dans les diocèses. Du côté féminin, l'équipe des permanentes se réunissait les 9 et 10 février à Montréal pour mettre en commun les problèmes relevés dans leurs diocèses.

Cette commission étudia aussi les expériences d'association des jeunes chômeuses déjà en marche depuis novembre dernier.

Il serait bon de noter que plus d'une douzaine de jeunes chômeurs et chômeuses sont organisés à Drummondville, Granby, Saint-Jean, St-Jérôme et St-Hyacinthe.

De son côté, la JOC projette de mettre sur pied d'autres associations semblables dans toutes les villes ouvrières.

Etaient présentes à cette session d'étude, les permanentes de Drummondville, St-Jean, Montréal, Rouyn, Sorel, Québec, Granby et Sherbrooke.

Première réunion du nouveau Conseil de la Municipalité de Saint-Jean

Lundi soir se tenait la première réunion du nouveau Conseil de la Municipalité de Saint-Jean.

M. Philodor Ouimet fut assermenté au début de l'assemblée, comme maire et il présida ensuite la réunion.

Le Conseil est formé comme suit: Pierre A. Trahan, au siège no 1; Roger Denis, siège no 2; Damien Poirier, siège no 3; Léon Gagnon, siège no 4; Adrien Mallette, siège no 5 et Maurice Roy, siège no 6. Tous les conseillers étaient présents excepté M. Roger Denis.

On décida de nommer à nouveau M. Adrien Mallette comme pro-maire.

Vidanges

Le principal item au programme fut sans contredit le contrat des vidanges. M. le secrétaire fit la lecture des cinq soumissions qu'il avait reçues à son bureau. Le contrat doit être d'une durée d'un an et on demandait aussi un prix pour le service aux chalets durant les mois d'été, c'est-à-dire du 15 juin au 15 septembre:

Roland Dulude: $150 par mois, plus $30 par mois pour l'été.

Anatole Lefort: $2,400 par année à condition d'avoir un contrat de 3 ans sans augmentation. Le service aux chalets compris.

Marcel Dulude: $160 par mois, plus $40 par mois pour l'été.

Gaston Guay: $2,808 par année, avec services aux chalets.

Yves Lebeau: $75 par semaine $100: par semaine durant l'été.

M. Léon Gagnon propose Anatole Lefort et il est secondé par Pierre Trahan. M. Poirier dit qu'il est d'accord à conditions que le dépotoir ne soit pas dans les paroisses.

M. Lefort est prêt à s'engager à faire le service aux chalets dès le début de juin pourvu qu'il y ait quelques estivants de rendus et ce jusqu'au 30 septembre. Le tout sera inscrit dans le contrat, de poursuivre M. le secrétaire.

Maurice Boudreau demande qu'on répare la clôture près de chez-lui; elle lui cause du trouble. M. Omer Pinsonneault sera chargé d'en faire l'inspection.

M. Roger Latour offre des terrains. M. le maire dit que le Conseil ne doit pas s'engager trop vite. "J'en parlerai au ministre de la Voirie, pour savoir ce qu'il entend faire dans ce domaine", de conclure M. Ouimet.

Noms de rues

M. Gagnon: "Pendant qu'on est

(suite à la page 29)

Visite d'un officier supérieur à la base de Saint-Jean

Le Vice Maréchal de l'Air, H. M. Carscallen, DFC., CD., qui a été récemment nommé au poste d'Officier Commandant du Commandement d'Entraînement Aérien de l'Aviation Royale du Canada; dont les quartiers-généraux sont situés à Winnipeg, Manitoba, visitera la base locale de St-Jean le 21 février.

Il sera accompagné par le capitaine de groupe A. M. Cameron, officier commandant de la base de l'ARC.

Le capitaine de groupe Cameron a révélé que le Maréchal de l'Air arrivera à Saint-Jean à 4 heures p.m., le 20 février et sera accueilli par une garde d'honneur formée de 50 aviateurs du Dépôt de l'Effectif.

Le capitaine de groupe et son personnel seront les hôtes à une récep-

(suite à la page 20)

F.-R. LEFEBVRE
Président

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée
BUREAU D'ASSURANCES GENERALES

PROTECTION
POUR VOUS
POUR VOS BIENS
POUR VOTRE FAMILLE

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean — Téléphone FI. 7-7585
Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep. à sa résidence: FI. 6-6491
Tél. M. Jean Payette, rep. à sa résidence: FI. 8-3675

JEAN PAYETTE
Secrétaire

Le coin du photographe-amateur

Nous irons à la chasse: avec une caméra

Lorsqu'à l'automne retentit l'appel de la forêt, ne songez pas qu'à votre fusil. Lorsque vous vous dirigez vers les bois, les champs, le bord de l'eau ou on chasse le canard, rappelez-vous d'apporter votre comera et une provision abondante de films! Durant la chasse, vous aurez aussi souvent l'occasion de vous servir de votre camera que de votre fusil et tous les chasseurs devraient pouvoir montrer sur film le gibier qu'ils rapportent.

Parmi les photos que vous pouvez prendre dans ces excursions, il y a celles des chiens qui se mettent aux arrêts, les instantanés d'autres chasseurs pointant un fusil brillant vers le ciel et, si vous êtes rapides à presser le déclic de l'obturateur, des photos d'oiseaux et d'animaux qui se trouvent dans le voisinage.

Les scènes autour de l'endroit de campement ou du chalet de chasse donneront aussi de beaux instantanés. Par exemple: les tasses de café bouillant, les saucissons et les crêpes dans les poêlons, etc. Toutes ces photos seront fort bienvenues de la part des compagnons de chasse.

Si vous projetez de marcher avec plusieurs compagnons durant la journée, faites èn sorte de porter à tour de rôle le matériel de chasse et l'équipement photographique. Il est bon d'être prêt à photographier, l'obturateur attendant le déclic et la caméra réglée à l'infini. Les dispositions du diaphragme et de l'obturateur doivent être fixées à l'avance pour capter l'action et le détail. De cette façon, vous serez prêt à photographier rapidement si l'occasion se présente.

Les temps de pose? Eh bien, dans un endroit complètement dégagé, par une journée claire et ensoleillée, essayez f-8 ou f-11 à 1-100. Dans des bois légèrement ombragés, alors que le soleil pénètre passablement à travers les arbres, essayez f-5.6 ou 6.3 à 1-100. Mais, lorsque vous avez l'occasion de photographier avec à peine un moment d'avis, prenez particulièrement soin de tenir la camera fermement. Efforcez-vous de presser le bouton de l'obturateur doucement, bien que rapidement: cela afin de ne pas faire bouger la camera.

Finalement, lorsque vous portez la camera ou l'équipement hors de l'étui ou bien lorsque vous marchez et que le capuchon de la lentille est enlevé parce que vous vous tenez prêt à une photo rapide, faites attention que les branches ne frottent pas contre la camera et faites attention aussi de ne pas échapper celle-ci et de causer des dommages sérieux. De retour au camp, assurez-vous que tout l'équipement photographique est protégé contre la poussière et l'humidité. Une boite de café vide est un bon endroit pour garder le film.

N'oubliez pas, même si le gibier est plus rare que vous ne l'espériez, que votre camera pourra trouver à s'employer en abondance et par tous les temps. Heureuse chasse!

► N'OUBLIEZ PAS VOTRE CAMERA lorsque vous faites vos bagages en vue d'une excursion de chasse. Vous en retirerez un double plaisir: celui de la chasse et celui de la photo.

Le choix de la Caissière de l'Année

MONTREAL — Tous les clients des supermarchés seront bientôt invités à prendre une part active à l'élection de la nouvelle Reine de l'industrie canadienne des supermarchés, participation qui peut leur rapporter de magnifiques prix.

Pour sa part, Steinberg's Limited, dont les caissières sont inscrites à ce concours annuel, offre à sa clientèle par la même occasion, l'avantage de participer à un grand tirage. En effet, tous les clients qui se prévaudront de leur droit de vote à l'un des supermarchés Steinberg's situés dans la province de Québec ou dans la région d'Ottawa, peuvent gagner l'un des trois appareils "Fleetwood" suivants: un stéréo-radio-télévision combiné, un téléviseur portatif de 17" et un magnétophone de même que plusieurs autres prix de valeur.

En outre, leurs votes aideront à choisir la "Caissière de l'Année" dans leur propre magasin. Parmi les gagnantes de chaque marché, l'on en choisira une qui représentera la compagnie Steinberg's à la finale régionale où sera élue la "Reine des Caissières du Canada". Cette dernière se rendra aux Etats-Unis pour la grande finale internationale. La nouvelle "Reine internationale des caissières" se verra décerner de nombreux prix, dont une étole de vison et un voyage pour deux personnes à Hawaii, toutes dépenses payées.

Le scrutin pour le choix de la future "Reine des Caissières" de chaque magasin, débutera le 14 février pour se poursuivre jusqu'au 25 février inclusivement.

Il importe également de préciser que ce concours, patronné par l'Institut des supermarchés, n'est pas un concours de beauté. Il s'agit d'un concours qui permettra d'apprécier jusqu'à quel point les caissières possèdent les qualités essentielles à leur tâche quotidienne, telles la courtoisie, la précision, la propreté, la coopération, etc.

Signification des signaux routiers

"Pour se prémunir contre les risques de la circulation, il faut avoir un oeil vigilant et un esprit d'observation et de discipline", rappelle M. Gérard Cournoyer, c.r., Ministre des Transports et Communications".

"D'après les enquêtes, huit accidents sur dix sont dûs à une ou plusieurs infractions au Code, souvent commises par mégarde", ajoute M. Cournoyer.

"Les signaux routiers sont faciles à reconnaitre, par leurs formes. "L'octogone" impose un arrêt complet pour céder le droit de passage au trafic venant du côté droit ou de gauche.

"Le signal en forme de "losange" avertit d'une situation dangereuse (virages, intersections, côtes, zones scolaires, etc.).

"Le signal "rond" portant les lettres RR VF (voie ferrée) annonce un passage à niveau; il est suivi,, à peu de distance d'une Croix de St-André, immédiatement avant la voie ferrée.

"Les signaux "rectangulaires" indiquent les vitesses maxima autorisées, la direction à suivre, 'des restrictions de stationnement, etc.".

"Compte tenu des vitesses tolérées sur certaines grandes routes, il est essentiel que le conducteur puisse comprendre, à première vue, le sens des signaux par leurs formes distinctives"

"Le caractère obligatoire de la signalisation routière constitue la meilleure sauvegarde de l'usager des chemins publics", conclut l'honorable ministre des Transports.

Le saviez-vous?

De la Ligue Canadienne de Santé nous vient un mot d'avis pour les parents. Si votre enfant vous pose soudain plus de problèmes que d'ordinaire, ne vous alarmez pas trop. Les enfants passent par des phases diverses. Les services de santé de votre localité ou le Ministère de la Santé de votre province possèdent des renseignements et des conseils utiles sur cette phase de développement dans la série de brochures, L'Education de l'Enfant.

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES

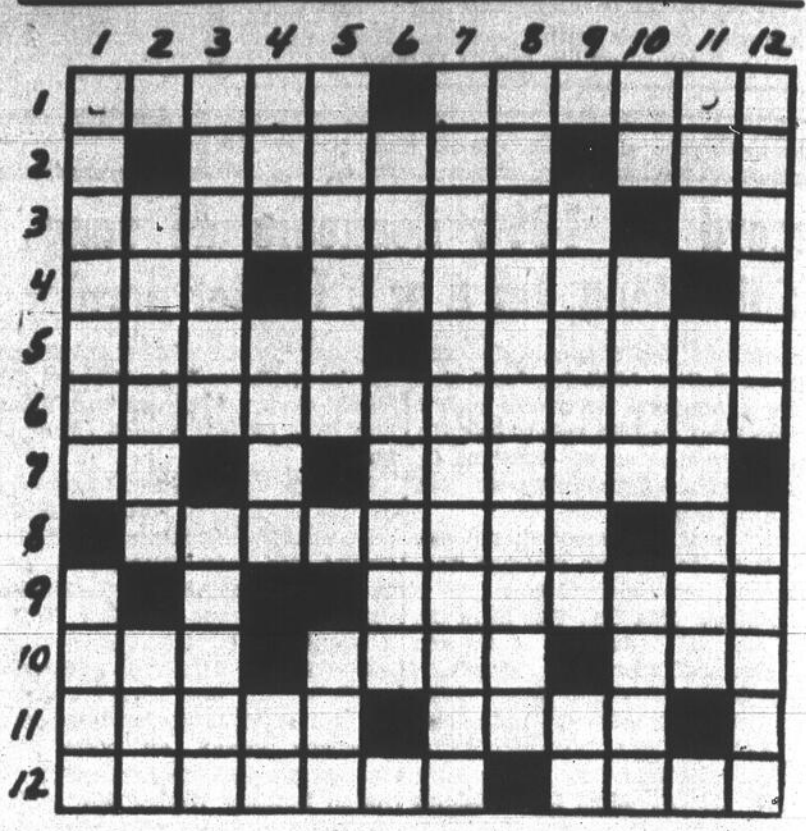

DEUXIEME PROBLEME

Horizontal

1 — Célèbre ténor d'opéra français — Il épargna Lutèce.
2 — Tumeur qui se forme au devant de la gorge — Il fait la richesse de l'Ungava.
3 — Vase à goulot étroit — En les.
4 — Prénom féminin — Organisme international pour la protection des libertés humaines et le développement de la culture.
5 — Chef de la première guerre Servile — Base navale française en Algérie.
6 — Economiste français, né à Neuilly en 1850 — Dont la couleur blafarde semble avoir déteint par suite d'un lavage.
7 — Patrie d'Abraham — Ville de la Grèce sur le lac homonyme.
8 — Il n'a pu encore être traduit — Numéro.
9 — Héroine romaine dont le suicide amena l'établissement de la république à Rome.
10 — Temps du verbe avoir — Qui existe en fait — Abjectif possessif.
11 — Impératrice de Byzance, célèbre pour son culte des images — Anagramme de aune.
12 — Célèbre marque de commerce — Boutique de boucher.

Vertical

1 — Ouvrage de peinture exécuté sur toile — Naturel, ingénu, sans artifice.
2 — Production de l'esprit — Temps du verbe aller.
3 — Genre de reptiles sauriens de grande taille — Animal considéré comme l'ancêtre de la race.
4 — Ce qui échoit à chacun par le sort — Joindre l'un à l'autre — Conjonction négative.
5 — Dispositif pour lier les gerbes — Robert Edward Lee.
6 — Pièce de bois pour soutenir les tonneaux — Chef-lieu de canton sur le Tarn.
7 — Ville de Provence sur le Rhône — De la nature de l'eau.
8 — Pareils, semblables — Extirpé par énucléation.
9 — Novice — Adverbe de négation.
10 — Arbre toujours vert — Une des trois divisions administratives de l'Algérie du Nord — Forme de gouvernement.
11 — Commandant en chef des armées du Sud pendant la guerre de Sécession — Payement anticipé.
12 — Corps dérivé de l'hydrogène — Ile estonienne de la Baltique.

Solution du problème précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1		A	S	S	O	C	I	A	T	I	O	N
2	D	E	S			H	E	B	D	O	S	
3	A	D		E		A	N	O	B	L	I	R
4	V	E	R	T		B	A	L		E	R	E
5	A		A	O		L		I	N		I	F
6	N	A	V	I	R	E		S	O	U	S	A
7	T	O	I	L	E		O	S	E	R		I
8	A	U		E	T		R	E	L	I	E	R
9	G	T	A		S	I	A	M		N	U	I
10	E		M	L			N	E	P	E	R	
11		N	E	E		I	G	N	O	R	E	R
12		P	R	O	P	H	E	T	E			I

OR. 4-7396

Photo R. Charpentier

MARIAGES ET RÉCEPTIONS
AMATEUR & STUDIO

479, boulevard Sainte-Foy Cité Jacques-Cartier

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET DE LA RIVE SUD:

YVON DUPUIS MUSIQUE Liée

- MUSIQUE EN FEUILLES
- INSTRUMENTS
- ACCESSOIRES
- PIANOS - PHONOS
- HARMONICAS, ETC.

139 Richelieu Fl. 7-4417 Saint-Jean

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

935, EDIFICE CARRE DOMINION

MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.

Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.
1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374

Pour un bon équipement de bureau,
CONSULTEZ

Philippe Ouellet, Inc.

29 St-Charles,
St-Jean, P. Q.
Tél. Fl. 7-1868

agent autorisé de:
► Office Specialty Mfg.
► Olivetti
► Enregistreur "Phillips"

TOUT POUR LE BUREAU

Dactylos neufs et usagés — Caisses enregistreuses — Filières
Calculateurs, etc . . .

Films à la TV

Canal 2 — Montréal
Canal 7 — Sherbrooke
Canal 10 — Montréal

CBFT—2

VENDREDI, 17 FEVRIER
2 heures:

"MILORD L'ARSOUILLE"

Français. 1955. Biographie romancée d'André Haguet avec Jean-Claude Pascal et Louis Seigner. — Peu avant la chute de Louis-Philippe, Lord Seymour, débauché crapuleux surnommé Milord L'Arsouille, complote contre le régime. — Triste production où décors, costumes et talents ont été gaspillés. — Présentation sympathique d'un héros cynique et viveur. **Adultes, des réserves.**

7 heures 30:

"LE DERNIER ROBIN DES BOIS"
(Ciné-feuilleton)

Français. 1952. Comédie d'André Merthomieu avec Roger Nicolas et Nicole Maurey. — Afin de distraire les enfants d'une colonie de vacances Ludovic se transforme en Robin des Bois. — Idée originale. Nombreux gags. Réalisation moyenne. Les longueurs. — Sain divertissement. **Tous.**

9 heures:

"OPERATION TIRPITZ"
(Above Us the Waves)

Britannique. 1955. Film de guerre de Ralph Thomas avec John Mills et John Gregson. — Les aventures héroïques de marins chargés de détruire un cuirassé allemand durant la dernière guerre. — Documentaire qui s'impose par sa sobriété et son honnêteté. Un certain manque de clarté dans le récit. Quelques erreurs techniques — Esprit de devoir. Courage sans défaillance. **Tous.**

12 heures 30 a.m.:

"DOMINO"

Français. 1943. Comédie de Roger Richebé avec Fernand Gravey et Simone Renant. — Pour détourner les soupçons de son mari à propos d'une liaison qu'elle a eue avant son mariage, une femme recourt à une tierce personne dont elle s'éprend bientôt. Très théâtral. Un comique d'une grande pauvreté. — Liaisons. Infidélité conjugale présentée comme normale. **A déconseiller.**

SAMEDI, 18 FEVRIER
11 heures 52 p.m.:

"PARIS-CANAILLE"

Français. 1955. Comédie de Pierre Gaspard-Huit avec Dany Robin et Daniel Gélin. — Une jeune étourdie s'enfuit du pensionnat et rencontre un commissaire de police dont elle tombe amoureuse. — Vaut plus par une sucession de petites scènes souvent alertes que par sa continuité. Dany Robin joue bien. — Conduite libre présentée avec sympathie. **Adultes, des réserves.**

LUNDI, 20 FEVRIER
6 heures 30:

"LE MOUSSAILLON"

Français. 1942. Drame de Jean Gourguet avec Yvette Lebon et Roger Duchêne. — Une jeune mère célibataire élève courageusement son enfant qui dans la suite deviendra marin. — Intérêt restreint. Bonne photographie. — **Adultes.**

10 heures:

"PLUS FORT QUE LA HAINE"
(Histoire d'amour)

Italien. 1950. Drame paysan de Camillo Mastrocinque avec Claudine Dupuis et Rossano Brazzi. — Conflits sociaux et amoureux dans une région de la Sicile où la Maffia s'occupe à sa façon de faire justice. — Manque d'orginalité. Beaucoup d'action. Note mélodramatique. Beaux paysages. — Courage et droiture triomphent. **Adultes.**

MARDI, 21 FEVRIER
2 heures:

"ESCLAVE DU SOUVENIR"
(Young Widow)

Américain. 1946. Comédie dramatique d'E. L. Marin avec Jane Russell et Louis Hayward. — Fidèle un certain temps au souvenir de son époux, une jeune veuve s'éprend bientôt d'un aviateur. — Excellent début, mais sans échos. Mise en scène banale et conventionnelle. — Honnête divertissement. **Adultes.**

MERCREDI, 22 FEVRIER
2 heures:

"HAUTE LUTTE"
(High Conquest)

Américain. 1947. Drame sportif d'Irving Allen avec Gilbert Roland et Anna Lee. — En Suisse, une jeune fille et ses deux soupirants font l'ascension du mont Cervin. — Scénario assez inconsistant. Aspects documentaires intéressants. — Film sain. **Tous.**

JEUDI, 23 FEVRIER
2 heures:

"AMIS POUR LA VIE"

Franco-italien. 1946. Drame psychologique de Franco Rossi avec Geronimo Meynier et Andrea Scire. — L'histoire d'une amitié entre deux adolescents de milieux différents: Franco, fils d'un diplomate, et Marco dont le père est céramiste. — Sujet mince dont le réalisateur a tiré une analyse psychologique très réussie. Excellente interprétation. — Oeuvre tonique par sa délicatesse et sa fraicheur. **Tous.** A voir.

x x x

CFTM—10

JEUDI, 16 FEVRIER
8 heures 30:

"LA MOME VERT-DE-GRIS"

Français. 1952. Film policier de Bernard Borderie avec Eddie Constantine et Dominique Wilms. — Un agent du FBI chargé d'enquêter sur un vol de lingots d'or est mêlé à un gang et n'a la vie sauve que grâce à la maitresse d'un des bandits. — Film policier médiocre avec tous les ponctifs du genre. Invraisemblance constante. — Les méthodes employées par le policier pour arriver à ses fins motivent des réserves. **Adultes, des réserves.**

VENDREDI, 17 FEVRIER
8 heures 30:

"LA NUIT EST MON ROYAUME"

Français. 1951. Drame psychologique de Georges Lacombe avec Jean Gabin et Simone Valère. — Un chauffeur de locomotive devenu aveugle accepte d'aller dans un centre de rééducation où il rencontre l'amitié d'un monteur en TSF et l'amour d'une jeune professeur de Braille. — Oeuvre de qualité. Très grande sobriété alliée au souci du détail précis et significatif. — Film d'une haute portée morale. **Adultes.** A voir

SAMEDI, 18 FEVRIER
8 heures 30:

"J'AVAIS SEPT FILLES"

Franco-Italien. 1954. Film musical de Jean Boyer avec Maurice Chevalier et Paolo Stoppa. — Les aventures d'un vieux beau avec sept jeunes danseuses qui veulent se faire passer pour ses filles. — Maurice Chevalier à son meilleur. Ensemble bien mené. Montage alerte. — Présentation sympathique d'un libertin endurci. Attitudes déplacées. **A déconseiller.**

DIMANCHE, 19 FEVRIER
9 heures 30:

"PARIS PALACE HOTEL"

Franco-italien. 1956. Comédie de Henri Verneuil avec Charles Boyer et Françoise Arnoul. — Le soir de Noël, Françoise, jeune manicure dans un luxueux hôtel, se fait passer pour la fille d'un riche client et tombe amoureuse d'un jeune mécano, faux riche, lui aussi. — Comédie alerte, pleine de verve et de fantaisie. Des longueurs. Certaines situations délicates. **Adultes.**

LUNDI, 20 FEVRIER
4 heures 15:

"CALVAIRE D'UN ENFANT"
(Ciné-revue)

Danois. 1950. Documentaire romancé sur la Croix-Rouge internationale réalisé par Alice O'Fredericks avec Ilselil Larsen et Paul Reichardt. — Recueillie par une infirmière et un médecin de la Croix-Rouge, une petite Autrichienne est confiée à une riche famille danoise dont les membres seront influencés par la présence et la gentillesse de l'enfant. — Sujet généreux et pacifiste. Mise en scène honnête. Excellente interprétation. Ton mélodramatique du doublage. — Film sain et enrichissant. **Tous.**

7 heures 15:

PIGALLE ST-GERMAIN DES PRES
(Ciné-roman)

Français. 1950. Comédie musicale avec Jacques Hélian et son orchestre, Henri Genes et Dinan. — Un orchestre qui joue dans les boites de nuit de Pigalle a maille à partir avec des gangsters. — Fantaisie musicale sans prétention et qui ne manque pas d'agrément. — Milieu de boites de nuit. **Adultes.**

9 heures 30:

"DIX-HUIT HEURES D'ESCALE"

Français. 1954. Drame policier de René Jolivet avec Georges Marchal et Maria Mauban. — Un journaliste est mêlé à une vilaine aventure en acceptant de remettre une lettre à un certain Pablo. — Bonne construction dramatique. Rythme alerte. Intérêt constant. Interprétation de qualité. — Ambiance assez pesante et teintée de déterminisme. **Adultes.**

MERCREDI, 22 FEVRIER
8 heures 30:

"L'ESCADRON NOIR"
(Dark Command)

Américain. 1940. Western de Raoul Walsh avec Walter Pidgeon et John Wayne. — Un shériff aime une jeune fille qui épouse un autre homme, ce qui déclanche une série de complications. — Un bon western. Bonne interprétation. — Atmosphère presque continuellement brutale. Scènes de meurtres. Certains passages pénibles. **Adultes.**

JEUDI, 23 FEVRIER
8 heures 30:

"LA CHAIR ET LE DIABLE"

Français. 1954. Drame de Jean Josipovici avec Viviane Romance et R. Brazzi. — Repoussé par son épouse indignée, un mari jaloux disparait après s'être attaqué à un jeune séducteur qui sera bientôt accusé de meurtre. — Mélo assez mal ficelé. Une certaine valeur symbolique. Belle photographie. — Pessismisme. Caractères vils. Scènes brutales et suggestives. **Adules, des réserves.**

x x x

CHLT-TV — 7

VENDREDI, 17 FEVRIER
9 heures:

"OPERATION TIRPITZ"
(voir canal 2, 17 février, 9 h.)

11 heures 30:

"BRANQUIGNOL"

Français. 1949. Comédie burlesque de Robert Dhery avec Raymond Bussières et Pauline Carton. — Afin de rendre service à un amoureux, une troupe de comédiens sème le résordre dans une fête donnée dans un château. — Rythme et style excellents. De bons gags. Du burlesque de qualité. — Fausse conception de la vie. **Adultes.**

SAMEDI, 18 FEVRIER
11 heures 30:

"Un jour avec vous"

Français. 1951. Comédie de Roger Felloux avec André Claveau et Véra Norman. — Une chassé-croisé d'aventures sentimentales à base de quipropos amusants. — Scénario compliqué. André Claveau joue bien. — Drôleries d'un goût parfois douteux. **Adultes.**

LUNDI, 20 FEVRIER:
2 heures:

"LE GANG DES TRACTIONS ARRIERES"

Français. 1950. Comédie de Jean Loubignac avec Jean Paredes et Armontel. — A la suite d'un pari, quatre hommes tentent de dévaliser une banque et de restituer l'argent volé.— Gags souvent trop faciles. Interprétation pleine d'entrain. **Adultes et adolescents.**

10 heures:

"PLUS FORT QUE LA HAINE"
(Histoire d'amour)
(voir canal 2, 20 février, 10 h.)

MARDI, 21 FEVRIER
2 heures:

"LA VERITE NUE"
(No Minor Vices)

Américain. 1947. Comédie psychologique et satirique de Lewis Milestone avec Danna Andrews et Louis Jourdan. — Un peintre tombe amoureux de la femme de son médecin. — Une série de blagues le plus souvent absurdes. Réalisation médiocre où l'interprétation ne rachète rien. — Un thème pour **adultes.**

MERCREDI, 22 FEVRIER
11 heures 30:

"LA GRANDE MAGUET"

Français. 1947. Drame de Roger Richebé avec Madeleine Robinson et Jean Davy. — Les difficultés d'une jeune femme en butte aux tracasseries d'une servante, femme bizarre, taciturne et coléreuse. — Thème original. Heureux emploi des rétrospectives. Composition remarquable de Madeleine Robinson. — Ambiance lourde et déprimante. **Adultes, de nettes réserves.**

JEUDI, 23 FEVRIER
2 heures:

"CHANT DE MON COEUR"
(Song of my Heart)

Américain. 1957. Film biographique de B. Glazer avec Frank Sundstrom et Audrey Long. — La vie amoureuse du grand musicien russe Tchaikowsky Film statique où seuls comptent la musique et les décors. Maladresses. Nombreuses inexactitudes. — Idéalisation des amours illégitimes de Tchaikowsky atténuée par le recul historique. **Adultes.**

Comment j'économise?

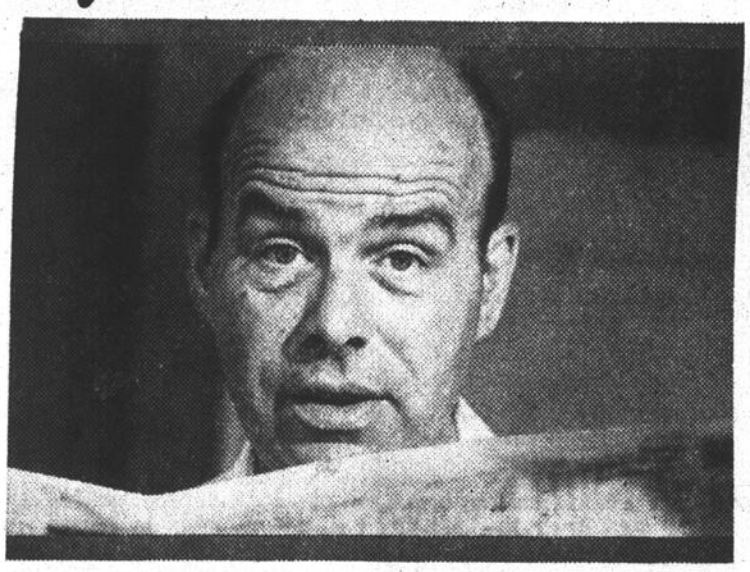

Pour économiser . . . faites comme moi! Evitez de tirer des chèques sur votre Compte d'Epargne. Difficile . . . ? Pas avec mon système! Ouvrez un Compte de Chèques à la Banque Royale et utilisez-le pour payer vos factures.

Gardez votre Compte d'Epargne seulement pour épargner. C'est ce que la banque appelle la *"méthode 2-comptes"* . . . un moyen sûr, pratique, rationnel et très simple d'économiser. Essayez-le donc *vous-même*; vous verrez!

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LA BANQUE AUX 1,000 SUCCURSALES

Succursale de Saint-Jean .. .. C. BELIVEAU, *gérant*
Succursale de Varennes .. .. P.E. FREDETTE, *gérant*
Succursale de Candiac .. .. J.V. DESORMEAUX, *gérant*

Arthur Beaudry

Réparations d'accessoires électriques

★

186, rue NOTRE-DAME

FI. 8-4789 Saint-Jean

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605

ROY & FILS

PORTES ET CHÂSSIS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Finition de maison ★ Veneer ★ Masonite ★ Arborite
Vitres ★ Peinture "Benjamin Moore"

197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

"Carrefour des Arts"

A MONTREAL:

● Expositions:

AU MUSEE DES BEAUX-ARTS, 1379 ouest, rue Sherbrooke:

Lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis: 10 h. a.m. à 5 h. p.m
Mercredi: 10 h. a.m. — 10 h. p.m.; dimanche: 1 h. p.m. — 5 h. p.m

3-19 février: **Peintures de Jacques Hurtibise et Nova**, à la Galerie XII.

13 février au 6 mars: **"Les maîtres des formes de mi-siècle"** organisée par le magazine "Times" pour l'American Federation of Arts. Cette exposition présente, au moyen de photographies, de maquettes et de plans, les oeuvres d'architectes modernes tels que Wright, Le Corbusier, Grapins Breuer et plusieurs autres.

24 février au 26 mars: **"Art Mexicain"**, cette exposition, la plus importante du genre jamais présentée au Canada, offrira un panorama complet de l'Art Mexicain des périodes précolombienne et coloniale jusqu'aux maîtres modernes comme Orozco, Rivera, Tamayo et les peintres de la génération actuelle.

24 février au 11 mars: **Oeuvres graphiques** d'Albert Dumouchel et **émaux** de Joyce Rose.

GALERIE DENISE DELRUE, 2030 rue Crescent:

30 janvier - 18 février: Pierre Gauvreau, peintures récentes.

GALERIE LIBRE: 2100 rue Crescent:

14-25 février: Toiles de **Claude Théberge.**

ECOLE DES BEAUX-ARTS, 125 ouest rue Sherbrooke:

14-18 février: Photos de **Michel Régnier.**

LA GALERIE NATIONALE DU CANADA

annonce la **IVe Biennale d'Art Canadien** qui aura lieu du 19 mai au 23 septembre 1961. Tous les artistes qui désirent participer à cette exposition peuvent présenter 2 peintures ou pièces d'Art graphique originales. Les renseignements et formules d'inscription seront fournis par la Galerie Nationale du Canada, Ottawa, jusqu'au 24 février.

LE MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTREAL

annonce le **78e Salon du Printemps** du 7 avril au 7 mai 1961. Les détails et les formules d'inscription seront fournis sur demande au Musée: 1379 ouest, rue Sherbrooke. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 18 février 1961.

* * *

● Concerts:

16 février: **Les Concerts d'orgue du Québec** présentent Claude Lavoie (prix d'Europe) à l'église Notre-Dame de Montréal, 8 h. 30 p.m.

13 février au 19 février: Le chanteur de Music-hall **Gilbert Bécaud** à la Comédie-Canadienne. Billets en vente "Au Carrousel".

19 février: **Victoria de Los Angeles**, soprano au Her Majesty's.

21 février: **L'Orchestre symphonique** de Montréal dans un concert hors-série, avec Thomas Schippers directeur, et Zino Francescotti, violoniste. Au Forum.

27 février: **Orchestre de chambre McGill** avec les solistes Renée Maheu, soprano et John Boyden, baryton. A la salle Redpath de l'université McGill.

* * *

● Spectacles:

A compter du 8 janvier: Reprise de **"La bonne Anna"** comédie de Marc Carmoletti. Au théâtre Anjou, à 9 h., sauf les lundis.

9 février au 18 février: **"La Comédie Française"** en 2e tournée officielle au Canada. 8 pièces sont inscrites au programme. Au Théâtre Saint-Denis.

15 février au 15 mars: **"Les Choutes"** comédie de Barillet et Gédy. Mise en scène: François Cartier. Par la Troupe du Rideau-Vert au Stella, 4664, St-Denis.

14-18 février: **"Les Grands Ballets Canadiens"**, au Her Majesty's.

A compter du 17 février: **"Le mari, la femme et la mort,** comédie de A. Roussin avec Marjolaine Hébert, Georges Groulx et plusieurs autres. Au Théâtre-Club, 1858 rue St-Luc.

► **Un groupe d'interprètes de la télémission "En haut de la pente douce", présentée sur le réseau français de Radio-Canada, tous les mercredis soirs à 9 heures par la Brasserie O'Keefe, a visité le Carnaval de Québec récemment. Sortant de la gare du Palais, où ils furent accueillis par Bonhomme Carnaval, on reconnait de gauche à droite: Guy Sanche, Nicole Braün, Guy Leduc, réalisateur de l'émission, Roland Chenail, Claude Binachard, Juliette Pétrie et Doris Lussier. Les artistes ont visité les malades de l'Hôpital Général, furent reçus par le maire W. Hamel et participèrent au Bal Populaire en travesti.**

"Living-Room", au Téléthéâtre, ce soir

Graham Greene, dans "Living-room", semble avoir, à l'instar de Jean-Paul Sartre dans "Huis-clos", reporté à la scène ce qu'il considère comme l'enfer: "Pas de solitude, nulle part, jamais".

Reléguées dans la seule pièce de la maison où la mort n'a pas encore frappé, deux vieilles filles inutiles et à demi-folles voudraient imposer leur vie étouffante à une petite-nièce devenue orpheline. Cette peur morbide de la mort, surtout de la mort par vieillesse, cette "névrose obsessionnelle" qui leur fait attendre l'inéluctable avec tant d'angoisse, ne laisse aucune place pour la bonté et l'amour. "Accusez plutôt notre bonté morte", dira James, leur frère. "Une bonté qui reste assise décline un peu plus chaque jour". Retenu à son fauteuil depuis vingt ans, ce prêtre, devenu inutile — il ne peut plus exercer aucune fonction de son sacerdoce — est peut-être le seul personnage de cette pièce qui ne s'abuse pas lui-même. Pour ce qui est de Michel Dennis, qui fait pourtant profession de psychologue, s'il a le pouvoir de déceler chez les autres les motifs de leurs agissements, il ne sera en mesure d'aider ni son épouse ni sa maîtresse, toutes deux créatures faibles qui cherchent en lui un appui et ne trouvent qu'exaspération de leurs propres difficultés.

La tentation du désespoir

Comme dans "la Puissance et la gloire", l'accent est mis ici sur le

Nathalie Naubert

conflit qui oppose sans cesse le monde de la grâce et celui du péché. Par cela, une parenté spirituelle lie Graham Greene à François Mauriac; et Greene s'apparente aussi à Bernanos par le spectre de la mort, constant dans toute la pièce.

Dans "Living-room", l'échec attend ce prêtre vieux et infirme, dans sa tentative d'action rédemptrice auprès de sa petite-nièce. Sa "langue s'embête dans le catéchisme à deux sous", quand le moment est enfin venu de donner un sens aux vingt années que Dieu lui avait accordées pour se préparer à cette minute que, pourtant, il ratera... Et Rose devra recourir à la prière puérile de son enfance pour n'être pas totalement anéantie sous le poids d'un destin trop lourd à assumer. "Je lui avais dit de ne pas m'obliger à réfléchir", dira-t-elle à l'abbé Browne, avouant ainsi qu'une grande part d'elle-même n'acquiesçait pas à l'adultère. Mais aucune main ne lui sera tendue, au moment où Rose sera brisée et par son amour et par son exigence intérieure.

"Living-room" que "le Téléthéâtre" du jeudi 16 février nous présentera, est la première oeuvre dramatique que Graham Greene ait écrite. Traduite en français par Jean Mercure, la pièce avait auparavant été jouée en Suède, puis en Angleterre, avant d'être jouée à Paris.

Les principales vedettes sont: Nathalie Naubert, Yves Létourneau et Jean-Louis Roux.

"Le Richelieu" est votre journal, faites-le lire!

Visite d'un . . .

(suite de la page 17)

tion intime à 5 h. 30 p.m. au mess des officiers. Le Vice Maréchal de l'Air fait présentement une tournée pour prendre connaissance des bases d'Entraînement de l'ARC.

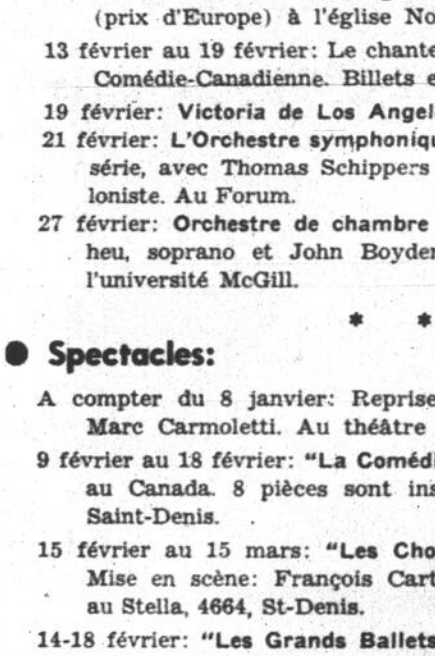

H. M. Carscallen, DFC, CD

Il fera sa tournée d'inspection à la base commençant à 8 h. 30 a.m. et partira de l'aéroport de St-Jean à 1 heure p.m., le 21 février.

Les films de la semaine

Dans nos Cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.
AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.
D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

* FILMS A VOIR

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

CAPITOL

Jeudi à samedi
16-17-18 février:

"TIREZ SUR LE PIANISTE"
Drame réalisé par François Truffaut avec Charles Aznavour et Nicole Berger ..... AR
► Appréciation: Film qui, sur le point technique est de grande qualité. Aznavour joue son rôle avec une présence extraordinaire. L'ensemble baigne dans un conflit amoralisme. Une liaison coupable non désapprouvée et un suicide motivent de nettes réserves.

"FLAMENCO"
Aventures et documentaire avec Carmen Sevilla et Jose Guardiola ..... A
► Appréciation: Ce film est un prétexte pour une randonnée à travers l'Espagne. Les sites magnifiques sont remarquablement photographiés. Le développement de la partie sentimentale du film, s'adresse aux adultes.

Dimanche à mercredi
19-20-21-22 février

"CLASSE TOUS RISQUES"
Drame psychologique et policier avec Lino Ventura et Sandra Milo ..... AR
► Appréciation: Film qui se situe au niveau de l'amitié trahie et de l'amour. L'auteur a de réels talents de metteur en scène et de directeur d'acteurs. Interprétation remarquable de Ventura. La présentation sympathique de criminels motive des réserves.

"ESPIONNE ROUSSE"
Drame d'espionnage avec Dawn Adams et Joachim Fuchsberger ..... AR
► Appréciation: Film conventionnel et commercial. Sauf la dernière partie du film, l'ensemble est lent et factice. Quelques tenues osées et l'impression qui se dégage de plusieurs passages que "la fin justifie les moyens" motivent de nettes réserves.

CARTIER

Jeudi à samedi
16-17-18 février:

"POUR ELLE, UN SEUL HOMME"
Drame biographique avec Ann Blyth et Paul Newman ..... AR
► Appréciation: A part quelques bonnes séquences, ce film dans le ton du roman-fleuve, est peu intéressant. La peinture d'un milieu d'escroquerie ainsi que certains aspects du film le réservent aux adultes avertis.

"CAPITAINE SANS LOI"
Film d'aventures avec S. Tracy et Gene Tierney ..... A
► Appréciation: Cette page d'histoire comporte beaucoup d'allusions peu accessibles à un public canadien. L'ensemble est assez lent sauf la séquence de la tempête qui est impressionnante. Les éléments répréhensibles sont atténués par le dépaysement que crie le film.

Dimanche à mercredi
19-20-21-22 février
"LA CABANE DU PECHE"
Mélodrame avec Liliana Tellini et Ymberto Spadaro ..... AR
► Appréciation: Mélodrame de série avec toutes les conventions du genre; amour maternel, enfant du péché, réconciliation finale. L'ensemble favorise le commerce des mouchoirs. Des scènes passionnées et la présentation indulgente d'une liaison motivent des réserves.

"LA VALLEE DE LA TERREUR"
Drame policier avec Viktor Staal et Armando Moreno ..... A
► Appréciation: On n'a pas su tirer parti des décors grandioses où se passe l'action. L'ensemble manque d'inspiration. Le cynisme brutal d'un personnage et une danse osée font réserver ce film aux adultes.

IMPERIAL

Mercredi à samedi
15-16-17-18 février:

"ESTHER AND THE KING"
Drame biblique avec Joan Collins et Richard Egan ..... D
► Appréciation: Situations et personnages sont déformés et la discrétion du texte saint a été remplacée par les coups d'éclat. L'ensemble est caractérisé par un mauvais goût évident. Une recherche évidente d'érotisme dans les costumes et les danses obligent à déconseiller le film.

"THUNDER IN CAROLINA"
Comédie dramatique avec Rory Calhoun et Alan Hale ..... AR
► Appréciation: La partie du film qui concerne les courses d'autos est très réussie. L'intrigue et le jeu des acteurs sont quelconques. Plusieurs images osées motivent des réserves.

Dimanche à mardi
19-20-21 février:

"THE APARTMENT"
Comédie dramatique avec Jack Lemmon et Shirley MacLaine ..... AR
► Appréciation: Satire féroce des moeurs américaines. Dosage habile entre comédie et drame. Tableau déprimant, mais alerte et pittoresque. Interprétation remarquable. Tableau amer d'un milieu matérialiste; adultes avec réserves.

"THE MAGNIFICENT SEVEN"
Western avec Yul Brynner et Eli Wallach ..... Aa
► Appréciation: Réalisation originale et remarquable de sobriété. Il s'agit d'un tableau sympathique de la vie des paysans mexicains.

Les poils superflus
sont un handicap social
LAISSEZ-NOUS LES ENLEVER
* Sûrement
* Définitivement
* Scientifiquement par électrolyse

Consultations gratuites les lundi, mardi et mercredi.
12 ans d'expérience
Studio Charmis
242, rue St-Jacques
Saint-Jean, P.Q.

AGRÉGATION DU TRES SAINT-SACREMENT

(PAROISSE CATHEDRALE)

Cher(e) Agrégé(e),

Retirez-vous et priez dans le silence durant votre heure mensuelle.

La prière rendra vos âmes malléables à l'actions de Dieu, si vous priez beaucoup; votre âme s'orientera continuellement vers Jésus-Hostie et l'image de Dieu s'imprimera dans votre âme avec une netteté remarquable.

Alors venez très nombreux jeudi soir à 8 h. 30 assister à votre heure mensuelle le 16 février et acquérir le mérite de vos prières.

Une zélatrice conseillère

JOC St-Edmond

C'est jeudi dernier qu'avait lieu une réunion de la JOC St-Edmond à notre local au 325 rue St-Germain.

Etaient présents à cette réunion, M. l'abbé Tanguay, aumônier de la section St-Edmond, Luc Boivin, président; Yvon Plante, secrétaire; Geo. Larivière, secrétaire des sports; Yvan Huard, cons. des sports; Denis Bédard, secrétaire des loisirs, assisté de Jean-Guy Thibodeau et de Marcel Thibodeau et Gérald Lussier et Germain Boucher.

Ont été discutés les sujets sur le futur local de la section St-Edmond présenté par J.-G. Thibodeau sur les sports par Georges Larivière, et sur les loisirs, par Denis Bédard.

Une invitation est lancée à tous les jeunes travailleurs de Saint-Edmond de se présenter au 325 rue St-Germain pour entrer dans les rangs de cette jeune section qui fait ses premiers pas.

Bienvenue à tous.

Germain Boucher, publiciste

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

N'avez-vous pas honte d'être obèse?

WINNIPEG, MAN. Nous aimons tous qu'on nous apprécie, qu'on nous admire, qu'on nous envie. Malheureusement, les personnes trop grosses sont désavantagées au point de vue apparence, santé et actions. On les envie rarement. Pour regagner une sensation de jeunesse et attirer rapidement les regards admiratifs de vos amis, il vous suffit de perdre votre excès de poids. Pourquoi attendre à demain pour commencer? Allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran. Vous remarquerez très vite des résultats, sinon votre argent vous sera remboursé par le fabricant.

"J'ai beaucoup plus confiance en moi depuis que j'ai perdu 15 livres. Tous mes amis me disent que mon apparence est bien meilleure, alors qu'auparavant, j'en avais honte. Je n'avais aucun désir de me faire de nouveaux amis, ni de sortir. Maintenant, je me sens mieux sous plus d'un rapport et je comprends que j'aurais dû essayer le Plan Naran il y a longtemps." C. Ryan, Winnipeg.

Les chants français du Livret des Fidèles

Le Livret des Fidèles, manuel destiné à favoriser la participation de tous à la Messe, sera placé dans tous les bancs de nos églises.

Ce Livret contient un grand nombre de cantiques très intéressants, mais dont plusieurs ne sont pas très connus. Aussi la Commission diocésaine de Musique sacrée a-t-elle proposé un programme d'études de ces cantiques. En 1961, on demande à toutes les paroisses et à toutes les institutions du diocèse d'apprendre vingt chants nouveaux.

Toute personne qui désire avoir la notation musicale de ces chants n'a qu'à s'adresser à la Commission de Musique sacrée, à l'Evêché.

Les disques sont en vente chez les principaux marchands de musique.

Voici la liste de ces chants. On trouvera, à la suite de chaque titre, le numéro de la Fiche musicale de ce chant, la page du Livret des Fidèles où on trouvera les paroles et le numéro du disque sur lequel ce chant est enregistré:

	Pages	Disques
Je m'avancerai (A-1)	139	
Messe brève (A-3)	145, 147, 157, 158	
Jour du Seigneur (A-4)	144	— S.M. 33-70
Venez tous acclamer le Seigneur (A-8)	141	
Les grains de blés moulus ensemble (B-7)	153	
Terre et ciel (C-14)	157	— S.M. 45-38
Aimons-nous les uns les autres (D-1)	166	
J'ai reçu le Dieu vivant (D-29)	169	— S.M. 33-10
Réveille ta puissance (E-2)	185	— S.M. 33-24
Vers toi, Terre promise (E-18)	188	— S.M. 33-38
Vois tes fils, Seigneur (G-13)	215	
Béatitudes (H-25)	256	— S.M. 33-38
O Croix dressée sur le monde (H-30)	223	— S.M. 33-24
Victoire (H-32)	223	— S.M. 33-38
O Vierge très belle (V-3)	246	
Ps. Le Seigneur est mon berger (Z-22)	160	— S.M. 33-04
Ps. Comme gémit une biche (Z-41)	163	— S.M. 33-09
Ps. Pitié Seigneur (Z-50)	202	— S.M. 33-04
Ps. Des profondeurs, je crie vers toi (Z-129)	209	— S.M. 33-04
Ps. Magnificat (Z-170)	178	— S.M. 33-04

La Commission diocésaine de Musique sacrée.

COMMUNICATIONS

BELL

Aujourd'hui, sans automation, l'industrie téléphonique ne peut fonctionner efficacement. Malheureusement, ces méthodes modernes donnent parfois l'impression qu'un réseau téléphonique n'est ni plus ni moins qu'un gigantesque cerveau mécanique dépourvu de tout élément humain. Cette impression vient sans doute du fait que les déficiences du service sont relativement rares et qu'en conséquence les usagers ont très peu d'occasion de rencontrer "les gens du téléphone".

Ces personnes existent en chair et en os! Non seulement ils s'affairent à être utiles à leurs concitoyens en faisant fonctionner leurs téléphones, mais ils trouvent également le moyen d'être utiles en tant que citoyens.

Prenez le cas de Bernard "Ben" Langlois. C'est un jeune technicien de Saint-Jean qui est un bel exemple de ce civisme.

Après sa graduation de l'Ecole Supérieure Beaulieu, il fréquenta l'Ecole des Arts et Métiers de Saint-Jean, puis gradua technicien diplômé de l'Institut de Technologie de Montréal, en 1956. C'est alors qu'il se joignit à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada où sa formation professionnelle lui fournit l'occasion de travailler dans plusieurs coins de notre province, tels que le Lac Saint-Jean, Saguenay et Cantons de l'Est. En 1957, il était rappelé à Saint-Jean où il est depuis.

L'année suivante, avec quelques copains, Ben s'intéressa au football. Il fut choisi président de l'équipe des Broncs de Saint-Jean fondée cette année-là. L'équipement était un peu rudimentaire, mais le succès n'en fut pas moins retentissant. Le départ était donné. L'équipe des Broncs rencontrait un besoin si réel que la Conférence de Football de l'Est était formée l'année suivante; Ben fut nommé directeur de cette nouvelle ligue qui englobe maintenant Valleyfield, Châteauguay, Napierville et Saint-Jean, Granby et Brôme-Missisquoi.

Grâce à la belle initiative de Ben et ses amis, le football acquit une véritable popularité dans les environs; si bien qu'en 1960, l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Jean eut recours à ses services pour créer une ligue de football juvénile pour les garçons de douze à quinze ans. C'est l'équipe des Broncs qui fournit à cette nouvelle ligue son président, ses instructeurs et ses arbitres.

C'est un fait certain qu'en s'occupant de la formation athlétique de ces jeunes gars et qu'en leur apprenant la discipline et l'esprit d'équipe, Ben contribue directement à la bonne formation des futurs citoyens de notre région.

Nous sommes fiers de Ben Langlois. Non seulement s'acquitte-t-il bien de sa tâche au Bell, mais il constitue un bel exemple de responsabilité civique à imiter.

Le plus petit annuaire téléphonique de notre territoire comprend les inscriptions de plus de 1,500 abonnés habitant une région qui s'étend de l'Ile de Baffin, près du cercle polaire, jusqu'aux régions désolées du nord du Québec et du Labrador. Parmi ces clients, se trouvent 25 familles d'esquimaux dans l'agglomération de Frobisher Bay, et également d'autres esquimaux à Goose Bay. Les esquimaux ont prouvé qu'ils faisaient grand usage du téléphone. Aussi, la compagnie de téléphone Bell, en collaboration avec le ministère du Nord Canadien, a établi une liste des familles esquimaudes utilisant le service téléphonique et l'a ensuite fait traduire dans leur dialecte. Cette liste, ainsi qu'un feuillet d'instructions également traduit en esquimau et servant à expliquer le bon usage du téléphone, ont été distribués à la population du grand nord. Cette initiative a connu beaucoup de succès auprès de nos amis esquimaux. L'an dernier, notre compagnie a inauguré le premier service téléphonique interurbain dans cette région du grand nord, reliant ainsi Frobisher Bay au monde extérieur. Désormais, notre immense désert arctique ne nous semble plus aussi éloigné et, selon le slogan, "ce n'est pas plus loin que le téléphone le plus proche".

* * *

C'est faire preuve de courtoisie que de se nommer en logeant un appel. En agissant ainsi, il ne vous arrivera pas la mésaventure du client qui appela le marchand de grain local pour commander une quantité d'avoine et de foin. "Certainement", répondit le vendeur. "Et pour qui est-ce?" "Pour le cheval, bien entendu" répliqua le fermier offusqué, et il raccrocha bruyamment.

Chronique du Service Social du diocèse de Saint-Jean-de-Québec

Nos garçons sans foyers, où iront-ils?

"Celui qui reçoit en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me reçoit moi-même et celui qui me reçoit, reçoit aussi Celui qui m'a envoyé". St-Marc IX, 36.

Un jeune père de famille est dans le malheur. Son épouse, âgée de 32 ans à peine, vient de mourir après une courte maladie, lui laissant cinq enfants. Tout d'abord, il tente sans succès de touver dans sa famille et dans celle de son épouse un foyer temporaire. Ces deux familles ne sont pas nombreuses et elles ont leurs propres problèmes. Il cherche alors une personne d'un certain âge qui accepterait cette lourde charge de voir à ses enfants durant son absence. Peine perdue.

Le Service Social entre en scène

Quelqu'un lui a affirmé qu'il pourrait peut-être obtenir de l'aide du Service Social. Il est prêt à faire sa part et nous demande de placer ses enfants en foyer nourricier, exigeant cependant leur retour au foyer pour la fin de semaine.

Les trois plus jeunes 3, 5 et 7 ans, furent placés sans difficultés chez un couple ayant 3 enfants. Les deux autres, des garçons de 11 et 12 ans, attendent depuis plusieurs semaines qu'on veuille bien les accepter.

Des cas de ce genre ne sont pas rares; c'est pourquoi nous nous demandons: "Nos grands garçons sans foyer, où iront-ils?"

Le Service Social diocésain a été présenté à la population sous ses différents aspects grâce à l'hospitalité reçue dans les colonnes de ce journal. La majorité de nos concitoyens connaissent les services que nous pouvons rendre, sans toutefois voir les problèmes particuliers auxquels nous devons nous attaquer.

Les articles, les conférences et les contacts personnels nous ont amené un assez grand nombre de demandes de foyers désireux de prendre des enfants.

Cependant, un rapide regard sur ces demandes nous fait voir qu'une partie du problème seulement est réglée. Les parents nourriciers désirent surtout des fillettes en bas âges.

Nous comprenons que ce sont les mamans qui passent la majeure partie du temps avec les enfants et il semble beaucoup plus facile d'élever les filles que les garçons.

Que ferons-nous de nos garçons?

Devrons-nous baisser pavillon et les placer sans distinction dans des institutions? Quoique ces dernières répondent à un besoin dans certains cas, nous ne croyons pas que tous nos enfants doivent y aller. Il est prouvé que comme leurs consoeurs, nos garçons ont tout autant besoin d'un foyer substitut où ils pourront enfin trouver une atmosphère accueillante et une sincère compréhension.

Parents de notre diocèse, qui avez fait une demande à votre service social, ne pourriez-vous pas changer vos intentions et recevoir nos grands garçons?

Et vous, qui avez une chambre libre, qui connaissez les grands garçons pour en avoir élevé, n'ouvrirez-vous pas votre porte et vos coeurs à ces jeunes qui sont aimants et généreux? Ils ne demandent que la chance de vous le prouver.

Rosaire Mathieu, t.s.p.
Responsable,
Section Enfance

N'oubliez pas l'adresse de nos bureux:

Saint-Jean et Napierville
190, rue Laurier,
Saint-Jean,
FI. 7-7533.
Chambly et Verchères
1535 boul. Tremblay
Ville Jacques-Cartier
OR. 4-1553.

Nouveau livre des abbés Dion et O'Neill

Depuis l'extraordinaire succès du 1er livre des abbés Dion et O'Neill "Le chrétien et les élections", tout le monde attendait le deuxième. Intitulé: "Le chrétien en démocratie", il vient de paraitre aux Editions de l'Homme.

On a souvent prétendu que la religion catholique et la démocratie ne peuvent faire bon ménage. Est-ce vrai? Un catholique peut-il être un bon démocrate? Et à quelle conditions?

C'est à ces questions et à beaucoup d'autres de même nature que "Le chrétien en démocratie" veut répondre.

Comme l'écrit le R. P. Georges-Henri Lévesque, dans sa préface, "voilà certes un autre sujet qui n'est pas de tout repos, ni pour les auteurs qui osent le traiter, ni pour les chrétiens dont ils font l'examen de conscience, ni même pour la démocratie qui s'y trouve en cause".

Mais c'est à la demande d'un large public que les abbés Dion et O'Neill ont écrit ce livre nécessaire qui complète "Le chrétien et les élections", dont le succès immense indique bien qu'il répondait à un besoin.

Véritable manuel de civisme, "Le chrétien en démocratie" intéressera tous les citoyens désireux de prendre part, avec une efficacité accrue, à la vie de la cité, et cela dans une optique chrétienne.

L'ouvrage de 160 pages est offert au prix habituel des Editions de l'Homme ($1; par la poste $1.10) et se trouve en vente aux Editions du Richelieu Ltée, 170 rue St-Jacques, St-Jean.

La Bible vous parle . . .

Tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu au grand jour, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les pièces les plus retirées sera proclamé sur les toits. (Lc 12, 3). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Cartes Professionnelles

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
★ ★ ★
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI.7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

A votre service pour IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Téléphones:
VI. 2-4924 Saint-Jean
10 St-Jacques O. FI. 7-4592
MONTREAL
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés. FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

BUREAU:
227, rue Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612
Jean HEBERT, l.s.c., c.a.
COMPTABLE AGRÉÉ
RESIDENCE:
568, rue Lamarche, Saint-Jean
Tél. FI. 6-4612

Tél. FI. 6-4556
Dr RENE GAMACHE, b.a., o.d.
OPTOMETRISTE
HEURES DE BUREAU:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Mercredi: 9 h. a.m. à 12 h. a.m. — Samedi: 9 h. a.m. à 4 h. p.m.
228 CHAMPLAIN, ST-JEAN, P. Qué.
LENTILLES CORNEENNES
TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
★ ★ ★
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
Fl. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
(Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement.
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

SAINT-REMI, NAP.
60, rue Saint-André
Lundi de 7 h. à 9 h. P.M.
Téléphone 397-w
GABRIEL B. LONGTIN
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
OPTOMETRISTE CONSEIL
4136, rue Wellington, Verdun Tél. PO. 9-5848

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
★ ★ ★
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu ST-JEAN

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi, 9 h. à midi — Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Rés. 305 Saint-Hubert Fl. 8-2802
MAURICE BOULAIS, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques Fl. 7-7503 - 04

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi: 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

SAINT-JEAN
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIES
INGÉNIEURS CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous, FI. 7-3488

Tél. FI. 6-6377
Alex J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques St-Jean
Expérience et compétence réunies

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean: FI. 7-3440
ST-JEAN, P.Q.

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
BUREAU:
Le matin: 9 à 12 — Le soir: 7 à 9
Me JULES PHANEUF
B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

Entre nous Mesdames

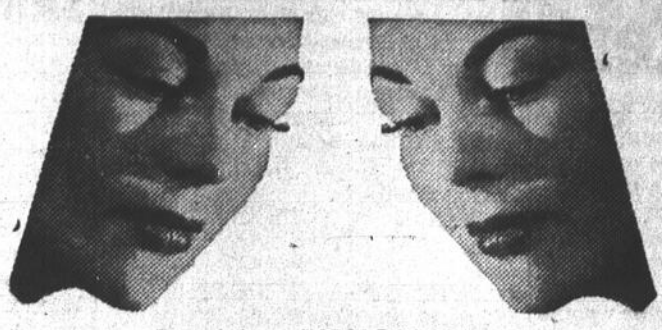

Francine LUSIGNAN,
rédactrice

Le soleil se fait plus chaud

Bonjour mesdames!

Ne croirait-on pas que le printemps tout doucement se faufile dans l'air? Il était temps! me direz-vous. Bah! il ne faut pas penser à ces jours de froid comme à un affreux cauchemar. L'hiver a ses bons et mauvais côtés comme chaque saison. Songez que même si monsieur Printemps est amoureux du soleil et de la verdure, rien ne l'empêche de permettre aux autos d'éclabousser les piétons lors de la période capitale de transition. Oh! Voilà que je ternis son arrivée!

Je vous imagine perplexes à mon endroit présentement. Ne soyez pas inquiètes, je raffole du printemps et ces temps-ci, il n'y a rien que j'aime comme prendre de longues marches. Il fait si bon respirer l'air pur!

La semaine dernière, j'ai trouvé dans mon courrier un très bon article à propos du blasphème. Je vous assure que je n'ai par tardé à vous le faire connaître, sachant que l'auteur touche un sujet d'actualité perpétuelle. J'espère que ce texte vous plaira. A bientôt!

Votre amie,
FRANCINE

Avec Mme Kennedy et la reine Fabiola

La modestie tire du grand!

Qui a dit que la modestie, c'est bon pour ces femmes de simple espère ("sottes gens, basse espèce", disait La Fontaine dans la fable)? Qui a dit que la mode trop habillée ne fait plus de conquêtes sentimentales et n'a plus de place dans les réunions sociales?

La "first lady" américaine, Mme Kennedy, vient d'apporter un franc démenti à ces préjugés après la reine Fabiola de Belgique. Toutes deux ont porté, dans des événements sociaux de la plus grande classe, des toilettes exemplairement modestes en même temps que très féminines et du plus haut chic. A ses noces, la reine Fabiola (qui signe toujours "enfant de Marie" après son propre nom) n'a pas perdue le coeur de son roi pour avoir oublié de décolleter sa robe de mariée. Et au bal de l'investiture, Mme Kennedy, a fait vanter son grand charme par son mari et bien d'autres, malgré la discrétion pudique de toutes les robes qu'elle a portées ce jour-là.

Duchesses, princesses et reines de carnaval ne manquent donc pas de modèles pour le choix des toilettes qui conviennent à leur noblesse. Duchesses, princesses et reines de nos foyers canadiens n'auront pas non plus à rougir d'être belles sans être désinvoltes.

► **VOICI UNE ROBE qui deviendra pas trop petite avant d'être hors d'usage car la maman a tout prévu. Les boutons du corsage peuvent être reculés et les rangs de ric-rac du bas de la jupe dissimuleront les marques de l'ourlet lorsque celle-ci sera rallongée.**

Les sacres

Si tu sacres, qu'en retires-tu? Au fait, t'es-tu sérieusement posé cette question: "Pourquoi je sacre"? Pour faire l'homme, peut-être, pour faire comme les autres de mon âge, pour attirer l'attention et quoi encore?

Ah! si tu pouvais me dire: "Moi je sacre parce que ça m'aide, parce qu'en sacrant, tout me réussi, tout m'est facile, ça me donne plus de courage, plus de force de caractère, parce que je comprends des choses que je ne comprendrais pas si je ne disais pas un "Christ" par-ci par là, etc." Eh! bien, mon vieux, si ce que tu avances est vrai dans ton cas, et si tu peux me le prouver d'une façon convainquante, je baisserai pavillon. Oui, sans blagues; si tu deviens meilleur, si tu te grandis, je te dirais pour employer une expression bien connue: "Sacre à plein".

Mais moi, je n'y crois pas du tout: non vraiment pas. Il n'y a personne que je connaisse qui puisse dire: "Moi, sacrer, ça m'est profitable et salutaire". Je n'en ai pas rencontré. Ce ne sera certainement pas toi qui pourrait dire à ceux qui veulent t'entendre et leur prouver ce que j'ai mentionné plus haut. Si tel était ton cas et si tu étais en mesure de te soumettre à mes exigences, je te refuserais encore mon consentement de pouvoir sacrer pour une raison que je ne t'ai pas dite. Pourquoi? C'est bien simple. Un prêtre ne t'y autoriserait pas beaucoup; tu serais une exception particulière et bien à part. Si ça t'aide sacrer, si ça te fortifie, ça ne rend pas service à ceux que tu scandalises. Comme tu sais, le scandale est une des plus grandes offences faites à Dieu. Dans l'Evangile, le Seigneur a prononcé des paroles très dures à l'endroit de ceux qui scandalisent les autres: "Malheur à ceux-là, dit-il, il aurait fallu qu'ils n'aient jamais vu le jour". C'est facile à comprendre: le scandale n'a pas de frontières. Il est incommensurable. C'est un poison très actif, à long effet qui mine continuellement l'intérier de l'âme, comme un cancer mine la santé.

Le sacre est la pire insulte à Dieu. Toi qui respecte le nom et les photos de tes parents ou de ta petite amie, pourquoi ne respectes-tu pas Dieu? qui est infiniment plus important que tous les mortels; c'est ton Créateur, ton Sauveur. Le sacre est idiot en lui-même. C'est le seul péché ou il n'y a pas de tentation et de jouissance concrète. Pense un peu à ta réputation, à celle de ta famille, que tu abaisses, toutes les fois que tu sacres. Ton avenir et ta condition sociale de demain en dépendent aussi. Si tu te demande pourquoi tu mange? c'est pour vivre, me diras-tu; mais si je te demande: "Pourquoi sacres-tu?" et si tu ne peux répondre, tu n'es pas devenu un homme accompli. Tout acte et toute parole, se justifient pour un homme. Réfléchis sérieusement et demande conseil, tu en sortiras.

Bonne chance.

André Granger

AVON, la plus grande compagnie de cosmétiques au monde, a d'excellents territoires pour des personnes qualifiées.

Aucune expérience nécessaire. Nous vous entraînons.

Ecrivez dès maintenant à

C.P. 112, Outremont,
Montréal 8, P.Q.

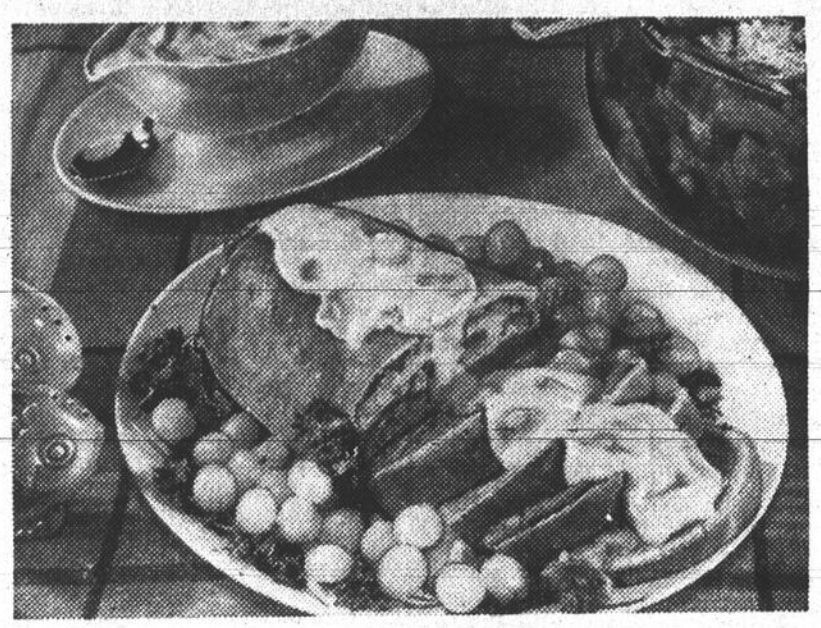

Du saumon pour le carême

Le temps où le Carême ne voulait qu'un seul repas par jour, composé de pain, de sel et d'herbages, n'existe plus et c'est tant mieux! D'un autre côté, les ménagères de cette époque ancienne pouvaient se reposer de la préparation des menus, problème toujours d'actualité pour nous durant le Carême.

Heureusement, le fromage, les oeufs et le poisson ne manquent pas au Canada, et, grâce à ces produits riches en protéines, remplacer la viande sur le menu n'est plus un problème. Notre recette de Rouleau au Saumon est si satisfaisante et si délicieuse qu'elle sera appréciée en tout temps de l'année.

La garniture est faite de saumon, d'oeufs, de céleri et d'assaisonnements. Ce mélange est étendu sur une riche pâte de biscuits à la poudre à pâte et est roulé à la façon d'un gâteau roulé. Il y a plusieurs sortes de saumon sur le marché canadien, ayant toutes à peu près la même valeur nutritive, mais offerts à des prix variés. Dans cette recette, les meilleurs résultats peuvent être obtenus indépendamment de la qualité du saumon.

Couper le Rouleau au Saumon en tranches et servir avec une Sauce aux cornichons ou aux tomates. On peut aussi préparer une délicieuse sauce avec du fromage fondu.

Rouleau au Saumon

(Donne 6 portions)

1 boite (environ 1 lb) de saumon.
2 oeufs cuits dur.
½ c. à thé de poivre.
½ tasse de céleri finement haché.
1 c. à table de vinaigre.
Mayonnaise ou autre sauce à salade épaisse.
1¾ tasse de farine tout-usage tamisée une fois.
ou 2 tasses de farine à pâtisserie tamisée une fois.
4 c. à thé de poudre à pâte.
½ c. à thé de sel.
⅓ de tasse de shortening froid.
Deux-tiers de t. (environ) de lait.
1 c. à table d'oignon râpé.

Graisser une plaque à biscuits. Préchauffer le four à 425°F (chaud).

Egoutter et effeuiller le saumon, en écrasant les arêtes et retirant la peau

Hacher et ajouter les oeufs cuits dur; ajouter en brassant le poivre, le céleri haché, le vinaigre et suffisamment de mayonnaise ou autre sauce à salade épaisse pour mouiller la préparation.

Tamiser dans un bol; la farine, la poudre à pâte et le sel. Incorporer le shortening en coupant. D'autre part, mélanger le lait et l'oignon râpé. Faire un puits dans les ingrédients secs; ajouter le lait et l'oignon et mélanger légèrement avec une fourchette, ajoutant suffisamment de lait, au besoin, pour obtenir une pâte lisse. Renverser la pâte sur une toile ou une planche légèrement enfarinées et fraiser pendant 10 secondes. Abaisser la pâte avec la main ou au rouleau en un rectangle de 9 x 12 pouces. Etendre la préparation de saumon sur la pâte jusqu'à ½ pouce du bord. Prendre la pâte dans le sens de la longueur et la rouler à la façon d'un gâteau roulé; souder les bords et les bouts. Mettre sur la plaque graissée, la soudure du rouleau dessous. Cuire au four préchauffé, de 30 à 35 minutes. Servir chaud.

Quelques conseils sur la couture

"Si ce n'est pas malheureux! Ma fille grandit si vite que ses robes à peine terminées deviennent trop petites! Et elles sont comme neuves, évidemment!"

C'est là la réflexion que nous entendons bien souvent aux cercles de couture locaux lorsque les mamans viennent choisir quelque joli tissu pour confectionner une robe à leur fillette, "pour remplacer une robe en parfait état mais que ma petite fille qui grandit vite ne peut plus porter", ne manquent-t-elles pas d'ajouter.

De tels proverbes nous rappellent la sagesse du proverbe bien connu: "Il vaut mieux prévenir que guérir" Ici, prévenir est acheté plus de tissu qu'il n'est nécessaire sur le moment, lorsqu'il s'agit de coudre pour les enfants.

Par exemple, lorsque nous projetons de faire une robe pour une fillette, envisageons de rallonger la jupe deux et même trois fois. Une autre excellente idée nous est donnée par les spécialistes du cercle de couture local: lorsque la robe est terminée, cousons au bas de l'ourlet un rang de gallon ric-rac de couleur vive; un ou deux autres rangs, de tons contrastants si nous le préférons ainsi, seront cousus à un ou deux pouces d'intervalle. Nous pouvons faire la même chose à l'encolure et là aussi nous ménagerons un bon ourlet.

Nous aurons donc ainsi la possibilité d'allonger la robe plusieurs fois sans avoir à coudre un nouveau morceau de tissu. Mais, et c'est là où l'idée est merveilleuse, nous ajouterons simplement d'autres rangs de ric-rac pour dissimuler la ligne de démarcation de l'ourlet.

Pour permettre de lâcher facilement les coutures du corsage de la robe, les morceaux devront être coupés de façon à pouvoir soit élargir par les coutures, soit par les ourlets près des boutonnières et bontons, qui se trouveront ainsi repoussés d'un pouce ou deux.

Nouvelles de Saint-Remi

BAPTEMES

LEFEBVRE: A l'église St-Mathieu de Laprairie a été baptisé Joseph, Pierre, Louis, Claude, enfant de M. Mathieu Lefebvre et de Thérèse Armstrong. Parrain: M. Pierre Lefebvre; marraine: Jeannine Deslile, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Lucille Michaud, cousine.

—CAYER: Le 12 février 1961, en l'église paroissiale a été baptisée Marie, Hélène, Denise, enfant de M. Horace Cayer et de Georgette Longtin. Parrain: M. Paul Cayer, frère de l'enfant; marraine: Denise Longtin, tante.

—BOYER: Le 12 février 1961, en l'église paroissiale, a été baptisée Marie, Anita, Mireille, enfant de M. Jean-Louis Boyer et de Aline Léveillé. Parrain: Paul Léveillée; marraine: Anita Léveillé, oncle et tante de l'enfant.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et voeux de bonne santé aux nouveau-nés.

— — —

DECES DE M. JOSEPH CARON

Samedi soir, le 4 février 1961, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, est décédé à l'âge de 64 ans, après une brève maladie, M. Joseph Caron, époux de Marie Tremblay. Le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et membre zélé de la chorale de la paroisse.

Il laisse dans le deuil trois fils: Maurice, de Québec, Paul et Jean de Saint-Remi; ses belles-filles: Huguette Giroux, Antoinette Roy et Jacqueline Turgeon; 11 petits-enfants; un frère: M. Pierre Caron; trois soeurs: Eugénie (Mme Henri Bourgeois), Louise (Mme Delphis Rochette), Elisa (Mme Alph. Chabot); ses beaux-frères et sa belle-soeur: M. Alphonse Chabot, MM. Eugène et Joseph Tremblay, M. et Mme Edgar Tremblay.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi le 8 février à 10 heures.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. Delorme.

Le service fut chanté par le R.P. Nap. Denault, salésien, assisté des abbés L. Delorme et C. Boucher.

Dans le sanctuaire, on remarquait le R.P. Cousineau, c.s.v. de l'Ecole d'Agriculture de Saint-Remi et le Frère Moreau, c.s.v.

Conduisaient le deuil: MM. Fabien Ste-Marie, maire de la paroisse et Maurice Lemieux, maire de la ville.

Les porteurs d'honneur étaient: MM. Armand Larocque, Léo Picotte, J. Mc Cann, de Montréal, le Dr Léopold Dubuc, Paul Lamoureux et Evangéliste Riendeau, de Saint-Remi.

Remerciements

Mme Joseph Caron et ses fils, vivement touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de leur cher disparu, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont fait preuve de cette marque d'amitié, soit par offrandes de messes, tributs floraux, prières, messages ou par leur assistance aux funérailles le 8 février dernier.

— — —

LE CAREME

Sans trop nous en rendre compte nous sommes entrés dans la période du saint temps du Carême.

Aujourd'hui, on entend dire de la bouche de plusieurs de nos catholiques, il n'y a plus de Carême.

Les autorités religieuses ont simplifié les jours de jeûne, pour des raisons fondées, qui ont été minutieusement étudiées, nous n'avons pas à en discuter, mais le Carême existe toujours. Pour un vrai chrétien, le Carême est toujours le même et nous ne devons pas l'envisager avec tristesse.

Le mot Carême veut dire: pénitences, prières, mortifications.

Pourquoi s'imposer ces choses, tandis qu'il serait si facile de vivre notre vie comme on l'entend. C'est Dieu qui a dit: "Si vous ne faites pénitence vous périrez tous".

Profitons du début du Carême pour nous imposer quelque chose qui coûte, qui fait mal, selon notre générosité et notre volonté. Dieu nous laisse libre, agissons selon notre grandeur d'âme.

Multiplions nos prières, fréquentons plus souvent les sacrements qui sont si facilement à notre disposition.

Tous, nous avons des fautes à expier, des grâces à demander.

Que notre Carême soit l'occasion d'offrir à Dieu le Père notre plus beau bouquet spirituel en reconnaissance de tous ses bienfaits et par amour pour Lui.

Le programme du Carême nous invite spécialement aux exercices de piété: la messe du matin ou encore la prière du soir à l'église à 7 h. 30.

Il faudrait se faire un devoir d'y assister nombreux afin de terminer la journée en union avec Dieu. Ce serait une pratique à recommander afin de faire quelque chose de plus tous les jours du Carême.

L'aumône aussi, pourrait se pratiquer plus généreusement, dès le début, sacrifions sur le superflu, afin d'offrir un montant substantiel comme aumône du Carême.

— — —

TRIDUUM DU TIERS-ORDRE

Telle qu'annoncée nous avons eu la visite du Père Josaphat Pépin, o.f.m., commissaire régional du T.-O. Franciscain, qui a bien voulu rencontrer tous les paroissiens, spécialement les Tertiaires de la paroisse.

A toutes les messes du dimanche, le Révérend Père adressa la parole, expliquant le but de sa visite et développant la vie du grand saint François, fondateur du Tiers-Ordre.

C'est un ordre à caractère religieux, pour les personnes vivant dans le monde. Il offre à ceux qui accomplissent leurs devoirs religieux l'occasion de faire davantage. Il suffit donc, non pas d'être parfait, mais d'aspirer loyalement et sincèrement à le devenir.

Lors de la clôture du Triduum le Père Visiteur procéda à la cérémonie de vêture de cinq nouveaux membres, dont voici les noms: Mmes Joseph Lefrançois, Joseph Arm. Pinsonnault, Lucien Dubuc, Mlles Claire Derepentigny, et Céline Roy.

Vint ensuite la profession de cinq Tertiaires dont: M. et Mme Raoul Derome, Mmes Wilfrid Chenail, Moïse Provost et Mlle Jacqueline Bourdon.

C'est avec plaisir que nous avons constaté que les Tertiaires se sont fait un devoir d'assister nombreux à tous les exercices des trois jours.

Toute notre reconnaissance est attribuée au Révérend Père Visiteur pour ce beau triduum ainsi que le dévouement qu'il a démontré envers les Tertiaires, la grande sympathie rendue aux malades de la Fraternité.

Merci, bon Père et nous vous assurons de demeurer longtemps dans les dispositions que vous avez bien voulu nous faire comprendre et vivre ainsi dans le bel esprit de saint François.

Ce fut l'occasion de changer quelques membres du Discrétoire. Nous remercions sincèrement Mme Ovila Boyer, ancienne supérieure, qui a remis sa charge pour cause de santé. Unissons nos prières à son intention pour que bientôt elle recouvre la santé.

Voici les membres du Discrétoire: Supérieure: Mlle Carmen Riendeau, Assistante-supérieure: M. Paul-Emile Bourdon; Maîtresse des novices: Mme Léopold Trudel; Secrétaire: Mlle Léa Boyer; Trésorière: Mme Arthur Desrosiers; Infirmière: Mme Sarto Favreau; Sacristine: Mlle M.-Anne Bazinet; Discrets: Mmes Remi Yelle, Emilien Soucy, MM. J.-Emilien Boyer, Roger Derepentigny et Lucien Santoire.

Directeur: M. l'abbé Camille Boucher.

— — —

TROUPE DE PIERRE DAIGNAULT A SAINT-REMI

Dimanche le 26 février, tous sont invités à venir passer une agréable soirée avec la troupe de Pierre Daignault qui a déjà fait ses preuves dans la paroisse.

Le titre de la pièce qui sera exécutée: "Le chemin du vice". Nous sommes assurés à l'avance du succès de cette interprétation; personne ne sera déçue.

Cette soirée est sous le patronage des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse Saint-Remi.

Dès maintenant des billets sont en circulation parmi les membres des deux conseils.

Ne risquez pas d'être désappointé, retenez le plus tôt possible votre billet d'entrée.

Vous passerez des heures agréables tout en encourageant une oeuvre paroisisale.

Soyez donc au rendez-vous, dimanche le 26 février à 8 heures du soir à l'école Clotilde-Raymond.

Bienvenue à tous!

— — —

BON VOYAGE

Nous souhaitonse un heureux voyage et un agréable retour à M. et Mme Arthur Toupin, de la Petite Côte à St-Mathieu de Laprairie, qui sont actuellement en Floride pour un mois. — De la part de Mme Albert Riendeau et sa famille.

— — —

REMERCIEMENTS DES FERMIERES

Les Fermières de Saint-Remi sont heureuses de remercier toutes les personnes qui les ont encouragées le 28 janvier dernier, en assistant à leur partie de cartes annuelle et tous les généreux donateurs de leurs magnifiques prix.

Que tous soient assurés de notre profonde gratitude.

— — —

ECOLE CLOTILDE-RAYMOND

Janvier 1961

Sont à l'honneur pour application à la politesse:

7e année: Louise Colpron et Pierrette D'Avril. 6e année: Georgette Lacaille et Hélène Vinet. 5e année: Louise Lazure, Lucie Myre. 4e année: Madeleine Lazure, Danielle Benoît. 4e et 3e années: Suzanne Hébert et Pierrette Vinet. 3e année, filles: Jocelyne Viau, Diane Martin. 3e année "A", garçons: Gilles Blain, Richard Gagné. 3e année "B", garçons: Alain Dupuis, Gabriel Riendeau. 2e année, filles: Francine Wolfe, Denise Pinsonneault. 2e année, garçons: Daniel Riendeau, Denis Robert. 1ère année, filles: Claire Lahaie, Francine Jasmin. 1ère année, mixte: Jocelyne Vinet, Robert Langevin. 1ère année, garçons: Guy-Paul Gagné, André Denault.

SAINT-CONSTANT

Assemblée mensuelle

L'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle aura lieu le 21 février prochain à l'école Vinet-Souligny à 8 h. 30 p.m. Les membres sont invités à être présents.

— — —

Bal de coton

Un grand bal de coton et soirée dansante le samedi 11 mars 1961 en l'école Vinet-Souligny. En vedette: La Famille Soucy avec Normand Maltais comme maître de cérémonie. Venez en foule. Surprises pour tous.

SAINT-BERNARD de-Lacolle

Assemblée

Le six février avait lieu l'assemblée mensuelle des dames de Ste-Anne qui débuta par le Salut à l'église suivi de l'assemblée à la salle paroisisale.

Etaient présents: R.P. Eric Volant, aumônier; Mmes Emile Mathieu, présidente, Victor St-Hilaire, 1ère vice-présidente, Henri Gaboriault, 2e vice-présidente, Adrien Desbois, secrétaire-trés., Aurélien Laforest, Omer Barrière, André Verner, Albert Landry, Ovila Duteau, Joseph Chalifoux, Paul Poirier, Emile Laroche, Emile Dupuis, Oza Garceau, Grégoire Dupuis, Félix Boucher, Gérard Dupuis, Adrien Landry. Le mot d'ordre pour la nouvelle année: "Etre apôtre".

Programme: Etre mère, être éducatrice. Pensée: sur quelques réflexions du Cardinal Mindszenty.

Il y eut asusi forum de discussions sur l'éducation des enfants.

Conclusion: le père et la mère sont deux éducateurs de l'enfant. Le tout se termina par la prière.

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

Va et vient

Mme Roger Perrier, de Montréal et M. et Mme Henri Létourneau, de Saint-Remi, étaient en visite chez M. et Mme Léopold Poirier, la semaine dernière.

—M. et Mme Armand Bourgeois, de Saint-Alexandre, prenaient le dîner chez M. et Mme Roland Trudeau, dimanche dernier.

— — —

Naissance

A Notre-Dame du Mont-Carmel, Lacolle, le 12 février a été baptisé Joseph, Serge, David, né le 25 janvier, enfant de M. Fernand Poitras et de May-Anne Pelletier. Le parrain a été M. David Roberge, et la marraine Liliane Poitras, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Lise Grenon.

— — —

Feu Mme W. Barrière

Le 4 février est décédée à St-Luc à l'âge de 85 ans, Mélanise Surprenant épouse de feu William Barrière. Elle laisse pour pleurer sa perte, deux filles: Mme Bernard Goineau (Dolorès) et Mme Liliane Godin; son gendre: M. Bernard Goineau; sa bru: Mme Veuve Gabriel Barrière et plusieurs petits-enfants. Le service a été chanté en l'église paroissiale de Saint-Luc.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Notre-Dame du Mont-Carmel de Lacolle.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

SAINT-BLAISE

Excellence pour janvier

1ère année: Louise Benoit, Christiane Girard, Denise Girard.

2e année: Noëlla Boulé, Carole Hadley, Gilbert Lorrain.

3e année: Hélène Gagnon, Gaétan Dubois, Lorraine Thibodeau, Johanne Brault.

4e année, filles: Louise Dupré, Ginette Dubois, Sylvie Perrier.

5e année, filles: Nola Chalifoux, Lucie Deland, Lorraine Bertrand.

6e année, filles: Marilyne Ethier, Réjeanne Perrier, Francine Benoit.

7e année, filles: Thérèse Oligny, Claire Girard, Florence Grégoire.

8e année, filles: Murielle Gaudreau, Denise Brassard, Lorraine Guay.

9e année, filles: Jocelyne Kucharch, Jocelyne Chabot, Claire Boulé.

4e année, garçons: Gilles Lefebvre, Robert Lanciault, Gabriel Kucharck.

5e année, garçons: Jean Tremblay, Ronald Girardin, Michel Benoit.

6e année, garçons: Michel Grégoire, Antoine Turcotte, André Chabot.

— — —

Naissance

A St-Blaise, le 12 février, a été baptisée Marie, Germaine, Francine, née le 30 janvier, enfant de M. René Cyr et de Marie-Jeanne Martin. Le parrain a été M. Aimé Leblanc de L'Acadie, et la marraine Germaine Martin, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Georges Gaudreau.

NAPIERVILLE

Mariage

En l'église de Napierville, a été célébré le mariage de M. Raymond Latour, de la gendarmerie royale de Saint-Jean, fils de M. Jean-Baptiste Latour et de Marie-Louise Bélanger de Mont-Rolland, à Mlle Monique Grégoire, infirmière, fille de M. Georges Grégoire et de Georgiana Hébert. Les témoins ont été MM. Jean-Baptiste Latour et Jean-Claude Grégoire. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Raymond Grégoire, frère de la mariée.

SAINT-EDOUARD

Carême

Efforçons-nous d'assister à la sainte messe en plus grand nombre sur semaine durant le temps du Carême.

En plus, chaque mardi, il y aura messe à 4 h. p.m. et chaque vendredi également à 4 h. p.m., chemin de la croix.

Venons très nombreux à ces pieux exercices et offrons-les pour le repos de l'âme de nos chers disparus.

Voeux de rétablissement

Tous nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à tous nos chers malades et spécialement à M. Domina Lussier sous traitement à l'hôpital de Saint-Jean et à Mme Clément Verdon, hospitalisée à Verdun pour intervention chirurgicale.

SAINT-MICHEL

Remerciements

M. et Mme Léonard Laforest remercient les donateurs pour la magnifique gerbe de fleurs qu'ils ont offerte à Mme Laforest.

Sincères remerciements à ceux qui de près ou de loin ont aidé à la réussite de la soirée organisée lors de l'élection et à toutes les dames qui ont bien voulu aider à préparer le goûter.

A la demande du maire, M. le curé Bouthillier a bien voulu bénir le nouveau Conseil lors de l'assermentation de celui-ci.

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
20 ans d'expérience
OUVRAGE GARANTI
Saint-Remi ☎ 910
Napierville, P.Q.

Confiez-moi aujourd'hui
vos problèmes de demain
Assurances générales
RODRIGUE POTVIN
Ville Saint-Remi Tél. 151

GRATIS
MAGNIFIQUES PRIMES ou ARGENT
30% de commission
DEVENEZ NOTRE AGENT
Achetez à bon prix nos graines et réalisez un profit de 30% ou gagnez de belles primes.
Nos graines se vendent facilement parce qu'elles sont de haute qualité.
Plus de 200 variétés de graines.
L'UNION DES JARDINIERS, Inc.
5, RUE VICTORIA, LEVIS, P.Q.
Veuillez m'envoyer un assortiment de graines, votre catalogue de graines ainsi que votre liste de primes.
Nom .....
Adresse .....

Longueuil

La campagne de charité en marche à Saint-Antoine avec un objectif de $23,600. — Election confirmée à Longueuil.

Avec le début du Carême commençait à St-Antoine la grande Campagne de charité de la Fédération des Oeuvres de Charité de Saint-Antoine. 200 auxiliaires sont déjà actifs pour recueillir $23,600, objectif de la campagne, partagé avec les oeuvres de Longueuil et celles du diocèse.

La campagne a en fait débuté avec la grande partie de cartes de jeudi dernier au collège de Longueuil, qui a été un succès sans précédent. D'autre part la Chambre de Commerce des Jeunes donnera une représentation spéciale à l'Avalon au bénéfice de la Fédération.

Partageons avec joie devise la Fédération, mais aussi un devoir pour les paroissiens d'aider aussi bien les oeuvres du diocèse que celles de la paroisse.

Dimanche dernier, M. A. Spickler et Mme Duvernay président et présidente de la campagne ont quêté à toutes messes pour la Fédération.

La Commission des Ecoles Catholiques de Longueuil tenait sa réunion régulière lundi soir en ses bureaux de l'école St-Antoine.

La rumeur veut que la Commission de Montréal-Sud demande son affiliation à celle de Longueuil prochainement.

D'autre part, la Commission devait recevoir une délégation de parents au sujet d'une classe et d'une institutrice.

Nous avons appris aussi que malgré le retard apporté aux travaux de l'école du domaine de Normandie, à cause des démarches faites à Québec, la construction serait livrée pour le mois de septembre. Notons que l'entrepreneur est particulièrement favorisé par la température.

Quand paraitra cette édition du "Richelieu", les candidats à l'échevinage dans les quartiers ouest de Longueuil (ancien Montréal-Sud) auront désigné leurs candidats pour l'élection du 25 février.

L'appel nominal avait lieu en l'hôtel de ville de Longueuil, mercredi.

Lundi dernier, avait lieu le recomptage officiel des élections dans le quartier no 1, recomptage qui a confimé le résultat donné le samedi précédent: M. Marcel Robidas 350 voix; M. Roger Leblond 155.

Mercredi, le Conseil s'est réuni en assemblée régulière.

Le Carnaval de Longueuil a terminé ses activités officiellement dimanche soir au mess des officiers, par un souper canadien.

Toute la semaine dernière, les activités se sont multipliées, feu d'artifice, concours de gouret, démonstrations de toutes sortes, jeux intérieurs, danse, etc.

Le grand événement de la semaine a été la proclamation de la reine du Carnaval, Mlle Ginette Cagnon, tandis que le parc St-Charles remportait le trophée du festival.

Dans la partie ouest de la ville, devenue partie de Longueuil, l'organisation des loisirs va bon train et un local est à leur disposition à 1,000 Delorimier.

Avec cette organisation qui vient s'ajouter à celles que possédait déjà Longueuil, on aura quatre organisations de loisirs complètes qui devraient répondre aux besoins de la ville.

Dans le budget de Montréal-Sud apparaissait une somme de $5,000 pour les loisirs.

Pour le temps du Carême, il y aura messe à St-Antoine tous les jours à 5 h. 45 et le samedi à 5 h.

CITE DE LAFLECHE

(N.-D.-de-l'Assomption)

Le temps du Carême

Cette semaine marque le début du Carême. Durant ces quarante jours, l'Eglise demande de profiter de cette occasion, non seulement pour se mortifier et se montrer généreux dans les pénitences mais nous invite spécialement à "réfléchir", trouver le temps de se mettre en face de sa destinées et se demander où nous conduit cette course aux plaisirs.

Peut-être aurons-nous quelques difficultés au début n'ayant pas l'habitude de la réflexion et du silence, mais après le premier renoncement fait de bon coeur nous aurons découvert que ces rendez-vous quotidiens avec le bon Dieu et nous-même nous sont une grande consolation. L'Eglise nous invite aussi durant ces quarante jours à assister à la sainte messe et à la communion fréquente. Dans la paroisse nous serons favorisé, nous aurons une messe à 11 h. 15 tous les jours à l'exception du lundi. Il y aura l'exercice du chemin de croix qui est une rencontre avec le Christ et qui nous aidera aussi à passer saintement le temps du carême.

Adoration nocturne

Samedi soir à 8 h. 30, heure sainte suivie de la Messe et des heures de nuit. Soyez fidèle au rendez-vous.

Dames de Ste-Anne

Dimanche prochain, communion générale à la messe de 7 h. 30 et lundi soir réunion mensuelle au sous-sol de l'église à 8 h. Toutes les dames sont invitées.

Première Communion et Confirmation

La première Communion aura lieu le 5 mars prochain à la messe de 7 h. 30 et lundi soir, 6 mars, à 7 h. 30 Mgr l'Evêque viendra confirmer nos enfants. Parents chrétiens, nous vous demandons de collaborer avec le personnel enseignant afin de bien préparer ces jeunes âmes à recevoir ces deux sacrements, sacrement d'Amour, sacrement de Force.

Evénement important qui saura influencer toute leur vie. N'oublions pas d'unir prières et sacrifices durant ces jours qui précèdent cet heureux événement.

VERCHERES

Dernier hommage rendu à M. Russell Y. Graul

Le 8 février dernier, à Montréal, ont eu lieu les funérailles de M. R. Y. Graul, décédé le 5 février 1961, dans sa 64e année.

Ce grand sportif né à Reading, Penn., était en effet l'un des grands éleveurs de chevaux de courses du pays. En 1938, il s'était porté acquéreur de "Luxiana Ranch" à Verchères afin d'en faire le quartier général de son travail dans le monde des courses.

Nommé gérant de la compagnie Electrolux à Toronto, en 1932, et deux ans plus tard vice-président de la compagnie, à Montréal, il en devint le président en 1937.

Il était également directeur de "Advertising and Sales executives Club of Montreal". A sa mort, il était directeur du "Better Business Bureau and Direct Sellers Association of Canada".

C'est à Luxiana Ranch, et beaucoup grâce à la gentillesse de M. Graul, qu'eut lieu le concours hippique du 25e anniversaire de Verchères. Il en était membre d'honneur du Comité des Fêtes.

Chaque année, il se faisait un devoir d'accueillir sur sa propriété les enfants de l'oeuvre des terrains de jeux. Il les recevait d'ailleurs royalément et avec beaucoup d'affabilité.

M. R. Y. Graul était un homme toujours souriant, d'une amabilité et d'une charité inlassables. Verchères perd en lui, une personnalité bien précieuse.

A Mme R. Y. Graul-Armitag, son épouse, à MM. Russell jr et Bill Graul ses fils, nous présentons nos plus sincères condoléances, et nous les assurons de la sympathie de toute la population de Verchères.

Au Salon de l'Agriculture

Un voyage au Palais du Commerce de Montréal sera spécialement organisé durant l'exposition agricole, le jeudi 23 février à 7 h. p.m.

Pour réservations et billets d'autobus s'adresser à Mme Léonard Vincent LUC. 3-3531, ou à Mme Roméo Trudeau LUC. 3-3141.

Chronique sportive

Classement des compteurs au hockey

1—Cl. Langlois	29	13	42
2—P. P. Bussières	18	13	31
3—G. Desmarais	10	20	30
4—J. Pigeon	9	16	25
5—Cl. Bissonnette	13	8	21
6—A. Bussières (N)	3	13	16
7—R. Guertin	3	13	16
8—R. Bissonnette	9	6	15
9—G. Gauthier	4	10	14
10—R. Vincent	8	5	13

Position des équipes

Bleus	15
Noirs	11
Verts	8

Moyennes des gardiens

M. Paradis N	46	11	4.1
M. Roy, B.	49	11	4.4
G. Dubois, V.	56	11	5.0

Arbitres: J. L. Desmarais, J. G. Malo. Chronométreur: G. Péloquin.

Les Bleus ont comme gérants: MM. P. Desmarais et G. Ménard; les Noirs MM. L. St-Cerny, G. Trudeau et L. Chicoine, quant aux Verts, ils sont sous la direction de M. J. P. Desmarais et F. Bissonnette.

Il s'agit ici des résultats avant les éliminatoires.

Les éliminatoires ont débuté dimanche soir dernier et les Noirs ont battu les Verts par 5 à 2.

VARENNES

Ecole Marie-Victorin

Elèves à l'honneur pour le mois de janvier.

7e année A:

Claude Lussier	88.7
Florent Jodoin	88.3
Gilles Dubois	83.6
Jean Brunelle	82.5
Roger Dansereau	82.1

Prof.: M. J.-J. Senez

7e année B:

Yves de Martigny	89.9
André Jodoin	86.3
Marc Lague	84.2
Marcel Geoffrion	82.1
Jean Larose	77.5

Prof.: M. L. M. Dessureault

6e année:

Robert Lecours	88.8
Jean-Guy Bénard	87.4
Jean Tremblay	84.8
François Ménard	83.5
Gérard Cormier	81.5

Prof.: M. E. Durand

5e année A:

Pierre Choquette	94.5
Daniel Charrette	94.2
Jean Portelance	87.8
Gilles Lafleur	86.2

Prof.: Mlle O. Brodeur

5e année B:

Jean Fauteux	92.6
Michel Chaurrette	89.7
Réal Hince	89.2
Michel Beauchamp	86.9
Claude Champagne	83.9

Prof.: Mlle H. Brodeur

4e année:

Guy Beauchemin	90
Jacques-André Jodoin	85.9
Mario Geoffrion	81.6
Jean Choquette	81.4
Claude Simoneau	80.3

Prof.: Mlle Denise Dolbec

3e année B:

Paul Thomas	93.2
François Choquet	92
André Jodoin	91.5
Yvon Petit	90.3
Claude St-Pierre	89.9

Prof.: Mme S. Brodeur

Directeur: R. F. Victor, e.c.

N.B. — La semaine prochaine, paraitront les notes des élèves du cours secondaire.

Exécutif du Cercle Lacordaire 1961

Président: M. Gérard Rolland; vice-président: M. Benoit Desrochers; secrétaire: M. Bernard Didier; trésorier: M. André Brodeur; conseillers: MM. Albert Bénard, Réjean Bénard, Félix Geoffrion et Camille Beauchemin.

Présidente: Mme Félix Geoffrion; vice-présidente: Mme Léo Brodeur; conseillères: Mme Albert Bénard, et Mlles Huguette Brodeur, Marielle Fontaine, Marielle Hébert et Marie-Paule Bénard.

Comme vous pouvez le constater, nous avons une équipe jeune, dynamique, pleine d'enthousiasme. Tout présage pour une année remplie de succès.

Récollection mensuelle

N. B. — Dimanche: récollection mensuelle pour hommes et jeunes gens. Messe à 9 h. 30 précédée des confessions. Le conférencier de marque sera le R. F. Gabriel, directeur du Mont St-Antoine.

Qu'on se le dise! Bienvenue à tous.

SAINT-AMABLE

Les loisirs

Dans la majorité des paroisses, se déroulent présentement les festivals des activités sportives. Nous avons peu de choses à mentionner dans ce secteur. La disette d'eau qui se fait sentir sérieusement, même dans les résidences a nui au bon entretien de la patinoire. Nos jeunes ont surtout pratiqué le hockey sur les patinoires environnantes.

Les défaites se succédaient; c'était normal, faute de pratique.

Mois voilà nos étoiles du hockey furent victorieux à Ste-Théodosie par le compte de 4 à 3 et à Varennes dimanche le 12 par 10 à 3. Bravo! continuez.

— — —

A l'Ecole Secondaire

Félicitations à Gabriel Léonard qui s'est classé premier en 10e année à Varennes et à Bertrand Gemme, 3e de la même classe.

Félicitations également à Eusèbe Gemme, premier de la 10e année à Ste-Denis-sur-Richelieu et à Gustave Gemme, 3e de la même classe.

Continuez à faire honneur à tous ceux qui s'intéressent à vos études.

La Bible vous parle . . .

Prenez garde de ne pas vous laisser abuser, car il en viendra beaucoup sous mon nom, qui diront: "C'est moi!" et encore: "Le temps est tout proche". Ne vous mettez pas à leur suite. (Lc 21, 8). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Nous achetons CHEVAUX et VACHES
Accidentés, morts ou vivants

PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX

S'adresser à Oscar Rémillard

CH. 6-3826 LACOLLE, P.Q.

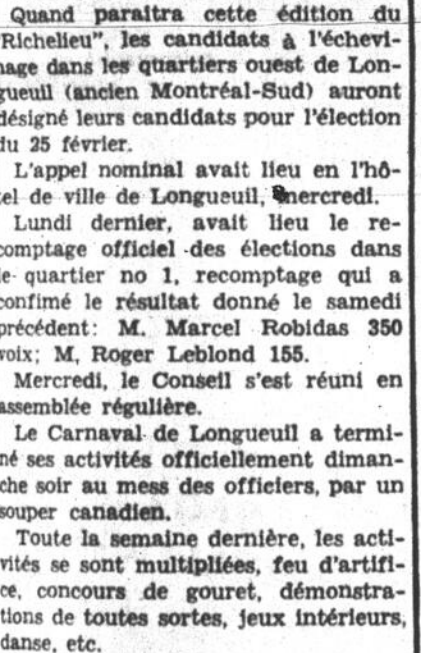

ASSURANCES

★ Commerciales
★ Sociétés
★ Hypothèques
★ Vie
★ Familiales
★ Incendie

ARMAND MARTIN
COURTIER
Saint-Philippe de Lap.
MI. 3-8484
suite 711 — Montréal
Tél. UN. 1-8351
BUREAU: 635, Dorchester Ouest,

Avant d'acheter — Essayez
BERNINA

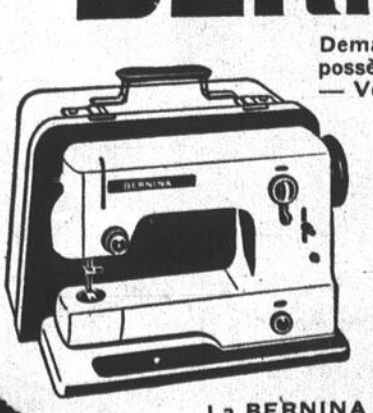

Demandez à quiconque en possède une! Puis essayez-la — Vous l'achèterez!

La BERNINA '61 — Aussi entièrement automatique que puisse l'être une machine à coudre.

Fièrement vendue et entretenue pas une chaîne mondiale de plus de 5,000 vendeurs Bernina qualifiés. La Bernina entièrement automatique, garantie à vie, peut être vôtre pour aussi peu que $2.00 par semaine.

La BERNINA — chef-d'oeuvre de précision Suisse.

J. ALBERT COTE 137 Richelieu FI. 6-9464 S.-Jean

HENRI GREGOIRE Napierville, P. Qué.

Prochaines activités à

L'Unité Sanitaire du comté de Chambly

SEMAINE DU 20 FEVRIER

LUNDI LE 20 FEVRIER:
Longueuil (111 Guilbeault) a.m.: Cartes de sante.

MARDI LE 21 FEVRIER:
Boucherville (Beaurivage)
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation
15, 60e Avenue.
Cité Jacques-Cartier (paroisse Notre-Dame de Grâces)
2 h. p.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation.
Ecole St-Jean de la Lande, 1711 Tremblay.

MERCREDI LE 22 FEVRIER:
Longueuil (111 Guilbeault)
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Brookline
10 h. a.m.: Clinique de puériculture et d'immunisation.
Ecole du Sacré-Coeur.
Saint-Hubert
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'imm. Salle paroissiale.

JEUDI LE 23 FEVRIER:
Boucherville
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'imm. Salle paroissiale.

VENDREDI LE 24 FEVRIER:
Longueuil (111 Guilbeault)
9 h. a.m.: Clinique dentaire.
Cité Jacques-Cartier (paroisse Notre-Dame de la Garde)
2 h. p.m.: Clin. de puér. et d'imm. Ecole Paul de Maricourt
1275 Papineau.

La campagne d'immunisation contre la poliomyélite (paralysie infantile) au moyen du Vaccin Salk se continue dans le comté de Chambly.

MARDI LE 21 FEVRIER:
Cité Jacques-Cartier (paroisse Notre-Dame de Fatima).
10 h. a.m.: Ecole Marie-Victorin, rue Limoges.
Cité Jacques-Cartier (paroisse St-Jean-Vianney)
2 h. p.m.: Ecole Lambert Closse, 1100 Beauregard.

MERCREDI LE 22 FEVRIER:
Ville Lemoyne (paroisse St-Josaphat)
10 h. a.m.: Ecole Mgr Payette, 1900 St-Georges.
Ville Lemoyne (paroisse St-Maxime)
2 h. p.m.: Ecole Lajeunesse, rue René Philippe.

JEUDI LE 23 FEVRIER:
St-Hubert (paroisse Immaculée-Conception)
10 h. a.m.: Ecole Immaculée-Conception.
St-Pierre Apôtre (Longueuil)
2 h. p.m.: Sous-sol de l'église, rue Montenach.

VENDREDI LE 24 FEVRIER:
Cité Jacques-Cartier (paroisse du Sacré-Coeur)
10 h. a.m.: Sous-sol de l'église, rue Gamache.
Cité Jacques-Cartier (paroisse St-Charles Borromée).
2 h. p.m.: Ecole St. Mary, 10 rue Wolfe.

Les endroits et l'heure des cliniques contre la poliomyélite pour les autres municipalités du comté de Chambly seront donnés à chaque semaine.

SAINT-MAXIME

NAISSANCES

A St-Maxime de Ville LeMoyne, le 6 janvier, a été baptisé Joseph, Edouard, Michel Doyle, né le 29 décembre, enfant de M. Patrick Doyle et de Raymonde Bisson. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Edouard Doyle, grands-parents de l'enfant, de St-Pierre de Broughton.

—A St-Maxime, le 8 janvier, a été baptisée Marie, Jocelyne, Louise, Fontaine, née le 31 décembre, enfant de M. Gérard Fontaine et de Germaine Rajotte. Le parrain a été M. Bernardin Rajotte, grand-père, et la marraine Candide Rajotte, gr.-tante de Wickam.

—A St-Maxime, le 8 janvier, a été baptisée Louise, Yolande, Marie Lévesque, née le 27 décembre, enfant de M. Donat Lévesque, C.R., et de Jeannine Dionne. Le parrain a été M. Pierre Leblanc, cousin, de Dieppe, N.B., et la marraine Alberte Dionne, tante, de Montréal.

—A St-Maxime, le 8 janvier, a été baptisé Joseph, Dieudonné, Daniel Beaudin, né le 30 décembre, enfant de M. Roger Beaudin et de Shirley Flavelle. Le parrain a été M. Dieudonné Plante, et la marraine Jeanne Beaudin, oncle et tante de cette paroisse.

—A St-Maxime, le 21 janvier, a été baptisée Marie, Henriette, Yvonne, Danielle Drouin, née le 12, enfant de M. Guy Drouin, ph., et de Pierrette Mongeau. Le parrain a été M. Henri Bergeron et la marraine Yvonne Bergeron, de Ville St-Laurent.

—A St-Maxime, le 22 janvier, a été baptisé Joseph, Claude, Richard Massie, né le 10 janvier, enfant de M. Léonard Massie et de Gisèle Cousineau. Le parrain a été M. Claude Cousineau, oncle, et la marraine Jocelyne Painchaud, tous deux de L'Abord-à-Plouffe.

—A St-Maxime, le 22 janvier, a été baptisé Joseph, Marcel, Christian Pomerleau, né le 31 décembre, enfant de M. Louis Pomerleau et de Mariette Champagne. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Marcel Champagne, oncle et tante de l'enfant, de cette paroisse.

—A St-Maxime, le 22 janvier, a été baptisé Joseph, Rodolphe, Sylvain Gendron, né le 12, enfant de M. Emilien Gendron et de Marie-Berthe Decormier. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Rodolphe Gendron, grands-parents, de Victoriaville.

—o—

Sépulture

Le 24 janvier dernier, est décédée en cette paroisse à l'âge de 20 ans, Mlle Claudette Leclerc, fille de Ovide Leclerc et de Rita Nadeau, de Montréal. Ses funérailles eurent lieu en cette paroisse le 28 janvier.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Nos sympathies.

SAINT-CONSTANT

In Memoriam

Joseph Hébert

C'est le coeur rempli de chagrin et d'ennui qui me rappelle ce souvenir du 5e anniversaire de ton départ subit. L'amour que j'avais pour toi ne s'effacera jamais. Du haut du ciel protège celle qui t'a tant aimée, Marie.

Une messe sera chantée le 14 février à l'église de St-Constant.

Mme Joseph Hébert

Bal de coton

Il y aura bal de coton et soirée dansante le samedi 11 mars 1961. La partie musicale a été confiée à "La Famille Soucy" et le maître de cérémonie sera nul autre que Normand Maltais. Venez en foule. Surprise pour tous. Cette soirée est au profit des oeuvres des Filles d'Isabelle.

Grain de sel

Les amis de mes amis ne sont pas forcément mes amis.

Conférence sur le diabète

La Section des Diabétiques de Montréal vous invite au nouvel Auditorium (ouest) de l'Hôpital Notre-Dame. Entrée: rue Sherbrooke est; le jeudi, 23 février 1961, à 8 h. 30 p.m. à une conférence par le Dr René Charbonneau, M.D., Ophtalmologiste de l'Hôpital Notre-Dame. Sujet: "Les maladies de l'oeil dans le Diabète".

N.B.: Il y aura forum après cette conférence. 3 prix de présence.

Tous les membres de l'Association du Diabète de la Province de Québec, Inc., y sont cordialement invités, ainsi que toutes les personnes qui s'intéressent au diabète et à son traitement.

Entrée absolument libre.

Le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre? (Lc 18,8). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

► **NOMINATIONS A SOUTHERN CANADA POWER:** La nomination de M. Jean-L. **BERGERON**, à gauche, au poste de directeur adjoint de la succursale Southern Canada Power à Saint-Hyacinthe et celle de M. Edouard **CHOQUETTE** comme directeur adjoint de la succursale de Drummondville viennent d'être annoncées par M. J.-A. Pagé, président et directeur général de la compagnie. M. Bergeron occupait jusqu'à ce moment les fonctions de directeur adjoint à Drummondville. Au service de la compagnie depuis 1946, il avait été nommé directeur de la succursale de Bromptonville en 1952. Quant à M. Choquette, il est entré au service de la compagnie en 1949. Au moment de sa récente nomination, il était conseiller en applications industrielles au service commercial de la compagnie.

Le Collège des Médecins et Chirurgiens prend position

Le 23 janvier dernier, toute la journée, le Comité d'économie médicale du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec s'est réuni en séance spéciale avec les représentants de la Croix-Bleue et des Services de Santé du Québec, deux compagnies d'assurances sans but lucratif, pour étudier la question de l'assurance - santé que vient d'annoncer le gouvernement fédéral, trouver un moyen de rassurer la population et lui prouver que les médecins sont prêts à lui rendre service. Plusieurs projets ont été discutés avec la collaboration de ces compagnies d'assurances pour que des plans soient proposés qui conviennent à toute la population du haut en bas de l'échelle des salaires.

Ainsi que l'a expliqué M. Millican, président de la Croix-Bleue et le Dr Lachevrotière des Services de Santé du Québec, la population en ce qui regarde les soins médicaux se divise en cinq catégories: les vieillards, les indigents, les indigents au point de vue médical (petit salaire), les personnes à revenus modestes ou moyens et ceux qui ont des revenus élevés. Il s'agit donc de trouver un moyen qui puisse englober toutes ces catégories. Et de multiples suggestions ont été faites et discutées qui couvriraient toutes les exigences en conservant au médecin son initiative pour ce qui regarde les soins professionnels et non les taux.

Le Collège des Médecins est d'avis qu'il faut que ce problème soit résolu le plus tôt possible, dût l'Etat se servir de plans d'assurances et en payer les primes. Et la Croix-Bleue, comme les Services de Santé du Québec, a promis son concours.

Afin de bien établir les bases sur lesquelles ces assurances pourraient prendre effet, un sous-comité a été nommé qui doit se réunir lundi prochain et probablement toutes les semaines subséquentes, de façon à préparer un plan qui sera soumis dès qu'il sera prêt, à la prochaine assemblée du Comité d'Economie médicale du Collège. Ce sous-comité est composé du président du Collège, le Dr Marc Trudel, de Shawinigan, et des Drs Armand Rioux, Québec, Armand Beauchesne, Beauceville, René Du-Berger, Sherbrooge, Roland Décarie

(suite à la page 27)

Pour assurer à vos colis une livraison postale rapide et en bon état, vous n'avez qu'à suivre ces simples directives:

- Servez-vous d'une boîte solide ou utilisez du carton ondulé.
- Enveloppez d'un papier résistant.
- Ficelez le tout solidement
- Inscrivez clairement, à l'encre et en lettres moulées, l'adresse complète et exacte sur le dessus du colis.
- Ecrivez, au coin gauche supérieur du colis, votre nom et votre adresse. Assurez-vous que votre nom et votre adresse soient aussi à l'intérieur du colis.
- Afin de timbrer correctement vos colis, faites-les peser au Bureau de Poste.

Les pages jaunes de la plupart des annuaires du téléphone contiennent tous les renseignements voulus sur la poste.

Faut être sage en emballage — la livraison du colis en dépend.

PO-60-PCP

POSTES CANADIENNES

► Au Cercle Universitaire de Montréal, récemment, la Société médicale de Montréal recevait en l'honneur du ministre de la Santé de la province de Québec, l'hon. Alphonse Couturier, qu'elle vient de créer membre honoraire à vie. On voit ci-dessus, dans l'ordre habituel, le docteur Alphonse COUTURIER, le docteur Gérard MORIN, président de la Société médicale de Montréal, et le docteur Marc TRUDEL, président du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec.

Le ministre de la santé précise les droits des malades et les devoirs des médecins et des hôpitaux

Le ministre de la Santé de la province de Québec, l'honorable Alphonse Couturier, m.d., vient de faire une importante déclaration à propos de l'assurance-hospitalisation. Il a parlé tour à tour des droits des patients et des devoirs des hôpitaux et des médecins. Voici l'essentiel de sa déclarations:

"Trois groupes sont en présence", déclare le docteur Couturier, m.d., "les malades, les hôpitaux et les médecins".

Droits des malades

"Vous savez tous que toute personne résidant dans la province de Québec depuis au moins trois mois a droit à l'hospitalisation gratuite. Vous savez également quels sont les services que chacun a le droit de recevoir sans frais. Ce sont: le logement et les repas dans une salle publique, les soins infirmiers nécessaires, les services de laboratoire, de radiologie et autres procédés de diagnostic, ainsi que les interprétations nécessaires, les médicaments, les produits biologiques et les préparations prescrites par le médecin et administrées à l'hôpital, à l'exclusion des médicaments brevetés, l'usage de la salle d'opération, de la salle d'accouchement, des installations d'anesthésie et du matériel nécessaire, le matériel ordinaire de chirurgie et l'usage des installations de radiothérapie ou de physiothérapie.

"Vous savez également que vous, médecins de la province de Québec, êtes les seuls à pouvoir ordonner l'hospitalisation d'un malade, et cela dans n'importe quel hôpital pourvu que cette institution ait un contrat avec le ministère de la Santé.

Devoirs des hôpitaux

"Les devoirs des hôpitaux envers les malades sont les suivants: ils doivent recevoir gratuitement toute personne dont le médecin traitant juge l'hospitalisation médicalement nécessaire, pourvu que le malade leur fournisse une preuve de résidence dans la province de Québec. L'hôpital doit garder le malade aussi longtemps que, du point de vue médical, le médecin traitant le juge nécessaire.

"Si de l'avis de ce médecin traitant l'état du patient exige l'hospitalisation immédiate et si l'hôpital n'a pas de place dans ses salles publiques, il doit l'accueillir dans une chambre privée ou semi-privée, selon l'espace disponible, et cela sans frais supplémentaires.

"D'autre part, si, de l'avis du médecin traitant, l'état du patient déjà hospitalisé nécessite, dans son intérêt ou dans celui des autres patients l'isolement, l'hôpital doit loger, sans frais additionnels, ce malade dans une chambre privée ou semi-privée, selon le cas et l'ordre du médecin traitant.

"Evidemment, l'hôpital a l'obligation stricte de fournir gratuitement aux malades hospitalisés en vertu du contrat d'assurance - hospitalisation, tous les services auxquels, comme je l'ai dit plus haut, toute personne éligible a droit sans frais.

"Vous avez dû voir dans les journaux, que nous avons établi par arrêté-ministériel, des taux minimas pour les chambres privées et semi-privées. On a immédiatement observé les différences entre les prix fixés: c'est qu'il existe des différences notables entre nos diverses institutions hospitalières. On peut grouper ces différences sous trois chefs:

1. Les frais généraux varient d'un hôpital à l'autre.

2. L'aide financière des autorités provinciales dépend de la proportion des lits occupés par rapport au nombre total de lits dans un établissement.

3. Les états financiers, fournis par les institutions, et sur lesquels on s'est basé dans les calculs, n'ont pas tous été préparés avec la même exactitude.

Devoirs des médecins

Comme il s'agit d'une loi qui vise à protéger le malade, nous comptons sur vous, mes chers confrères, pour assurer à vos patients le maximum de sécurité. Votre responsabilité est grande. C'est sur vos ordres seulement qu'un patient, qui veut bénéficier de l'assurance-hospitalisation peut entrer dans un hôpital ayant un contrat avec le gouvernement.

"Vous savez qu'un patient peut obtenir l'hospitalisation gratuite dans tous les hôpitaux de la province qui ont signé leur contrat.

"Vous savez que vous êtes les maîtres de la longueur du séjour à l'hôpital et que vous êtes les seuls juges du nombre et de la quantité de médicaments nécessaires, notre serment nous obligent à traiter nos patients avec toute la probité possible. Vous avez aussi la responsabilité de décider si votre malade a besoin d'isolement et doit occuper, de préférence, une chambre privée ou semi-privée.

"Vous êtes également les seuls juges de la longueur du séjour à l'hôpital. C'est vous qui décidez du moment ou le malade est guéri et peut retourner chez lui. Puissent ces quelques observations répondre aux questions que vous vous posez!

"Dois-je vous rappeler que l'assurance-hospitalisation ne couvre pas les sanatoriums antituberculeux, les hôpitaux psychiatriques, les foyers pour vieillards et les institutions qui ne fournissent que des soins de garde.

"Comme je l'ai dit et répété, le service de l'assurance-hospitalisation du Québec offre à tous les résidents de la province l'avantage de recevoir gratuitement les services assurés dans tous les hôpitaux approuvés. Afin de lui permettre de répondre adéquatement aux besoins de tous les citoyens, chacun devrait faire un usage ordonné et consciencieux des privilèges qui lui sont accordés. Surtout, nul ne devrait demander à un médecin de le faire hospitaliser lorsque cela n'est pas "strictement" nécessaire.

"Ces quelques observations vous indiquent bien l'ampleur de notre tâche et l'importance d'une saine administration de notre loi d'assurance-hospitalisation. Nous comptons sur la bonne administration de notre loi d'assurance - hospitalisation. Nous comptons sur la bonne volonté des autorités hospitalières et sur la collaboration étroite des médecins de cette province. Un tel système ne peut donner les résultats que nous en espérons que si les malades, les hôpitaux et les médecins coopèrent étroitement avec l'Etat".

Le Collège...

(suite de la page 26)

Montréal. D'autre part, le Collège a décidé de demander la collaboration de tous les autres collèges du Canada afin de préparer une action concertée, acceptable pour tout le pays.

Comme on le voit, le Collège des Médecins n'hésite pas à étudier sérieusement et sans parti pris les problèmes qui touchent de loin comme de près à la santé et à la maladie. Il est du reste convaincu, malgré ce qu'on puisse penser en certains milieux, que tous les médecins sont bien disposés à travailler pour le bien de la population.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des prochaines décisions de ce sous-comité comme du comité qui l'a nommé.

La Bible vous parle...

Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor qui ne vous fera pas défaut dans les cieux, où ni voleur n'approche ni mite ne détruit. (Lc 12, 33). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Gérard Raymond
Entrepreneur-plombier
PLOMBERIE * CHAUFFAGE
BRÛLEURS A L'HUILE
435, rue Boyer — Saint-Jean
Fl. 6-5534

La trayeuse...
CHORE-BOY
de renommée mondiale
●
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE

Pour vos placements sur obligations et débentures
CONSULTEZ
CHARLES CHAMPAGNE
— représentant —
CREDIT INTERPROVINCIAL, LIMITÉE
COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS
31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
A votre service à l'hôtel Saint-Jean Ligne directe St-Jean-Montréal
les mardis et mercredis Fl. 6-9795

La vie moderne exige PLUS d'eau chaude!
Comblez ce besoin avec le...
CHAUFFE-EAU AUTOMATIQUE RUUD
EN ALLIAGE ALCOA

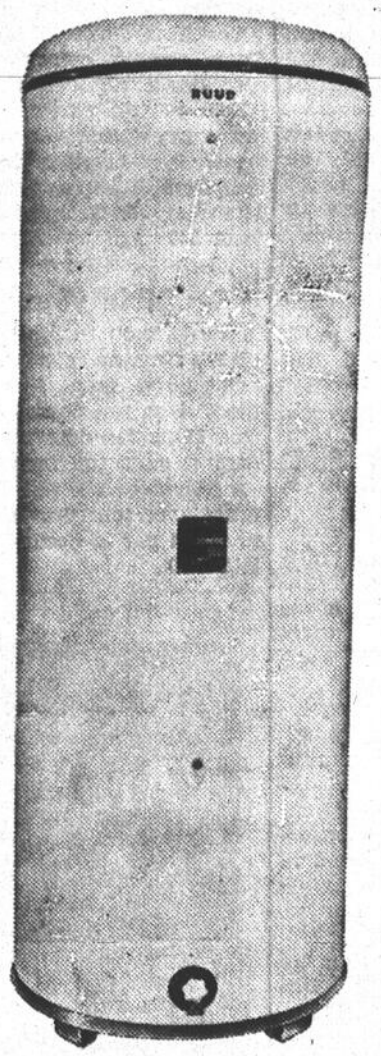

MODÈLE AE392
SEULEMENT
$129.00
JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER

Un chauffe-eau installé il y a des années ne peut vraiment suffire aux besoins modernes d'eau chaude. Pour vous assurer la quantité d'eau chaude voulue, à la température qu'il faut à votre lessiveuse et à votre laveuse de vaisselle pour rendre éclatants vos tissus blancs et de couleur et votre vaisselle, tout en répondant aux besoins accrus pour la baignoire, la douche et l'évier, procurez-vous le chauffe-eau automatique Ruud avec réservoir solide en alliage d'aluminium à l'épreuve de la rouille!

6006-F

POUR VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES MODERNES
VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI
OU
Southern Canada Power
NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

SAINTE-BRIGIDE

Ah nos hivers!

Les traditions s'en vont et même nos hivers canadiens modifient leur rigueur coutumière, ainsi les sleighs restent reléguées dans les hangars, les voitures automobiles soulèvent la poussière sur leur passage dans les campagnes en plein mois de février; et déjà, le soleil ardent des midis s'attaquent à la glace des patinoires; n'empêche que les jeunes glissent sur leurs traînes dans les coulées ou patinent sur la rivière.

N'est-ce pas qu'une bordée de neige poussée du nord nous retrouverait vraiment Canadiens ou encore que par une de ces matinées bleuâtres descendent en tourbillonnant entre mille échos, de moelleux flocons de neige; quelles heures de rêve!

— — —

Petits carnets

Plusieurs petits événements se sont déroulés dans notre patelin depuis la dernière chronique. Ainsi, M. et Mme Yvon Bouchard (née Paulette Viens) et leurs deux enfants, Simon et Sylvie, nous ont quittés pour la Rivière-la-Paix, en Alberta. Ils se sont envolés de Dorval en fin de janvier et habitent Guy; d'ailleurs, un autre de nos co-paroissiens, M. Gamache est établi dans cette région albertaine.

—Un feu de cheminée a éclaté chez M. Champagne, locataire sur l'ancienne terre de Ernest McLean, aujourd'hui propriété de M. Adrien Côté. L'incendie a éclaté vers les trois heures de l'après-midi et sur le champ accoucurent les pompiers de St-Césaire et une vingtaine de gaillards employés aux travaux de canalisation du village. Le feu fut vite maîtrisé, mais l'eau et la boue firent des dégats.

—Mme Edouard Simard et M. Adrien Casgrain sont hospitalisés à l'hôpital de Granby.

— — —

Décès

Une ancienne co-paroissienne, Madame veuve Olivier Southière, née Rose-Anna Leduc est décédée vendredi dernier le 10 mars à Farnham; elle était âgée de 92 ans et 6 mois. Il y a trente-cinq ans soit en 1926 que cette famille avait quitté Ste-Brigide pour aller se fixer à Farnham. Le service funèbre a été chanté à Farnham, lundi, mais c'est dans notre cimetière paroissial que feu Mme Olivier Southière va reposer.

Elle laisse un fils, Gérard, de Farnham; quatre filles: Mlles Rose-Anna et Marie-Rose, Delia (Mme Roland Ouellet), toutes de Farnham, Lucienne (Mme Fernand Rodrigue, de Sherbrooke; une bru: Mme Veuve Olivier Southière (née Florence Beauvais), de notre paroisse; elle laisse également des petits-enfants dont Roland, Juliette et Gérard Southière, de Ste-Brigide et des arrière-petits-enfants.

La défunte était issue d'une ancienne et nombreuse famille orginaire du Rang des Ecossais, les Leduc; une de ses soeurs lui survit en la personne de Mme Arthur Lemaire, de Dunham; M. Lenas Leduc, de Ste-Brigide est également un de ses neveux.

Nos sympathies aux familles en deuil.

— — —

Baptême

A été baptisé à l'église paroissiale, samedi le 11 février dernier, par M. l'abbé Misaël-Oza Ménard, curé de notre paroisse, Joseph, Maurice, Mario, François, enfant de M. et Mme Roland Southière (née Henriette Demers). Les parrain et marraine ont été M. et Mme Maurice Roy (née Françoise Demers) de St-Jean, oncle et tante de l'enfant, et officiait comme porteuse, Mme Honorius Demers, grand-mère de l'enfant.

Cinq semaines de cours de prospection

La Direction de l'Ecole Polytechnique annonce, pour la quinzième année consécutive, un cours de prospection d'une durée de cinq semaines, soit du 28 mars au 3 mai 1961. Ce cours est organisé en collaboration avec le Ministère des Mines de la province qui le subventionne. Le Gouvernement, qui cherche par tous les moyens possibles à développer nos ressources minérales, désire donner un essor maximum à la prospection. Il considère que la formation de prospecteurs compétants est essentielle à cette fin.

Ce cours de prospection est donc offert en vue de former des prospecteurs qualifiés. Il s'adresse particulièrement aux prospecteurs de métier qui désirent se qualifier dans leur art, ainsi qu'à ceux qui désirent apprendre ce métier nouveau qui peut devenir très lucratif. Il est offert également à tous ceux qui s'intéressent directement ou indirectement à l'industrie minière en général. Aucun diplôme n'est requis et il n'y a pas d'examen d'admission.

Ce cours attire tous les ans une forte inscription. Les prospecteurs qui l'ont suivi sont nombreux dans la province de Québec; on en trouve plusieurs dans les autres provinces et même à l'étranger. Le certificat qui leur est décerné est fort considéré des compagnies minières qui engagent des prospecteurs.

Le programme des cours comprend les matières suivantes: minéralogie, géologie, méthodes de prospection (y compris géophysique et recherche de minéraux radio-actifs), analyse des minerais, dessin, étude au laboratoire des minéraux, des roches et des minerais, étude des principaux centres miniers de la province et quelques excursions au cours desquelles il y a visite de mines de la région et étude des roches sur le terrain. Un certificat sera remis gratuitement à ceux qui, ayant suivi les cours assidûment, passeront les examens requis.

Les cours sont donnés par les professeurs du département de Génie Géologique de l'Ecole Polytechnique qui s'adjoignent pour la circonstance d'autres spécialistes en la matière. Ils ont lieu de 9 h. 30 a.m. à 12 h. 20 et de 1 h. 45 à 4 h. 45 p.m. Les cours théoriques ont généralement lieu le matin et les après-midi sont réservés pour les séances de laboratoire.

Les frais d'inscription sont de $15. Cette somme couvre également le coût des excursions sur le terrain.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser aux bureaux de l'Ecole Polytechnique, 2,500 ave. Marie-Guyard, Montréal 26. Téléphone: RE. 9-2451 local 253.

Carême

Ne prenez pas une face de carême juste à en faire mention, pourtant le carême est un élément de base spirituelle; ne pas comprendre le carême, à mon avis, équivaut à ne pas comprendre la fête de Pâques, la plus grande fête des chrétiens. On a une peur instinctive du carême, car il semble une sorte de retraite; son esprit reste en dépit des modifications apportées, et il garde ses exigences spirituelles pour mieux goûter la vie spirituelle. Tout comme pour les soldats, il faut une période d'entraînement.

— — —

Hockey

Vendredi soir le 23 février, notre senior rencontrait sur sa patinoire le club de l'Ange-Gardien, qu'il a écrasé au compte de 12 à 2. La dynamique ligne d'attaque formée de Lemaire, Collette, Benoit, due tout dernièrement à l'ingéniosité de l'instructeur Jean Lapré, a participé à 5 des 12 buts. Claude Lemaire a réussi le tour du chapeau, Louis Collette pour sa part a compté deux buts, ainsi que Serge Ostiguy et les autres compteurs furent Georges Lemaire, Denis Lemaire, Jacques Delorme, Arthur Choinière et Laurent Stuart avec un but chacun.

Mardi soir le 7 février, le senior allait triompher du St-Jean-Baptiste 9 à 4. Pour les vainqueurs, Claude Lemaire se distinguait encore une fois avec un autre tour du chapeau, Florien St-Jean récoltait 2 buts, les frères Stuart un but chacun ainsi que Jacques Delorme et Albert Aulette.

L'amollissement de la glace a forcé les amateurs à un nouveau jeu, le ballon-balai sur glace; même une partie a été livrée entre jeunesses de la place et il se peut que des parties régulières soient envisagées. Vous devez vendre beaucoup de balais, dis-je au marchand local? Passe encore, répondit-il, mais ce sont les ménagères qui font de moins bonnes affaires depuis que leur balai de cuisine sert d'instrument sportif. Même des durs sont allés jusqu'à raccourcir le faisceau ou la paille pour donner plus de corps à leur nouveau "hockey".

HENRYVILLE

Carême

Mercredi débutera le premier office du carême à 10 h. 30 a.m. L'imposition des cendres se fera à cet office et dimanche prochain après chaque messe pour ceux qui n'auront pas pu assister mercredi.

—Vendredi soir à 7 h. 30, exercice du Chemin de la croix et samedi à 4 h. p.m., messe de communion.

Profitez de ce saint temps du carême pour assister à tous ces exercices de dévotion qui préparent à la belle fête de Pâques.

— — —

Naissance

A Henryville, le 12 février, a été baptisé Joseph, Georges, Denis, Daniel, Jean, enfant de M. Adrien Langevin et de Jeanne D'Arc Dupont. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Georges-Edouard Dupont. Porteuse: Céline Hébert, cousine. Le ministre du baptême a été M. l'abbé Denis Hébert, cousin.

Que Dieu bénisse cet enfant.

La Bible vous parle . . .

Garde, mon fils, le commandement de ton père, ne rejette pas l'enseignement de ta mère. Fixe-les constamment dans ton coeur, noue-les à ton cou. Dans tes démarches, ils te guideront, dans ton repos, ils veilleront sur toi, à ton réveil ils s'entretiendront avec toi. (Prov 6, 20-22). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

CHRONIQUE DES LIGUES

Le 19 février, à 1 h. 30 à la Centrale Catholique, l'exécutif des Ligues du district, se réunira pour préparer la manifestation au Sacré-Coeur, le 8 juin prochain.

La Fédération étudie un service d'accueil à organiser dans nos paroisses. Les membres de l'Exécutif jugent qu'il est de première importance d'aider les nouveaux venus dans nos paroisses, en leur indiquant les mouvements qui existent, les heures des messes et autres cérémonies. Chacun des membres de l'exécutif apportera ses suggestions à l'organisation projetée.

Le Comité diocésain de retraites fermées est en formation. De précieuses collaborations sont assurées. Les cadres seront complets dans quelques jours. Dès ce moment une première réunion de contact aura lieu.

Rappelons la retraite fermée de la Fédération du 21 au 24 avril. Elle est ouverte aux officiers de la Fédération et des Ligues et tout autre pour lesquels il y aura place. Il faut remplir la Villa St-Jean cette année. Quand nous aurons réussi cela, nous songerons à organiser un autre groupe.

En attendant, nous voudrions voir tous les officiers répondre à l'invitation qui leur est faite.

L'échange de bourses d'études au sein du Commonwealth n'avantage pas les Canadiens français

En vertu d'une entente conclue il y a quelques mois, entente à laquelle a participé le Canada, le gouvernement fédéral s'est engagé à distribuer annuellement quelque 200 bourses d'études qui permettraient à des étudiants tant Canadiens-français que Canadiens-anglais d'aller étudier dans les diverses universités des pays du Commonwealth.

Il n'y a pas de doute que cette décision des autorités fédérales de favoriser ces échanges entre étudiants de divers pays est heureuse, mais il est toutefois à déplorer que l'on ait fait abstraction, dans cette décision, du caractère bi-ethnique et bi-culturel du Canada, de sorte qu'en vertu de l'entente conclue, les étudiants Canadiens-français ne pourront bénéficier de ces bourses qu'à la condition d'aller étudier dans des universités de langue anglaise.

C'est pourquoi la SSJB de Montréal, supportée en cela par toutes les autres SSJB du Québec, a récemment décidé d'appuyer énergiquement le voeu émis par l'Union Culturelle Française (section canadienne), concernant la distribution des bourses d'études aux Canadiens-français, afin que ces derniers puissent aller étudier dans des universités de langue française d'autres pays et que les étudiants des autres pays puissent venir étudier dans les universités françaises du Canada. Ce voeu demande au gouvernement d'Ottawa de corriger d'urgence cette lacune en ouvrant selon la même formule des crédits analogues pour octroi de bourses annuelles en faveur de nos étudiants Canadiens-français allant faire des stages dans les diverses universités des pays francophones et vice-versa d'étudiants de ces pays désirant venir étudier dans nos universités canadiennes-françaises.

J. R. Robert, secrétaire diocésain des SSJB.

Tout le monde acclame
VAN KAMP
★ ★ ★
le célèbre "gros gin" distillé selon une vieille méthode originale

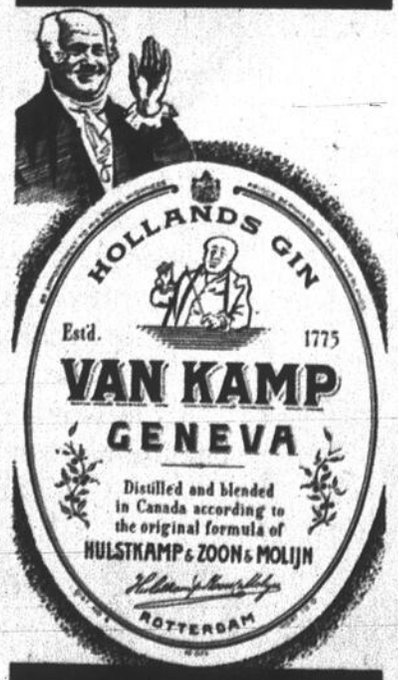

10, 25 et 40 onces
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM

Les Equipements de Bureau Richelieu

► Prix spéciaux pour étudiants
CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER
J.-L. CHARETTE
★ Machines de bureau, coffres-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.
Ameublement complet

224, rue Champlain Saint-Jean Fl. 7-7425

Que VOUS arrivera-t-il si vous devenez invalide?

Nous voulons dire par là: pendant combien de temps continuerez-vous à recevoir un salaire si une longue invalidité vous empêche de travailler?

Inutile de vous en remettre au hasard... la police "Economique" de protection du revenu que vous offre la Great-West Life remplacera votre salaire s'il vient à être interrompu par une invalidité. La "Protection économique" est à la portée de toutes les bourses... les salariés, hommes et femmes, peuvent se la procurer. Renseignez-vous aujourd'hui sur cette nouvelle forme précieuse d'assurance. Téléphonez ou écrivez à:

Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P. Q.
Tél. FI. 8-3526

Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P. Q.
Tél. FI. 8-3561

THE GREAT-WEST LIFE
ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - WINNIPEG, CANADA

Confiez-nous aujourd'hui . . . vos problèmes de demain!

Au Séminaire DE SAINT-JEAN

Faits divers

La semaine dernière, un article de M. Claude Fabien, paru dans la dernière livraison de "Aiglons", soulevait une tempête de protestations. C'est que l'auteur s'attaquait avec assez de virulence, à la façon d'Emmanuel Mounier, de Georges Bernanos ou de Léon Bloy. Mais les protestataires n'avaient pas tous les mêmes arguments; parfois même, ils n'avaient en commun que leur désir de protester. Le prochain journal nous livrera sans doute, quelques échos de ces protestations.

Les retraites fermées par groupes de classe se poursuivront cette semaine et la semaine prochaine: 1ère Arts a, de lundi à mercredi, à la Villa St-Jean de la Lande; 2e Arts A et B, six jours à partir de mercredi, à la maison des Pères Trinitaires; 1ère Arts B, de lundi à mercredi de la semaine prochaine, à la villa St-Jean Offrons nos meilleures prières pour que ces temps de réflexion soient fructueux.

Samedi dernier, à l'affiche du ciné-club: "Quand passent les cigognes", film russe, réalisé par M. Kolatozov. C'est une oeuvre profondément attachante, qui a rallié tous les suffrages de nos collégions. Les externes qui n'ont pas voulu se déplasser devront inscrire la chose au débit, dans la page de leur culture.

Cette année, le Séminaire veut tenter une nouvelle expérience dans le domaine musical et jeter les bases d'un festival-concours de musique. Le but en est de stimuler l'étude de la musicale. Nous espérons aussi préparainsi quelques-uns d'entre eux à l'acquisition d'une certaine virtuosité dans l'exécution publique d'une pièce musicale. Nous esjérfons aussi préparer les élèves pour un festival-concours de plus d'envergure, lorsque nous aurons notre salle de concert.

L'invitation a donc été lancée de s'inscrire dans une des quatre sections suivantes: a) orgue; b) musique vocale, individuelle ou en groupe, opéras, opérettes, chorale; c) musique instrumentale, individuelle ou en groupe; d) conférence, dissertation sur un sujet de musique ou présentation d'une audition de disques avec commentaires.

Le prix proposé aux gagnants est un stage de trois semaines au mont Orford, au camp des arts des Jeunesses Musicales.

Nous ne pouvons qu'envier nos collégiens pour cette opportunité magnifique et répéter cette phrase déjà entendue, "si nous avions eu çà dans notre temps".

Un peu d'histoire

Les origines (suite)

Nous racontions, la semaine dernière, la brève existence du tout premier collège de Saint-Jean, de 1864 à 1866. Dans les années qui suivirent, l'espoir de voir se répéter l'expérience de M. le curé LaRocque dut demeurer d'actualité pour beaucoup de gens soucieux de l'avancement culturel de notre région. Mais ces idées d'avant-garde demeurèrent lettres mortes, toujours étouffées sous les difficultés d'ordre pratique.

En effet, certains journaux de l'époque font la lutte à ce qu'ils appellent la pléthore des "petits collèges". Sans doute, font-ils campagne au nom de la culture? Ils soutiennent que ces petits collèges ne peuvent atteindre au niveau des collèges chevronnés et que c'est rabaisser les études classiques que de permettre la multiplication de maisons moins qualifiées. Mais tout était à faire au Canada-français et ces bonnes volontés à courte vue ne devaient pas contribuer à développer chez nos gens le désir d'une culture plus poussée.

Pouvons-nous comparer ces craintes à celles que nous entretenons aujourd'hui au sujet des "petites universités"? Nous savons bien que l'histoire s'est souvent répétée, sous des modalités différentes, mais réflétant les mêmes réactions humaines. Plus de maisons d'enseignement classique aurait alors favorisé une meilleure diffusion de la culture, en permettant à un plus grand nombre d'y accéder Sacrifierait-on davantage à la qualité aujourd'hui, si nous avions un plus grand nombre d'universités? L'histoire le dira. Mais, il nous semble que la culture se diffuse un peu par osmose, i.e., il faut que tout le milieu social en soit imbibé, pour réussir à imprégner les individus. Multiplions donc les sources de culture et de haut savoir, les universités.

Mais revenons à l'histoire, où le terrain est plus ferme. Il faut donc attendre à 1905, pour avoir d'autres échos d'une section classique dans notre ville. A cette date, le nouvel archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, rêve d'établir ici un collège classique. Mais les difficultés financières retardent le projet; à la demande même, que des notables de Saint-Jean vont lui présenter, Son Excellence doit répondre en mentionnant les oeuvres qui font plus qu'épuiser ses ressources.

Mais la Providence, qui dispose "doucement et fortement" des hommes, avait marqué sa date: 1911, année difficile, année fructueuse, qui donne enfin le départ à notre collège-séminaire de Saint-Jean. Les premiers moments, que nous raconterons la semaine prochaine, sont vécus sous le thème de la difficulté et du drame et il fallut le courage exemplaire de certains hommes pour faire naitre notre collège et le faire prospérer. S. Exc. Mgr Forget écrivait dans une lettre pastorale: "Le ciel a marqué notre collège de Saint-Jean du sceau de la contradiction, de la pauvreté et de l'épreuve, signe divin de prédilection et gage de fécondité". (vol. 1, 20, p. 349).

Jean-Louis Mailloux, ptre

Recherche sous-marines de vestiges chrétiens

GLASGOW (CCC). — Le "Sub Aqua Club" d'Oban, en Ecosse, va entreprendre des recherches sous-marines dans l'espoir de retrouver des vestiges chrétiens du temps des Celtes, au large de l'île d'Iona. Le président du club estime que 300 croix de pierre et autres sculptures religieuses ont été jetées à la mer au temps de la Réforme. Les recherches débuteront à la fin d'avril ou au début de mai.

Cercle d'Economie Domestique N.D.A.

Il y a eu mardi, le 7 février, la réunion mensuelle du Cercle N.D.A. présidée par Mme E. Landry, présidente.

L'assistance était nombreuse. Madame la présidente adressa un mot de bienvenue à toutes spécialement à une nouvelle recrue en la personne de Mlle Hélène Dion. Puis la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente, la correspondance, l'appel des membres par Madame la secrétaire. Mme Catudal, trésorière, nous donne la lecture du rapport financier ensuite les choses de routine, la liste des travaux à exécuter durant le mois sur les différents métiers, etc.

Madame la Présidente demande à chacune de lire la partie morale du bulletin L'ESSOR de ce mois-ci étant donné que notre aumônier a dû s'absenter à cause de ses multiples occupations.

Il y a une date très importante à retenir, c'est celle de notre partie de cartes annuelle qui aura lieu mercredi le 22 février prochain au Centre Notre-Dame, rue Laurier à 8 heures p.m.

Il y aura de nombreux et magnifiques prix de présence, étant donné que nos donateurs se sont surpassés et nous les en remercions.

Il y aura un goûter et un prix de table. L'entrée est toujours au même prix, soit 75¢ du billet.

On invite chaleureusement les cercles environnants et les différentes associations à encourager cette oeuvre.

Nous comptons bien que chaque membre se fera un devoir de former une table.

A tous, organisez votre table afin de passer une agréable soirée avec vos partenaires habituels.

Pour vos billets adressez-vous aux membres, aussi aux responsables du comité, tél. FI. 8-2135 et 8-3279, elles se feront un plaisir de répondre à vos demandes. Cordiale bienvenue à tous.

L'assemblée s'est terminée par une séance de vues donnée par Mme E. Landry sur les différentes expositions que nous avons eues dernièrement. Merci Madame.

Notre prochaine réunion aura lieu mardi le 6 mars prochain.

La Secrétaire

Pétrole et poêle à bois

Il y a encore beaucoup de maisons au Canada qui se chauffent avec un poêle au charbon ou au bois. Ils sont capricieux parfois et ont besoin d'encouragement pour s'allumer. Verser du pétrole dans le poêle pour allumer le feu peut souvent occasionner de grands incendies et des pertes de vie. Il est aussi extrêmement dangereux de se servir de gazoline de cette façon. On peut tremper à l'avance de petits morceaux de bois dans le pétrole et les mêler aux brindilles ou se servir de papier ciré ou de boites à lait pour commencer le feu. Il est bon de garder à la main une grosse boite de bicardonate de soude pour éteindre les feux ou la graisse en flammes.

Message du R. P. Claude Pagé

Chers amis et bienfaiteurs,

Cette lettre n'a pour but que de vous remercier et de vous offrir mes meilleurs voeux à l'occasion du Nouvel An. Il p a trois ans déjà à l'occasion de mon ordination, j'ai expérimenté, et continue de le faire, votre générosité inégalable.

Durant cette année nouvelle, je vous demande de vous souvenir dans vos prières, sacrifices et aumônes, d'un missionnaire de chez vous qui vous représente en Afrique.

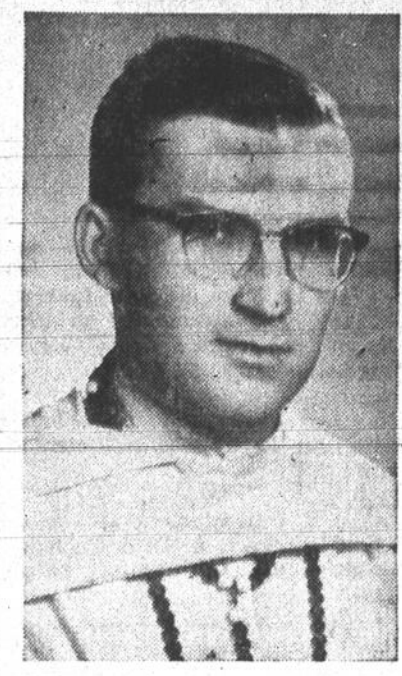

R. P. Claude Pagé, p.b.

Récemment, mon évêque me transplantait dans un nouveau poste. Bien à regret, j'ai quitté ma chère mission où j'avais débuté et où j'avais participé, grâce à vos dons, à la fondation. Depuis septembre 1960, je suis professeur (pauvres élèves), au Petit Séminaire d'Usumbura. C'est la deuxième fondation à laquelle je suis mêlée; je voudrais faire ma part le plus largement possible. Pour cela, je compte sur votre aide, car construire un Petit Séminaire est une oeuvre d'envergure même en ne cherchant qu'à réaliser, le strict nécessaire.

Mgr Ntuyahaga se tourne vers le Canada et lui tend la main. C'est que les Canadiens ont leur réputation acquise: on les connait à l'étranger, comme des gens de coeur. Ils sont jaloux de donner leur fils aux Missions Etrangères, et jaloux aussi de soutenir les oeuvres de ces derniers.

L'dundi est la portion choisie dans l'Afrique chrétienne. Les baptêmes conférés ces dernières années, sont uniques dans l'histoire de l'Eglise Le problème du recrutement ici, est de première importance si l'on veut entretenir ces néophytes. D'où l'urgence de faire germer et fructifier les vocations en construisant et organisant des séminaires. Celui d'Usumbura coûtera $360,000. La foi peut transporter des dollars!

Je compte sur vos lecteurs et sur leurs amis pour répondre à cet appel pressant. Le moyen le plus simple de me venir en aide, est d'envoyer les dons aux Pères Blancs, 1640, rue St-Hubert, Montréal 24, avec mention (pour le Père Claude Pagé, oeuvre du Séminaire d'Usumbura, Urundi).

L'Urudi est la portion choisie dans où je l'ai commencée; que l'an 1961 vous rende au centuple le moindre geste que vous ferez sous le regard du bon Dieu, pour son Séminaire en Urundi.

Un missionnaire de chez vous.

Claude Pagé, p.b.
Contrecoeur, Qué.

Première réunion . . .

(suite de la page 17)

dans le domaine des terrains, il serait bon d'étudier le moyen de donner les noms aux rues afin qu'il n'y ait pas de confusion. Pour ma part, je connais deux rues qui portent le même nom".

M. le maire: "Il serait difficile de passer une loi qui ferait l'affaire de tous".

M. le secrétaire: "Si celui qui veut donner un nom à une rue nous le faisait sacoir, on pourrait l'approuver, ici, au Conseil, ou lui dire ce qu'il en est".

Le tout reste à l'étude.

On fait lecture d'une lettre des urbanistes professionnels offrant leur service. La lettre est suivie d'une liste de noms. Le secrétariat est situé à 5060 rue Western, à Montréal.

Compte élevé

On reçoit un compte de $598 de M. M. Claude Lareau, pour l'enlèvement de la neige dans le rang Richelieu. Le montant est trop élevé; M. Lareau devra venir expliqué son compte au Conseil.

Plusieurs autres petits comptes sont lus et approuvés.

Pour les élections

M. Pierre Trahan donne un premier avis de motion à l'effet de changer la date des élections et de les porter à l'été avec des heures plus favorables, par exemple de 8 h. 30 à 7 h.

Un deuxième avis de motion est donné pour avoir un second bureau de votation.

M. Trahan fait remarquer aussi que les assemblées du Conseil sont fixées au premier lundi du mois, et qu'il y aurait peu de raison d'en changer le jour.

L'assemblée est ensuite levée.

Fl. 8-4874
René Grenier
● PLOMBIER
● FERBLANTIER
Installation à eau chaude
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
416 Laurier Saint-Jean

Laprairie Upholstering
Déménagé dans nouvel atelier
● Ameublement complet de maison avec réduction de 50%.
● Réparations et remodelages sur sets de salon et tous nos fauteuils.
● Sets neufs sur commande si désiré. Choix de tissus.
● Choix considérable d'échantillons de tapis de toutes qualités.
Appareils électriques G.E.
Pour informations, signalez
527 Godin OL. 9-1550

le BRANDY favori du Québec
Established in 1892
PAUL MASSON
Three Star
BRANDY
PAUL MASSON & CO. LIMITED
MONTREAL, CANADA
PAUL MASSON
★ ★ ★
BRANDY
★ 40 OZ. ★ 25 OZ. ★ 10 OZ.
P.M.-11

Kateri Tékakwitha

Seigneur Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

Les étapes de la vie de Kateri. La semence... les fleurs... la récolte.

De connaitre les grands faits de la vie de Kateri intéressera les lecteurs de cette chronique. Aussi, avant de publier une courte vie de la Vénérable Kateri, repassons ensemble les points saillants de son existence.

La semence

Kateri est née en 1656 à Osernenon ou Gandaouga (aujourd'hui Auriesville, N.Y.), situé sur la rive sud de la rivière Mohawk. Son père, dit un jour un poète, s'appelait Kenhoronka, chef de la tribu iroquoise nommée la Tortue. Sa mère était une algonguine chrétienne, faite prisonnière par les Iroquois, lors d'une incursion en territoire français appelé Trois-Rivières.

1659-1660

Agée environ de quatre ans, Kateri perdit son père, sa mère et son petit frère; tous sont morts de la vérole. Elle fut par la suite adoptée par son oncle paternel, nommé Onsegongo.

1666

Des militaires français sous la conduite de De Tracy portèrent la guerre sur les rives de la rivière Mohawk, jusqu'à Gandouga que les Hollandais, depuis assez longtemps, appelaient Caughnawaga. L'emplacement fut détruit.

1667

Après le départ des français, les Iroquois reconstruirent leur village, mais cette fois-ci sur le côté nord de la Mohawk. Cette bourgade fut rebâtie avec plus de fortifications; à environ un demi-mille à l'ouest de la petite ville nommée aujourd'hui Fonda et ils l'appelèrent de nouveau Caughnawaga. A Caughnawaga, Kateri y vécut jusqu'à l'âge de 21 ans.

Les fleurs...

1669

Les missionnaires jésuites Pierron et Boniface prêchèrent l'Evangile aux Iroquois de Caughnawaga; ils y bâtirent même une petite chapelle en écorce dédiée à saint Pierre pour y réunir leurs convertis.

1675

Le Père Jacques de Lamberville, s.j., y remplace le Père Boniface.

1676

Tekakwitha fut baptisée en la chapelle Saint-Pierre, le jour de Pâques, le 18 avril et reçut à son baptême le nom de Kateri ou mieux en langue iroquoise "Gadari".

1677

Kateri persécutée par les membres de sa propre tribu à Caughnawaga, près des rives de la Mohawk, s'enfuit vers les rives du Saint-Laurent. Elle arriva à l'automne à un autre village de convertis appelé encore Caughnawaga.

1677

Le jour de Noël de cette même année, elle fit sa première communion.

1679

Avec le consentement de son directeur spirituel, le Père Cholenec, elle fit le voeu de chasteté perpétuelle.

1680

Le Vendredi Saint, 17 avril 1680, elle rendit sa belle âme à Dieu. Elle était âgée de 24 ans. Elle avait demeuré trois ans au village de Caughnawaga.

La récolte...

1884

Les Archevêques et Evêques qui étaient au troisième concile plénier de Baltimore, signèrent une supplication demandant au Saint-Siège d'instruire le procès de Kateri en vue de sa béatification.

1931

Après des années et des années de préparation, S. Exc. Mgr Edmund Gibbon, évêque de Albany, N.Y., institua la cause de Kateri le 22 mai 1939 et le 2 juin suivant commença la première session du Procès Informatif. Durant plusieurs sessions, beaucoup de témoins se firent entendre. Ce premier procès fut terminé le 4 juin.

1932

Le procès de non culte public s'ouvrit le 29 juin 1939 et la visite solennelle à ce propos fut faite au tombeau de Kateri le 21 juillet 1932.

1938

Durant le mois de juin 1938, la Congrégation des Rites à Rome, déclare que tous les documents apportés à cette cause indiquent que la renommée de sainteté de Kateri est justifiée. Alors la Congrégation des Rites demande qu'un jugement soit prononcé sur l'héroïcité des vertus de Kateri.

1939

Le Pape Pie XII approuve l'introduction de la cause, le 19 mai 1939.

1943

Janvier le 3, à Rome, le décret d'héroïcité des Vertus de Kateri a été proclamé et Kateri devient la Vénérable Kateri Tekakwitha.

Depuis ce temps, à Rome on a étudié les miracles attribués à l'intercession de la bonne Kateri. Le travail des postulateurs et vice-postulateurs a été admirable et tout dernièrement au consistoire de janvier 1961 il a été demandé que la vénérable **Kateri soit déclarée bienheureuse...** et c'est avec anxiété que nous attendons cet heureux moment.

Mgr Lucien Messier, C.S.

La participation des Canadiens à la préparation du Concile

OTTAWA (CCC) — Depuis l'ouverture des travaux préparatoires du Concile oecuménique, 15 Canadiens ont été désignés par S. S. Jean XXIII pour participer à ces travaux, huit comme membres des commissions ou secrétariats préparatoires du Concile, et sept comme consulteurs de ces organismes.

Les deux cardinaux canadiens, S. Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, et S. Em. le cardinal McGuigan, archevêque le Toronto, de même que S. E. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, sont membres de la Commission centrale du Concile, qui est la plus importante, commission préparatoire. La commission centrale est chargée de suivre et de coordonner les travaux des diverses commissions, dont elle rapportera les conclusions au Souverain Pontife pour que celui-ci puisse établir les sujets à traiter au Concile oecuménique.

Deux autres évêques canadiens, S. E. Mgr Maxime Hermaniuk, c.ss.r., archevêque de Winnipeg pour les Ukrainiens, et S. E. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire à Québec, sont membres de la Commission théologique. Le R. P. Marcel Bélanger, o.m.i., vicerecteur de l'Université d'Ottawa, est consulteur de cette commission.

S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, est membre de la Commission des évêques et du gouvernement des diocèses. S. E. Mgr Marie-Joseph Lemieux, o.p., archevêque d'Ottawa, est consulteur de la même commission.

Le R. P. Joseph Rousseau, o.m.i., qui fut longtemps procureur des Oblats de Marie Immaculée auprès du Saint-Siège, est membre de la Commission des religieux dont il est le secrétaire. Le R. P. André Guay, o.m.i., qui, après avoir passé plus de 20 ans au Centre catholique de l'Université d'Ottawa, a remplacé l'an dernier, le P. Rousseau comme procureur des Oblats auprès du Saint-Siège, vient d'être nommé consulteur de la Commission des religieux.

S. E. Mgr Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, et secrétaire de la Commission épiscopale des techniques de diffusion, est consulteur du Secrétariat pour les techniques de diffusion.

S. E. Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal, et le R. P. Guy Brisebois, o.f.m., sont consulteurs de la Commission pour la discipline des sacrements.

Les RR. PP. Marcel Dubois, c.ss.r., de Montréal, et Vincent Kennedy, c.s.b., de Toronto, sont consulteurs de la Commission de liturgie.

S.V.P. DITES-MOI

Q Il paraît que Madame Grégoire-Coupal vient de publier un opuscule, d'une centaine de pages, sur "La Vierge qui a versé des larmes" à Syracuse en 1953.

Or, nous savons, par le DOGME de l'Assomption, que le corps et "les yeux et les paupières" de Marie sont au ciel: j'ai donc une misère noire à avaler que Notre-Dame, 1900 années après sa mort, verse encore des larmes.

R Ce problème des peines actuelles de la Vierge est semblable à celui des souffrances actuelles du Christ.

Jésus est ressuscité glorieux et immortel, et pourtant Pascal ose dire que "le Christ est en agonie jusqu'à la fin du monde", et pourtant saint Paul ose écrire que "certains pécheurs crucifient de nouveau le Fils de Dieu" (Hébreux VI 6). Seulement il faut bien les comprendre . . .

Vous savez que Jésus n'est pas mort pour les péchés qui avaient été commis jusqu'au moment de sa crucifixion mais aussi pour tous les péchés qui allaient être commis jusqu'au moment de la fin du monde.

Vous comprenez donc que si un péché mortel commis au Québec "en janvier 1961" avait été le seul péché mortel commis depuis Adam, Jésus serait mort pour préparer ce péché-là. Par conséquent, vous admettez qu'on peut dire "en un certain sens" qu'en 1961 Jésus "est en agonie" ou qu'en 1961 le péché "crucifie Jésus" parce que dans chaque péché mortel actuel se trouve la cause des souffrances de Jésus.

Pour la sainte Vierge, il faut comprendre d'une façon semblable: elle est très certainement au ciel, et "très certainement elle ne pleure pas". Mais ses souffrances passées sur la terre ont été causées par les péchés présents et futurs: c'est "en ce sens" qu'on peut écrire que ses souffrances à elle sont renouvellées jusqu'à la fin du monde (pour plus de précisions doctrinales sûres, voyez le livre du Père H. Jongen, "Look, The Madonna is Weeping", dont le titre ressemble à celui de Madame G.-Coupal, pages 130-131).

Q Il y a quelque chose que je ne comprends pas à propos du tressaillement de saint Jean-Baptiste dans le sein de sa mère. Plusieurs prédicateurs (célibataires) ont l'air de s'imaginer que ce fut un grand miracle, mais comme médecin obstétricien je n'ai jamais entendu dire qu'un seul bébé normal était venu au monde sans avoir auparavant bondi dans le ventre de sa mère. Qu'y a-t-il de si extraordinaire là-dedans?

R Je ne puis répondre, docteur, à votre question qu'en utilisant quelques notions de théologie.

Certes nous appelons "miracles" des événements qui sont impossibles aux forces créées, par leur nature même; par exemple, ressusciter un mort de quatre jours: les forces créées ne font "jamais" de choses semblables. Mais nous appelons aussi "miracles" des événements qui, tout en étant possibles aux forces créées, ne le sont pas de cette façon-là; par exemple, souder "instantanément" des os broyés depuis longtemps (comme cela s'est vu à Lourdes): dans tous les hôpitaux il y a des os qui se soudent lentement par les forces créées de l'organisme humain, mais ils ne se soudent pas "de cette façon-là".

Mais dès qu'on voit l'importance que l'Evangile donne à ce tressaillement (Luc I. 41) et dès qu'on mesure la place que la prédication traditionnelle lui accorde, on doit penser que ce fut un miracle "par la façon" dont il se produisit. Je m'explique: que ce bondissement du petit Jean arrivât à la seconde précise où Marie, porteuse de Jésus, salua Elisabeth, ce ne fut pas une pure coïncidence mais un moyen choisi et voulu par Dieu pour faire reconnaître par le Précurseur (non-né) le Bébé divin que Marie portait en elle (cf. Somme Théologique, III, question 27, art. 6).

Continuez, docteur, à réfléchir sérieusement sur l'Evangile; votre exemple est bienfaisant pour plusieurs.

Fl. 8-3222

Jacques-N. Jenneau

Assurances Générales

513, Blvd du Séminaire

Saint-Jean

JACQUES-N. JENNEAU

La gigantesque vente du 31e anniversaire A LA MAISON R. HARNOIS

Se continue à la demande générale jusqu'au 25 février 1961

Fiez-vous à nos années d'expérience et comme par le passé nous continuerons notre politique des "Bas Prix".

Très spécial cette semaine: des centaines de verges de très belles marchandises à robes, régulier à $1.49 la verge Spécial à la verge: 59c

Nous avons toujours le plus grand choix de marchandises à la verge de tout St-Jean et des environs aux plus bas prix

Des milliers de verges de tissus à 20 et 50% de rabais. Venez constater par vous-mêmes!

Demandez vos timbres "Gold Star" et échangez-les à notre magasin même, contre de magnifiques primes.

N'OUBLIEZ PAS L'ENDROIT

185 rue St-Jacques

MAISON R. HARNOIS

Fl. 7-4182

RÉAL GUÉRIN, gérant

Saint-Jean, Qué.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 7

1. — Voici Paul arrivant à Jérusalem. Il a laissé les disciples qui l'accompagnaient prendre les devants pour prévenir les frères; il marche seul. Dans son esprit repassent sans doute les terribles prédictions d'Agabos, mais il raffermit son âme, car une inspiration intérieure le pousse à continuer sa route. Il aborde la ville par son angle sud-est. On voit le Temple avec ses galeries élégantes qui clôturent le Parvis des Gentils; au delà, les cours, les coupoles s'étagent jusqu'à la pierre sacrée de l'Autel des Sacrifices.

2. — A Jérusalem, Jacques lui dit: Tu vois, frère, combien de milliers de juifs ont cru, et tous sont zélés pour la Loi. Or ils ont entendu dire que tu enseignes de se séparer de la loi de Moïse . . . que faire donc ? On sait ton arrivée, montre-toi au Temple comme un fidèle observateur de la Loi. Prends avec toi ces quatre hommes qui ont fait un voeu et sont trop pauvres pour payer les sacrifices expiatoires: purifie-toi avec eux, et paie pour eux au Temple; ainsi, on te verra observant scrupuleusement tous les rites et les mauvais bruits s'éteindront."

3. — Paul trouva le conseil bon. Les rites et les sacrifices de la purification se répartissent sur sept jours: ce fut donc souvent que Paul fut aperçu en observateur exact de la loi mosaïque. Le voici, avec ses protégés, apportant les offrandes prescrites pour le sacrifice: un agneau d'un an, une brebis, un bélier, et des offrandes de pain azyme, de galettes arrosées d'huile etc. En haut des escaliers séparant les diverses cours, le prêtre reçoit les offrandes.

4. — Les sept jours allaient être terminés lorsqu'une circonstance fortuite vint tout gâter. Des juifs d'Asie, sans doute des Ephésiens, ennemis fanatiques de Paul, attendaient dans le Parvis pour porter eux aussi leurs offrandes. Paul descend un escalier, les Ephésiens le reconnaissent. "Il nous a échappé en Asie, se disent-ils, mais ici il ne se sauvera pas!" C'est une grêle de coups qui s'abat sur Paul, tout est bon pour frapper: une corde trouvée par terre, des pierres, des bâtons.. On l'entraîne hors du Temple pour l'achever.

LE COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE VOUS ÉCRIT :

LES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE

SECRÉTARIATS :
25 ouest, rue JARRY MONTRÉAL-11
750 est, rue SAINT-JOSEPH QUÉBEC

Réflexions sur le songe de Marie Guyart

Jésus visita en rêve, la petite Marie de sept ans. Voici, en substance, le récit qu'elle en faisait cinquante ans plus tard. "J'avais environ sept ans. Une nuit, durant mon sommeil, il me sembla que j'étais dans la cour de l'école, m'amusant avec une petite compagne. Tout à coup, le ciel s'ouvrit et Notre-Seigneur en sortit, venant vers moi. "Regarde, dis-je à ma compagne, Notre-Seigneur s'en vient à moi!" Quand Jésus s'approcha de moi, je sentis mon coeur s'embraser d'amour. Je lui tendis les bras pour l'embrasser. Et Jésus, avec un visage plein de douceur et un trait indicible, m'embrassa affectueusement et me dit: "Voulez-vous être à moi?" "Oui", lui répondis-je. Après avoir reçu ma réponse, Jésus remonta au ciel . . . "

Ce rêve d'écolière, pareil, en apparence à ceux de beaucoup d'enfants pieux, est-ce bien un songe en vérité? Chose certaine, Marie n'a jamais cru faire un rêve pareil à d'autres. Elle a vu le Seigneur, Il lui a parlé, et quand Il demande: "Voulez-vous être à moi" sa réponse affirmative, ce oui qu'elle prononce, l'engage réellement.

Ce n'est pas là de l'auto-suggestion religieuse, ni de l'exaltation qui disparaît après coup. Non, ce songe est une rencontre, une aventure merveilleuse, d'une réalité morale tout au moins, qui, chez la petite Marie, devient connaissance et amour. Cette connaissance et cet amour deviendront plus tard, chez Marie de l'Incarnation, Science et Vertu.

Demandez notre fascicule gratuit sur les Fondateurs.

Le Comité des Fondateurs
de l'Eglise canadienne
25 ouest, rue Jarry, Montréal.

Ça vous regarde!

par Henri Béchard, s.j.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

A la télévision et à la radio et dans certains journaux, l'on rencontre depuis quelque temps les vocables "cléricalisme", "cléricalisant" et beaucoup d'autres expressions chères au Grand Muflo. La vénérable Kateri Tekakwitha ne les a jamais connues. L'eût-elle fait, elle les aurait reniées. Elle aurait bien sûr, entièrement approuvé le discours de Jean XXIII à "l'Union catholique de la presse italienne", le 4 décembre dernier.

Le Vicaire du Christ parla de la délicatesse de style qui doit caractériser l'écrivain pour que l'épithète "catholique" ne soit pas qu'une étiquette de carton.

"Nous profitons, disait-il, de l'occasion de cette rencontre familiale, pour vous confier que souvent, en examinant des revues et des journaux, nous constatons avec une certaine peine, un style parfois hermétique, ampoulé, exagéré, ou encore aigre, agressif, inutilement polémique. Le journaliste catholique doit se garder de cette façon de penser et d'écrire, dans laquelle se corrompt le vrai sens de la courtoisie, de l'éducation, de la méthode chrétienne qui veut convaincre et persuader dignement, attirer par des arguments et non par des suggestions . . . "

Sa Sainteté fait un autre appel à l'écrivain catholique:

"Sachez aussi mettre en garde contre cet esprit mondain, dont les instruments sont certains courants modernes de pensée et de moeurs qui tentent, par tous les moyens, de soustraire la société à l'influence de l'Evangile du Christ, à l'enseignement de l'Eglise. Ces mouvements s'érigent en défenseurs d'une liberté imprécise, mais ils sont tout prêts à la refuser à l'Eglise. Ils proclament la séparation et l'indépendance de l'Eglise à l'égard du pouvoir civil, mais ils ne cessent de s'employer à limiter toute action de sa part et à jeter sur elle l'ombre de la suspicion et de la méchanceté. On pourrait comparer leur activité à celle que décrit finement Manzoni, lorsqu'il parle de "l'inique qui est fort": "Il peut insulter et se déclarer offensé, ridiculiser et demander des comptes, effrayer et se plaindre, être démasqué et se dire irrépréhensible" (I Promessi Sposi).

Ce message regarde l'écrivain tout comme le lecteur, l'auditeur et le spectateur. Priez Kateri, que l'on appelait autrefois "la protectrice de la Nouvelle France" de protéger le Canada français contre ces contre-courants: ça vous regarde! Demandez votre exemplaire gratuit de Kateri en écrivant au Centre Kateri, a/s PP. Jésuites, Caughnawaga (Québec).

Un représentant du Vatican à l'intronisation du Dr Ramsey?

LONDRES (CCC) — L'agence KIPA rapporte que le nouvel archevêque de Cantorbéry, le Dr Ramsey, décidé à poursuivre les efforts de son prédécesseur, le Dr Fisher, serait prêt à inviter le Vatican à envoyer un représentant à son intronisation, qui aura lieu en juin prochain.

Le Dr Ramsey serait heureux de lancer une invitation s'il était sûr que celle-ci soit acceptée. "C'est pourquoi, assure "l'Evening Standard", des entretiens diplomatiques secrets entre dignitaires des deux confessions en décideront".

Retraite à la Maison Sainte-Bernadette

(Saint-Jean)

Retraites fermées pour dames et jeunes filles

Février

Vendredi 17 au dimanche 19:
Dames: Filles d'Isabelle. R. P. A. Forest, c.s.v.
Lundi 20 au jeudi 23:
Dames d'affaires. R. P. J.-M. Surprenant, o.p.
Vendredi 24 au dimanche 26:
Jeunes filles: JOC. R. P. J. Gilbert, o.m.i.
Lundi 27 au jeudi 2:
Dames: Chambly. R. P. J.-M. Surprenant, o.p.

Mars

Vendredi 3 au dimanche 5:
Jeunes filles: Laprairie, Chambly. R. P. A. Forest, c.s.v.
Lundi 6 au jeudi 9:
Dames: Laprairie. R. P. A. Forest, c.s.v.
Vendredi 10 au dimanche 12:
Dames: St-Lambert, Ville Laflèche. R. P. A. Forest, c.s.v.
Lundi 13 au jeudi 16:
Dames: Paroisses de la ville. R. P. J.-M. Surprenant, o.p.
Vendredi 17 au dimanche 19:
Jeunes dames: St-Remi.
Vendredi 24 au dimanche 26:
Jeunes filles: Bureaux, Jeune Commerce, JIC, R. P. A. Forest, c.s.v.
Jeudi 30 au samedi 1:
Jeunes filles: JOC. R. P. Y. Gosselin, o.m.i.

Avril

Vendredi 7 au dimanche 9:
Fiancées. R. P. Y. Gosselin, o.m.i.
Vendredi 21 au dimanche 23:
Jeunes filles: Napierville, Longueuil R. P. R. Blackburn, c.ss.r.

Mai

Vendredi 5 au dimanche 9:
Vendredi 5 au dimanche 7:
Jeunes filles anglaises.
Dimanche 7 mai: journée mariale (anglaise).

La Bible vous parle . . .

Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu (Lc 19, 10). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

LITURGIE

FEVRIER

OFFICES DE LA SEMAINE

17 Vendredi (Violet) Férie. — 3 cl.
18 Samedi (violet). — 3 cl. (2e or. sainte Bernadette Soubirous: au jour ou au 16 avril dans le missel; 3e saint Siméon).
19 Dimanche (violet) 1er Dim. du Carême. — 1 cl. Or. un.; Cr. II vp. du dim.
20 Lundi (violet) Férie. — 3 cl.
21 Mardi (violet) Férie. — 3 cl.
22 Mercredi (blanc) Chaire de saint Pierre apôtre. — 2 cl. Or. de saint Paul sous une même conclusion; 2e or. férie; Cr.; pr. Ap.
23 Jeudi (violet) Férie. — 3 cl. (2e or. saint Pierre Damien).

J.-M. Pétrin & Frère

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE
305 boulevard Gouin
Tél. FI. 7-4396

RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. FI. 6-6171

SAINT-JEAN, Qué.

F. B. Ltée PURA CERA APIS

Pour le carême et la semaine sainte

Ci-dessous la liste des articles nécessaires et même essentiels pour le Carême et la Semaine Sainte.

- **Bougies Oratrix et bougies de 6 ou 7 jours**
- **Palmes royales et palmettes**
- **Crucifix sur base du Vendredi Saint**
- **Cierges de la Vigile pascale**
- **Cierge et chandelier pascals**
- **Réserve et support pour eau bénite**
- **Accessoires du culte**

Adressez-nous votre commande . . . CE JOUR . . . pour vous en assurer la réception en temps opportun. — Merci.

Terrain de stationnement gratuit pour nos clients

F. BAILLARGEON LIMITÉE

SAINT-CONSTANT Comté de Laprairie, Qué. | Victor 2 9467 | MONTRÉAL 1 51 Notre-Dame Ouest

A l'Hôpital Saint-Jean

Le prix de ces chambres

Il est regrettable de voir des associations se donner la peine de passer des résolutions et de préparer des communiqués pour les journaux sans avoir au préalable minutieusement vérifié leurs assertions. C'est ainsi que tout récemment les journaux locaux ont reçu un communiqué dans lequel il était dit que l'hôpital de St-Jean avait augmenté le prix de ses chambres semi-privées et privées. Il est permis à nos lecteurs de mettre en doute cette assertion et nous nous permettons d'exposer à leurs yeux quelques chiffres qui peuvent renverser cette affirmation.

Par le passé, l'hôpital de St-Jean louait ses chambres semi-privées $10 mais le patient qui y logeait avait aussi à payer ses médicaments, ses rayons X, ses électros, ses analyses, pansements, ses sérums, etc. Aujourd'hui, l'hôpital, comme tous les hôpitaux de la Province, en dehors des grands ventres, a été autorisé à charger un supplément de $4 pour les chambres semi-privées. Ce qui veut dire que pour un patient qui y loge, l'hôpital recevra l'allocation de base de $13 du gouvernement et le surplus de $4 du patient, ce qui fait un total de $17. En retenant le prix de $10 par jour pour la chambre, il reste pour couvrir les frais d'examens, d'analyses et de médicaments dont nous parlions ci-dessus. Cette somme est-elle exagérée?. Avons-nous raison de croire qu'elle l'est en réalité?

Actuellement, les autorités du Ministère de la Santé par le truchement de leurs vérificateurs s'efforcent d'évaluer aussi justement que possible l'ensemble de ces frais médicaux, précisément parce qu'à première vue ou suivant les premiers rapports, cette somme serait trop élevée et causerait préjudice à la structure financière de l'hôpital.

Faut-il blâmer le gouvernement de cet état de chose? Il faudrait être téméraire de le faire. Placé en face d'une loi qu'il voulait établir, le gouvernement a rassemblé le plus vite possible les chiffres tirés des livres de 1959 des diverses institutions hospitalières; se basant sur ces données, il a établi aussi judicieusement que possible le prix d'un lit de salle, de chambre semi-privée et de chambre privée, puis il a évalué également le coût quotidien des divers services, pharmacie, laboratoire, rayons X, cardiologie, etc., etc. Il faut bien penser que ces premières évaluations ne sont pas nécessairement rigoureusement justes; d'abord elles sont passées de date, puis les livres de comptabilité ne détaillent pas nécessairement tous les item dont les auditeurs auraient eu besoin, ceux-ci ont dû faire une évaluation assez approximative. Si bien jusqu'à la fin du 1er semestre 1961, les autorités provinciales se servant des chiffres actuels et particulièrement recueillis dans ce but, rétabliront le coût de chacun des item et réajusteront probablement en les augmentant, les allocations couvertes par l'assurance-hospitalisation.

Si l'on envisage bien, dans cette optique dépouillé de tout préjugé, la position des autorités provinciales et des autorités de l'hôpital, on admettra que le prix des chambres n'a pas été augmenté et que les diverses parties intéressées ont cherché la solution la plus équitable pour le moment.

En l'honneur de l'abbé G.-E. Phaneuf

Mercredi dernier, 8 février, avait lieu au sous-sol de la Cathédrale une veillée d'adieu organisée par le Conseil diocésain des Cercles d'Economie Domestique à l'occasion du départ de l'aumônier diocésain du Mouvement, M. l'abbé Georges-Etienne Phaneuf. On remarquait dans l'assistance des représentants de 13 cercles de la Fédération, ainsi que quelques aumôniers.

Cette soirée intime coincidait avec l'anniversaire de naissance de cet abbé vénéré. Au début de cette réunion, quelques pièces vocales furent exécutées, dont l'"Ave Maria", de Mozart, par Mlle Estelle Paquin, cousine de l'abbé et Mme Valmore Chaput. En rappel, cette dernière interpréta un extrait de l'opérette "Le roman de Suzon", couplet de Pierrette et ses moutons. A son tour, Mme Charles Bousquet nous fit entendre le chant toujours apprécié "Connais-tu le pays", d'Ambroise Thomas. Comme deuxième pièce: "Le temps des cerises" de Lionel Daunais. Au piano d'accompagnement, Mme Léo Martel qui, avec sa compétence en la matière, fit ressortir la valeur des pièces vocales. MM. les aumôniers présents y allèrent également de leurs refrains ce qui eut pour effet d'ajouter à cette fête intime un caractère familial.

Après ce petit concert en partie improvisé, M. l'abbé Phaneuf projeta sur l'écran des scènes filmées durant les réunions importantes de l'Association, telles que congrès général, diocésain, journée d'étude, etc., etc. Ce fut une joie commune de voir renouveler sous nos yeux des événements de ces journées inoubliables.

A l'issue de la soirée, Mme Gustave Bédard, présidente diocésaine, présenta à l'ancien aumônier les regrets de la Fédération de perdre dans sa personne un prêtre dévoué, éclairé, ne laissant passer aucune occasion de faire du bien à son entourage et ne comptant ni ses pas ni ses fatigues pour assurer le progrès des cercles. Enfin, un compétent dont les connaissances en matière sociale sont connues de tous.

Mme Bédard se fit l'interprète de la Fédération pour lui exprimer la reconnaissance de tous les membres et comme preuve tangible de gratitude, elle le pria d'accepter un joli fauteuil de repos qui sera sûrement apprécié dans ses rares moments de détente. Des voeux de santé, de longévité et de succès terminèrent cette adresse de Mme Bédard dans laquelle elle y avait mis tout son talent et tout son coeur.

M. l'abbé Phaneuf remercia à son tour, visiblement ému des bonnes paroles à son endroit reconnaissant pour le magnifique et "confortable" cadeau offert et de cette fête si bien réussie organisée en son honneur. "Je vous quitte, dit-il, en terminant, mais non sans vous laisser en héritage M. l'abbé François Ménard qui, par son dynamisme et sa sympathie saura gagner bientôt la confiance et le respect de vous toutes".

MAGASINS UNITED

JOURS D'AUBAINES! DERNIERE SEMAINE!

OUTILS PRATIQUES A TRES BAS PRIX DE . . .

88¢ chacun ou ensemble

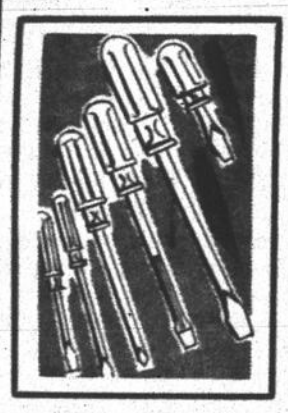

88¢ ens. Ensemble de tournevis aimentés
6 articles. Incassables. Ramassent et retiennent les vis.

88¢ ens. Jeu de foreuses
13 mèches différentes permettant de forer de 1/16 à 1/4 pouce. Dans étui de poche.

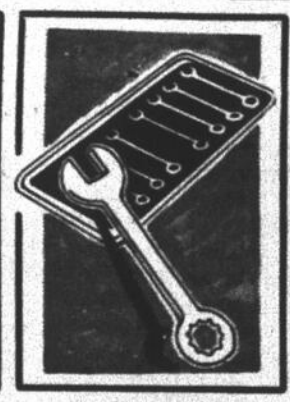

88¢ ens. Jeu de clés bouts ouverts
16 Ouvertures, grandeurs assorties. Etui en plastique.

88¢ ens. Jeu de scies
Scie d'émondage et de travers 16", à métaux 10", à découper 12".

88¢ ch. Rabot
Petit rabot de 6¾" avec lame en acier trempé ajustable de 1½".

88¢ ens. Jeu d'outils
2 lames Robertson, 2 Phillips, 1 ordinaire. Rouleau de plastique.

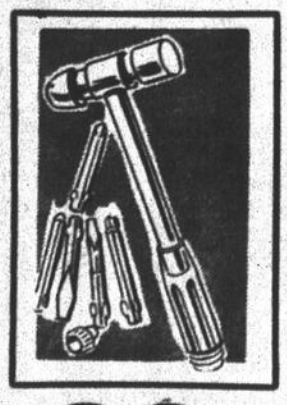

88¢ ens. 8 outils dans 1
Marteau-tournevis avec pièces interchangeables. Poignée incassable pouvant recevoir 7 outils.

88¢ ch. Etau pratique
Clé de 10" à relâche de tension automatique.

QUANTITE D'AUTRES OUTILS NON ANNONCES, AU CHOIX

SPECIAL! Service à dîner Luxor "Summertime"

Tasses en forme de poire. Bordure or sur fond blanc et décorées de fleurs estivales. Tel qu'illustre.

Assiettes à pain et beurre de 6½" 19¢ ch.

Tasses, soucoupes, bols à soupe, assiettes de 9" et 9 5/16" 39¢ ch.

Coupes à fruits 2 pour 29¢

Bols à céréales 2 pour 49¢

BALANCE DE SALLE DE BAIN
Poignée chromée. Vis d'ajustement à l'endos du cadran. Noir-blanc, rose et jaune.
Rég. 5.94 4.88 JOURS D'AUBAINES

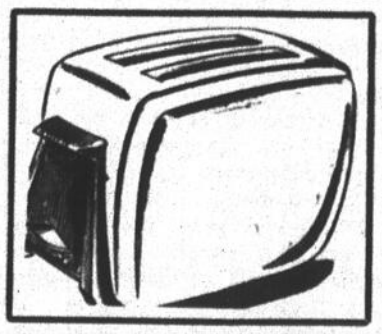

GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE
Rég. 11.98 9.98 JOURS D'AUBAINES
Avec minuteur d'intensité silencieux. Réchauffe les rôties refroidies. Fini très brillant. Les rôties remontent automatiquement lorsque rôties à point.

GRILLE-PAIN
Rég. 6.98 5.97 JOURS D'AUBAINES
Au fini plaqué brillant. Rôtit et grille à la perfection. Eléments de chauffage chromés nickel. Indicateur de la chaleur.

REPUTE POUR MEILLEURS VALEURS

UNITED

228, rue Richelieu
215, rue Champlain

St-Jean, Qué.